

NRC - CNRC

CNRC
MISE À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES
ET DE LA CUISINE
ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
CANADA

PROJECT NO. STJ-6056

Canada 

NOTES DE DÉMOLITION DE LA CUISINE :

1. ENLEVER LE MUR À POTEAUX EXISTANT À L'ENDROIT INDIQUÉ EN POINTILLÉS. RÉPARER LES SURFACES ADJACENTES À NEUF. RÉPARER POUR INSTALLER DE NOUVEAUX MUR ET PASSE-PLATS. COORDONNER AVEC LES TRAVAUX MÉCANIQUES.
2. DÉMOLIR ET ENLEVER LA MENUISERIE EXISTANTE, Y COMPRIS LES ARMOIRES INFÉRIEURES ET SUPÉRIEURES, LES APPAREILS SANITAIRES ET DIVERS APPAREILS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. RÉPARER POUR INSTALLER LA NOUVELLE MENUISERIE.
3. ENLEVER LES CARREAUX DE CÉRAMIQUE EXISTANTS ET LES MATÉRIEL ASSOCIÉS DE LA SURFACE DU MUR. (SUR TOUTE LA LONGUEUR DU MUR SUD JUSQU'AU RÉFRIGÉRATEUR EXISTANT LE LONG DU MUR OUEST.) RÉPARER LA SURFACE MURALE EXISTANTE QUI DOIT ÊTRE CONSERVÉE ET RÉPARÉE AFIN D'INSTALLER LES NOUVEAUX CARREAUX DE CÉRAMIQUE.

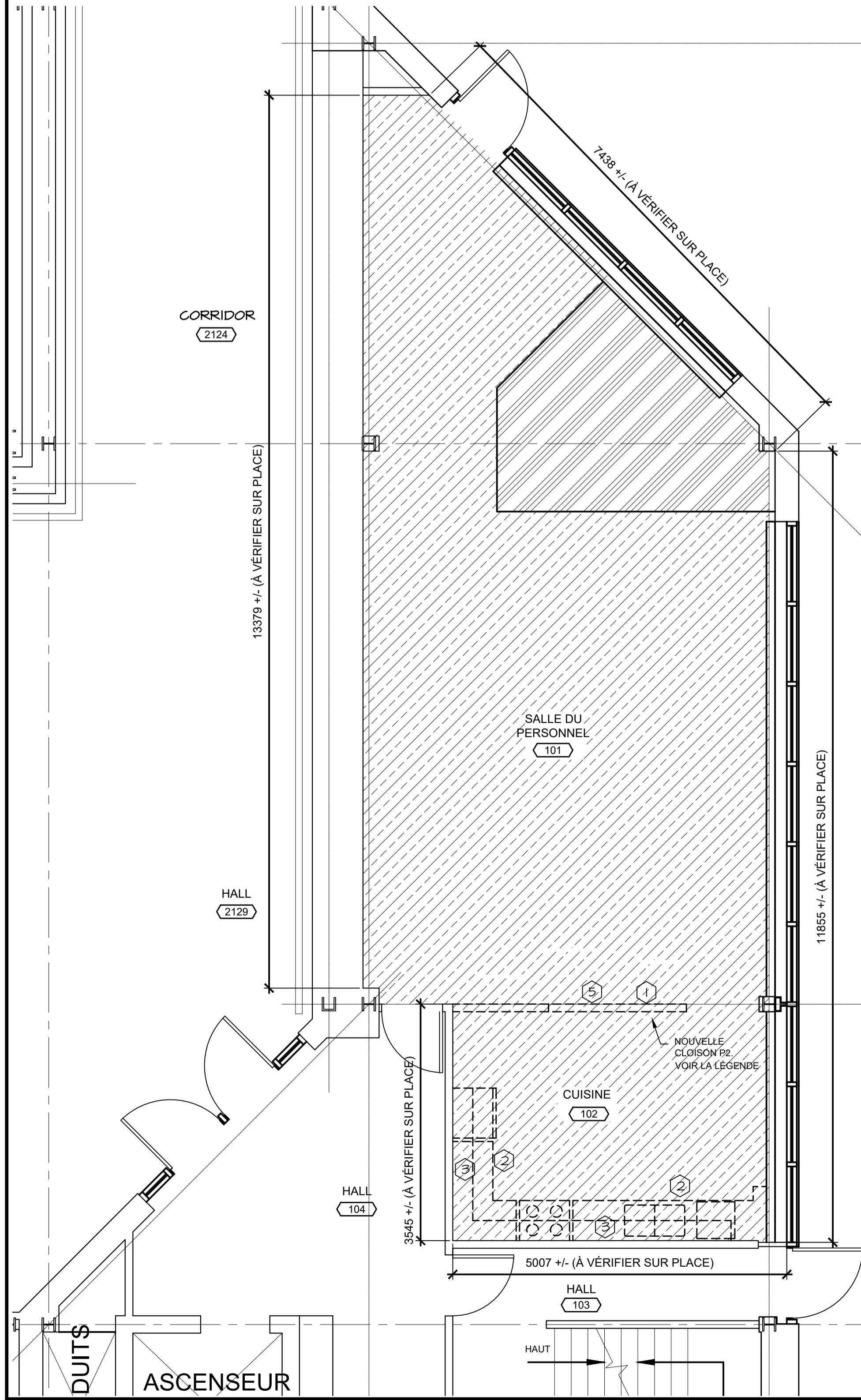
4. ENLEVER LE REVÊTEMENT DE SOL EXISTANT ET LES MATÉRIEL ASSOCIÉS DANS L'ENSEMBLE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX. TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL SONT DES CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE ET DES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. VOIR LA LÉGENDE DE DÉMOLITION ADJACENTE. ENLEVER TOUS LES ADHÉSIFS ET MATÉRIEL ASSOCIÉS DU SUPPORT EN BÉTON ET RÉPARER POUR INSTALLER LE NOUVEAU PLANCHER FINI.
5. RETIRER UNE PARTIE DU SYSTÈME DE PLAFOND SELON LES BESOINS AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CLOISON MURALE. RÉPARER POUR REMETTRE EN ÉTAT LE SYSTÈME DE PLAFOND À SCELLER AU NOUVEAU MUR.

NOTES DE DÉMOLITION DES SALLES DE TOILETTES :

1. ENLEVER UNE PARTIE DE LA MAÇONNERIE EN BÉTON NÉCESSAIRE POUR INSTALLER UNE NOUVELLE PORTE ET UN NOUVEAU BÂTI EN ACIER EMBOUTI DE 914x2135 mm. INSTALLER ET PEINTURER UN LINTEAU À CORNIÈRES EN ACIER DE 150X150X10 mm DE LONGUEUR SAILLANT AU MINIMUM DE 100 mm DE CHAQUE CÔTÉ DANS LE MUR ADJACENT. INSTALLER DU CÔTÉ DE L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE ENCEINTE DE DÉCONTAMINATION.
2. ENLEVER LES ARMOIRES-VESTIAIRES EXISTANTES ET LES MATÉRIEL ASSOCIÉS.
3. RETIRER LES CARREAUX DE CÉRAMIQUE EXISTANTS DE LA SURFACE DU MUR.
4. ENLEVER LE REVÊTEMENT DE SOL ET LE SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS DANS L'ENSEMBLE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX. LES PLAFONDS EN PLAQUES DE PLÂTRE EXISTANTS SERONT CONSERVÉS. TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL SONT DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET DES CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE, SAUF INDICATION CONTRAIRE. TOUS LES PLAFONDS SONT DES PLAFONDS SUSPENDUS À OSSATURE EN T DOTÉS DE CARREAUX DE 610X1220 mm. SAUF INDICATION CONTRAIRE, VOIR LA LÉGENDE DE DÉMOLITION ADJACENTE.
5. ENLEVER LA MENUISERIE, LES APPAREILS SANITAIRES ET TOUS LES MATÉRIEL ASSOCIÉS EXISTANTS AUX ENDROITS INDIQUÉS EN POINTILLÉS. RÉPARATION/RAGRÉAGE DU PLANCHER LÀ OÙ LES MATÉRIEL DE PLOMBERIE ONT ÉTÉ ENLEVÉS.
6. ENLEVER LES CLOISONS DE SALLES DE TOILETTES ET DE DOUCHES EXISTANTES AINSI QUE LES MATÉRIEL ASSOCIÉS. RÉPARER LES SURFACES MURALES ADJACENTES.
7. ENLEVER LA BORDURE DE TRANSITION DU PLANCHER EXISTANT AU NIVEAU DU SEUIL DE LA PORTE JUSQU'AU SUPPORT EN BÉTON EXISTANT.
8. ENLEVER LE BANC EXISTANT ET LE RÉPARER POUR LE REMETTRE EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX.

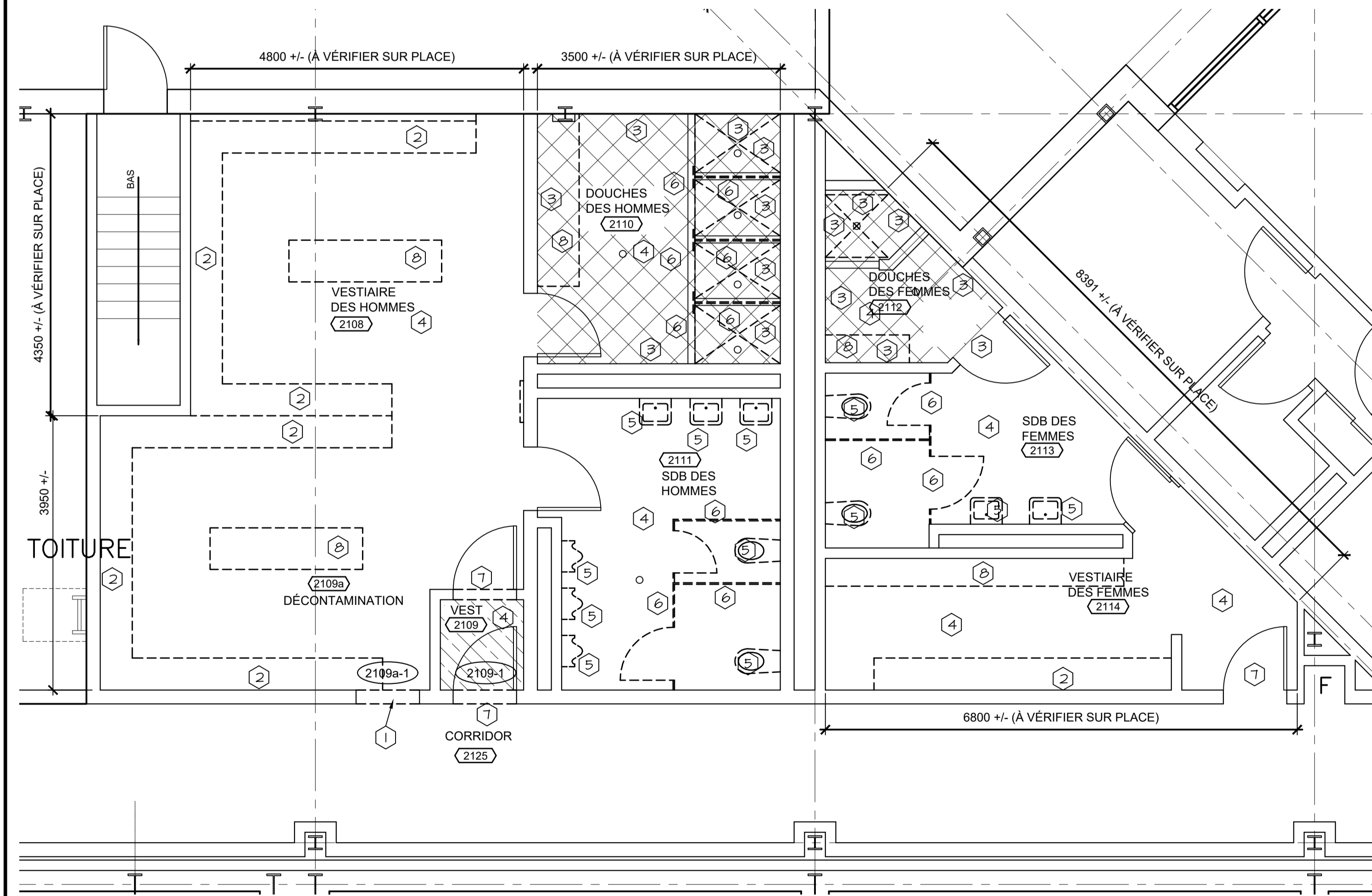
LÉGENDE DE DÉMOLITION : TOUTES LES ZONES

- CONSTRUCTION EXISTANTE À LAISSER EN PLACE
- MUR EN BLOCS DE BÉTON À ENLEVER
- LES CONSTRUCTIONS EXISTANTES (MURS, MENUISERIE, PLOMBERIE, ÉLÉMENTS MÉCANIQUES, ÉLECTRICITÉ, ETC.) DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. RÉPARER LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- LA ZONE DU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT, LE REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET LA PLINTHE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. RÉPARER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- ZONE DU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT, LE REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE ET LA PLINTHE EN VINYLE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS. RÉPARER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- LA ZONE DU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EN PLAQUE DE PLÂTRE EXISTANT DOIT DEMEURER EN PLACE. LE REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET LA PLINTHE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. RÉPARER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- LA ZONE DU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT EN PLAQUE DE PLÂTRE DOIT DEMEURER EN PLACE. LE REVÊTEMENT DE SOL EN CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE ET LA PLINTHE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. RÉPARER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- LA ZONE DU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT DOIT DEMEURER EN PLACE. LE REVÊTEMENT DE SOL EN TAPIS-MOQUETTE ET LA PLINTHE EN VINYLE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS. RÉPARER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- NOTE DE DÉMOLITION. VOIR LES NOTES DE DÉMOLITION



CUISINE EXISTANTE À DÉMOLIR

ÉCHELLE : 1:50

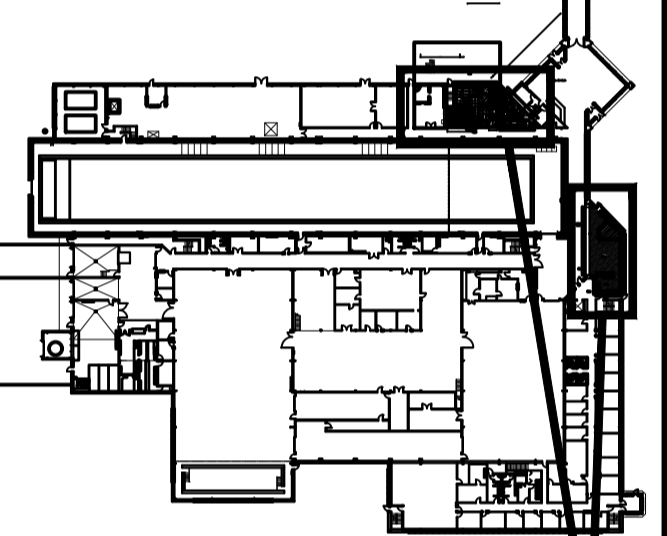


SALLES DE TOILETTES EXISTANTES À DÉMOLIR

ÉCHELLE : 1:50



PLAN CLÉ



ZONES DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		projet

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

PLAN D'ÉTAGE DES SALLES À DÉMOLIR

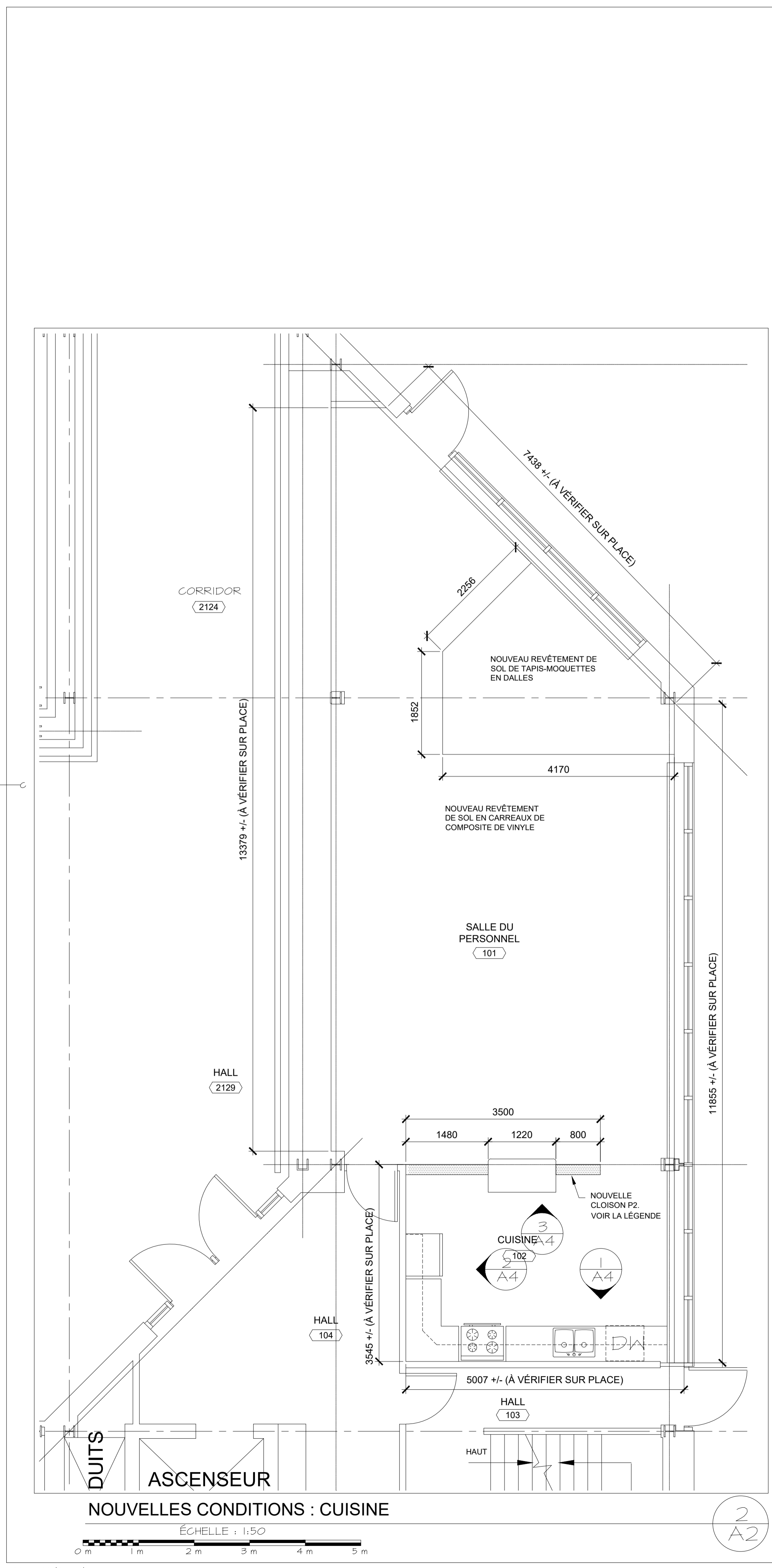
designed	GS	conçu
date	MARS 2020	
drawn	DDW	dessiné
date	MARS 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission

PM&SC Project Manager Administrateur de projets TP&C
project number no. du projet

STJ-6056

drawing no. no. du dessin

AOI



NOUVELLES CONDITIONS : CUISINE

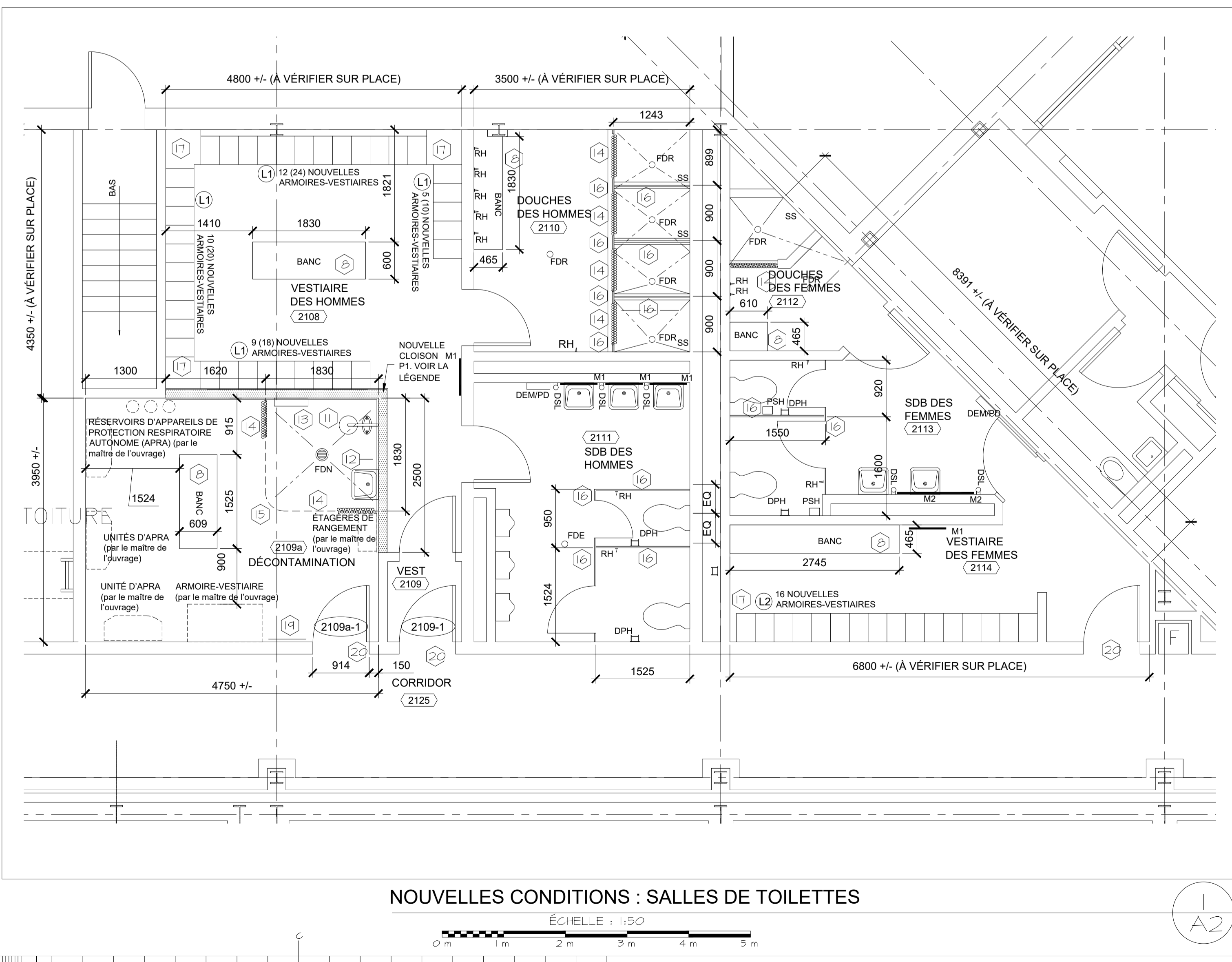
ÉCHELLE : 1:50

NOUVELLE LÉGENDE :

	CONSTRUCTION EXISTANTE À LAISSER EN PLACE	NOM	NOM ET NUMÉRO DE LA SALLE
	P1 CARREAU DE CÉRAMIQUE NEUF SUR PLAQUE DE PLÂTRE DE 16 mm RÉSISTANTE À L'HUMIDITÉ DE CHAQUE CÔTÉ DES POTEAUX D'ACIER DE 152 mm À 400 mm D'ENTRAXE. LA CONSTRUCTION DES MURS DOIT SE FAIRE À AU MOINS 150 mm AU-DESSUS DU PLAFOND FINI. CONTREVENTER SI NÉCESSAIRE. VOIR LA NOMENCLATURE DES REVÊTEMENTS DE FINITION DES SALLES	000	IDENT. DE LA NOUVELLE PORTE
	P2 NOUVELLE PLAQUE DE PLÂTRE DE 16 mm RÉSISTANTE À L'HUMIDITÉ DE CHAQUE CÔTÉ DES POTEAUX D'ACIER DE 152 mm À 400 mm D'ENTRAXE. LA CONSTRUCTION DES MURS DOIT SE FAIRE À AU MOINS 150 mm AU-DESSUS DU PLAFOND FINI. CONTREVENTER SI NÉCESSAIRE. VOIR LA NOMENCLATURE DES REVÊTEMENTS DE FINITION DES SALLES	L1	ARMOIRE-VESTIAIRE À 2 ÉTAGES. DE 305 mm DE LARGEUR X 460 mm DE PROFONDEUR X 2135 mm HAUTEUR
		L2	ARMOIRE-VESTIAIRE À UN SEUL NIVEAU. 305 mm DE LARGEUR X 460 mm DE PROFONDEUR X 2135 mm HAUTEUR
		FDR	NOUVEL AVALOIR AU SOL EN REMPLACEMENT DE L'EXISTANT. VOIR NOTE N° 21
		FDN	NOUVEL AVALOIR AU SOL. VOIR NOTE N° 21
		#	NOTE DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION. VOIR LES NOTES GÉNÉRALES DES NOUVELLES CONDITIONS.

ACCESSOIRES POUR LES SALLES DE TOILETTES ET DOUCHES

M1	MIRROR (610x1000 min.)
M2	MIRROR (1220x1000 min.)
DEM/DPD	DISTRIBUTEUR D'ESSUIE-MAINS/POUBELLE À DÉCHETS
CV	CROCHET À VÊTEMENTS
PSH	POUBELLE POUR SERVIETTES HYGIÉNIQUES
ED	ÉTAGÈRE DE DOUCHE
DPH	DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE - ROULEAU DOUBLE



NOUVELLES CONDITIONS : SALLES DE TOILETTES

ÉCHELLE : 1:50

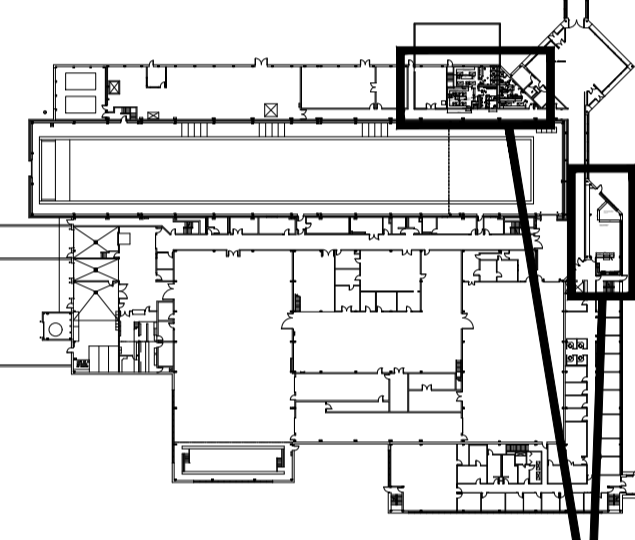
- NOTES GÉNÉRALES DES NOUVELLES CONDITIONS :**
- LA DÉMOLITION ET LA REMISE EN ÉTAT POUR CE PROJET COMPRENNENT, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS SUR LES DESSINS DE DÉMOLITION ET DES NOUVELLES CONDITIONS. L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE AVANT DE SOUMISSIIONNER AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC LES CONDITIONS EXISTANTES ET L'ÉTENDUE DES TRAVAUX. DANS LE CAS OÙ L'ENTREPRENEUR NE S'EST PAS ASSURÉ DE L'ÉTENDUE TOTALE DES TRAVAUX, CE DERNIER NE POURRA SOUMETTRE DE RÉCLAMATIONS ULTÉRIEURES CONCERNANT DES TRAVAUX OU DES MATÉRIELLS SUPPLÉMENTAIRES.
 - LIRE LES DESSINS D'ARCHITECTURE DE PAIR AVEC LES DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.
 - LES DIMENSIONS INDICUÉES SONT APPROXIMATIVES ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR AVANT DE PROCÉDER À DES COMMANDES.
 - LES DIMENSIONS ET LES NUMÉROS DES SALLES SONT INDICUÉS UNIQUEMENT DANS LES ZONES DE TRAVAIL.
 - TOUTES LES CONSTRUCTIONS MURALES NOUVELLES ET EXISTANTES DOIVENT ÊTRE APPRÊTÉES ET PEINTES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - PEINDRE TOUTES LES PORTES ET TOUS LES BÂTIS EXISTANTS DANS L'ENSEMBLE DE LA ZONE DE TRAVAIL. LA COULEUR DOIT CORRESPONDRE À CELLE DES OUVRAGES EXISTANTS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
 - RÉPARER TOUTES LES SURFACES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES MURS, LES PLANCHERS, LES PLAFONDS, ENDOMMAGÉS PAR L'ENLÈVEMENT DES COMPOSANTS ARCHITECTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ET DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET PAR L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMPOSANTS ARCHITECTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ET APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.
 - POUR TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION DE BANC, VOIR LES DÉTAILS 6 ET 7 SUR A5.
 - DISTANCE ENTRE LE PLANCHER ET LA SOUS-FACE DE LA DALLE AU-DESSUS : APPROX. 3900 mm.
 - ENLEVER ET REMETTRE EN PLACE TOUTES LES SURFACES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES MURS, LES PLANCHERS, LES PLAFONDS, SELON LES BESOINS POUR ACCÉDER AUX COMPOSANTS ARCHITECTURAUX, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES ET AUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS HORS DE LA ZONE DE TRAVAIL ET POUR LES MODIFIER. RÉPARER/REMPLENER, À NEUF, TOUTES LES SURFACES ENDOMMAGÉES PENDANT L'ENLÈVEMENT ET LA REMISE EN PLACE.
 - FOURNIR ET INSTALLER UNE DOUCHE D'URGENCE ET UNE DOUCHE OCULAIRE. VOIR LE MATÉRIEL MÉCANIQUE.
 - FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU LAVABO À MAINS MURAL. VOIR LE MATÉRIEL MÉCANIQUE.
 - FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX ROBINET ET TUYAU D'ARRASAGE. VOIR LE MATÉRIEL MÉCANIQUE.
 - FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX RIDEAUX ET TRINGLES À RIDEAUX COMME INDICUÉ SUR LE DESSIN. HAUTEUR DU RIDEAU DE 50 mm AU-DESSUS DU NIVEAU DU PLANCHER FINI JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND OU DU NIVEAU DE PORTE EXISTANT.
 - BANDE DE TRANSITION POUR FOURNIR UN PLANCHER INCLINÉ À L'EMPLACEMENT DE LA DOUCHE. VOIR LE DÉTAIL 8/A5.
 - NOUVELLES CLOISONS DE SALLES DE TOILETTES ET DE DOUCHES. PANNEAUX AVANT FIXÉS AU SOL ET AU PLAFOND AU-DESSUS. PANNEAUX ADJACENTS DE 305 mm AU-DESSUS DU NIVEAU DU PLANCHER FINI À UNE HAUTEUR DE 2135 mm AU-DESSUS DU NIVEAU DU PLANCHER.
 - INSTALLER DE NOUVELLES ARMOIRES-VESTIAIRES AVEC DES PANNEAUX SUPÉRIEURS INCLINÉS ET REMPLIR LES COINS ET LES ESPACES AVEC DES



Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1
Tél. : 709 738-4422
Télec. : 709 738-4455



PLAN CLÉ



ZONES DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

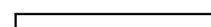


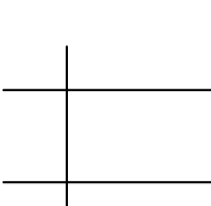

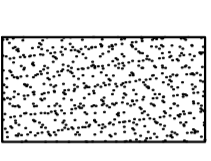

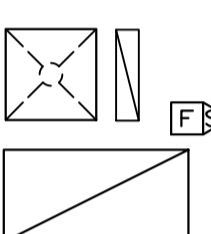
0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		projet

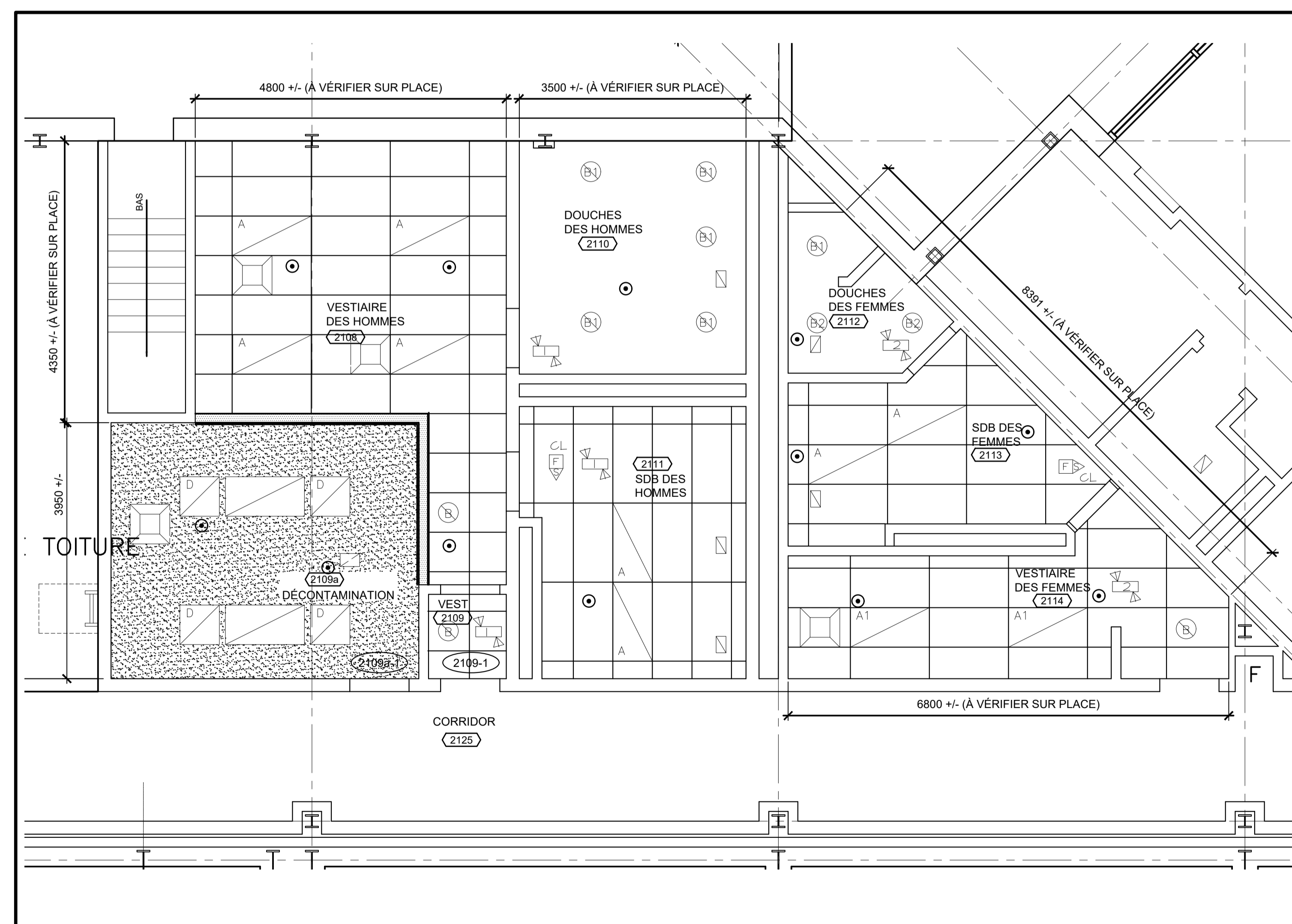
MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

NOUVELLES CONDITIONS PLAN D'ÉTAGE DES SALLES À DÉMOLIR

designed	GS	conçu
date	MARS 2020	
drawn	DDW	dessiné
date	MARS 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
Project Manager	Administrateur de projets TPS&C	
project number	no. du projet	
	STJ-6056	
drawing no.		no. du dessin
	A02	

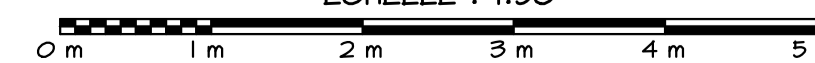
NOUVELLE LÉGENDE :

-  CONSTRUCTION EXISTANTE À LAISSER EN PLACE
-  NOUVELLE CONSTRUCTION MURALE EN BLOCS DE BÉTON DE 190 mm
-  NOUVELLE CONSTRUCTION DE MURS EN PLAQUES DE PLÂTRE
-  NOUVEAU SYSTÈME DE CARREAUX DE PLAFOND SUSPENDU
-  CLOISON EN PLAQUE DE PLÂTRE
-  **PLAFOND SUSPENDU EN PLAQUE DE PLÂTRE :**
PLAQUE DE PLÂTRE DE 16 mm
PROFILÉS DE FOURRURE DE 22 mm À 400 D'ENTRAXE
PROFILÉS PORTEURS EN U DE 38 mm À 1200 D'ENTRAXE AU MAXIMUM.
CALIBRE 18. FILS D'ATTACHE
-  **PLAFOND SUSPENDU EN PLAQUE DE PLÂTRE :**
PLAFOND SUSPENDU EN PLAQUE DE PLÂTRE EXISTANT. RAGRÉER ET RÉPARER TOUT DOMMAGE AVANT ET PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
-  LES APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SONT ILLUSTRÉS AUX FINS D'INFORMATION ET DE COORDINATION. VOIR LE MATÉRIEL MÉCANIQUE ET LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE.

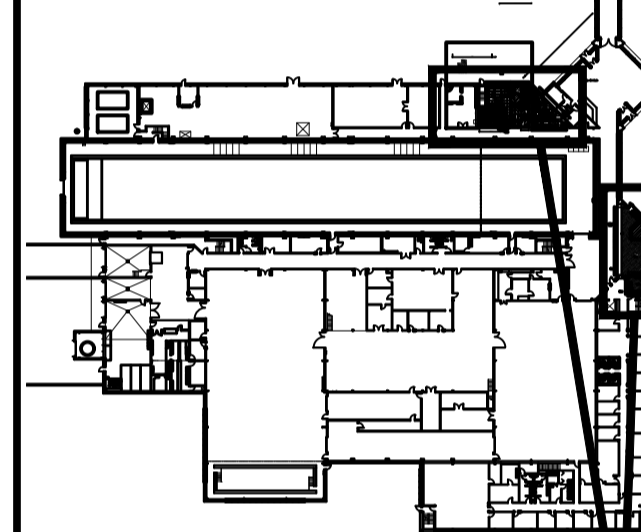


PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI – NOUVELLES CONDITIONS

ÉCHELLE : 1:50



PLAN CLÉ



ZONES DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

o	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		projet

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

drawing dessin

NOUVELLES CONDITIONS PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI

designed GS conçu

date MARS 2020

drawn DDW dessiné

date MARS 2020

approved approuvé

date

Tender Soumission

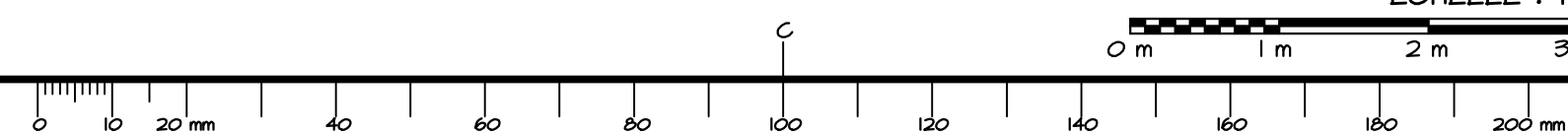
PMESOC Project Manager Administrateur de projets TPSC

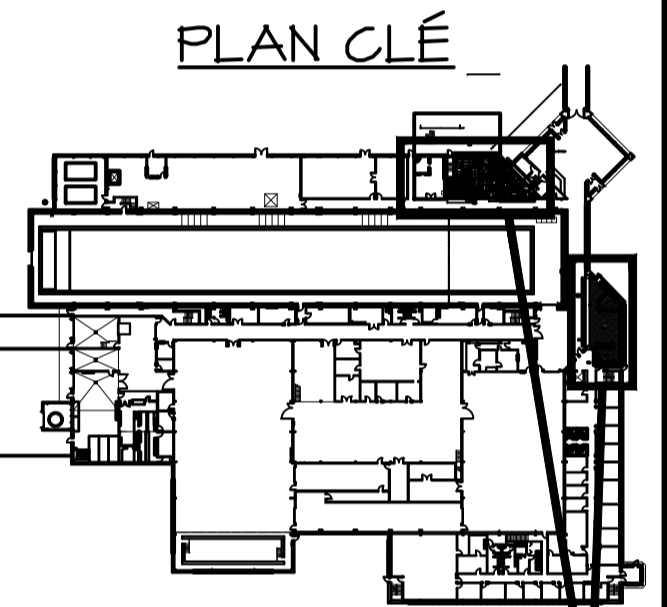
project number no. du projet

STJ-6056

drawing no. no. du dessin

A03





ZONES DE TRAVAUX

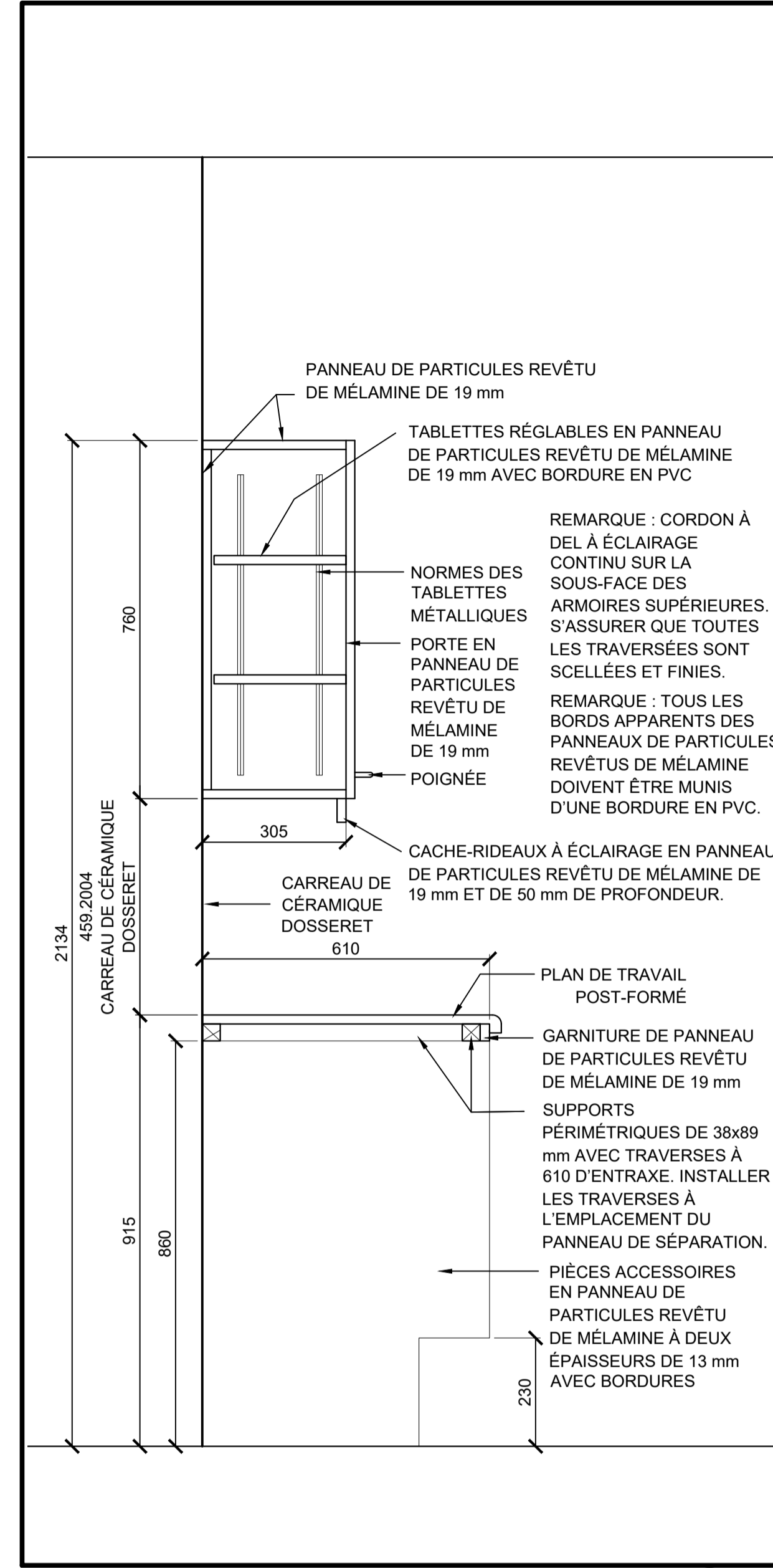
L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		proj

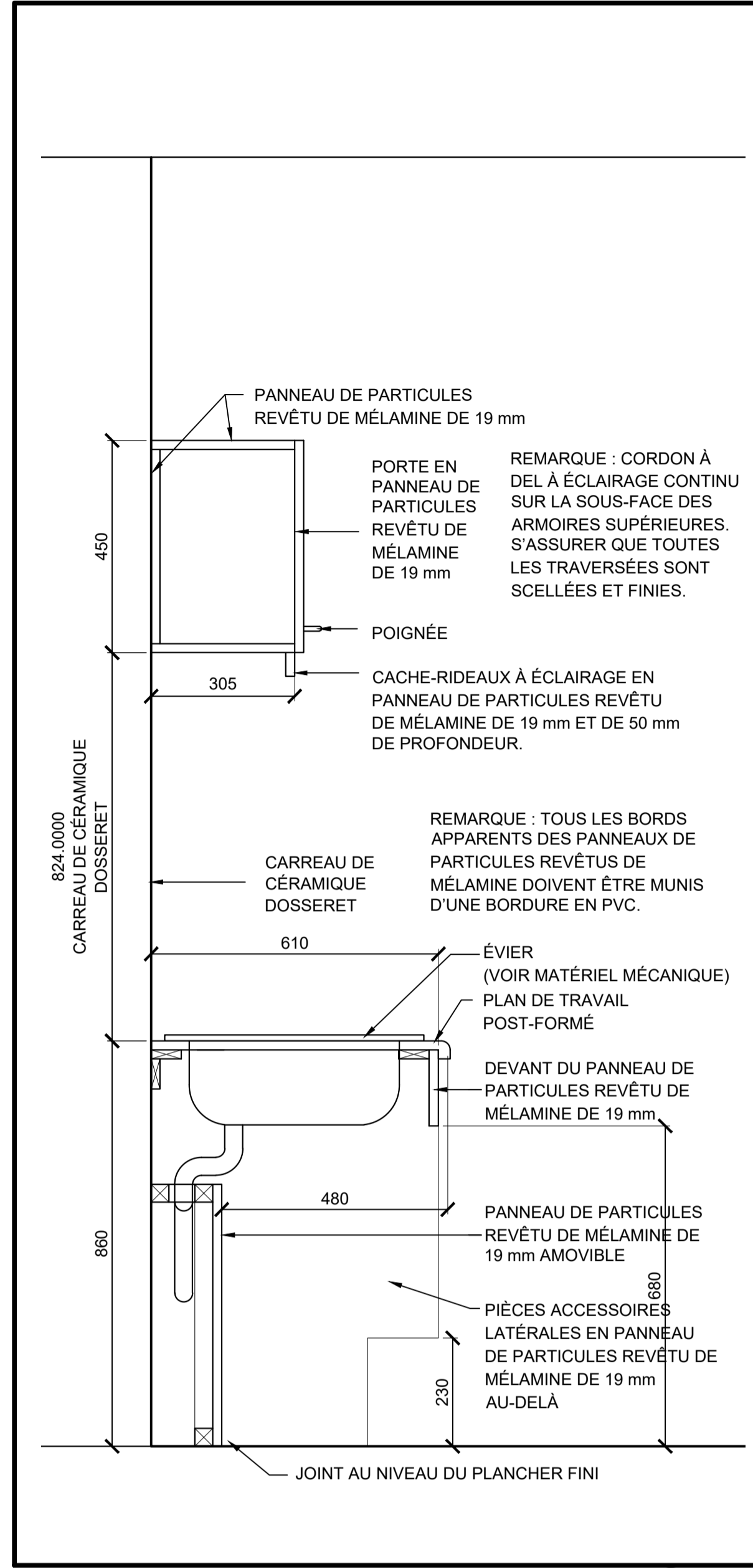
MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

DÉTAILS

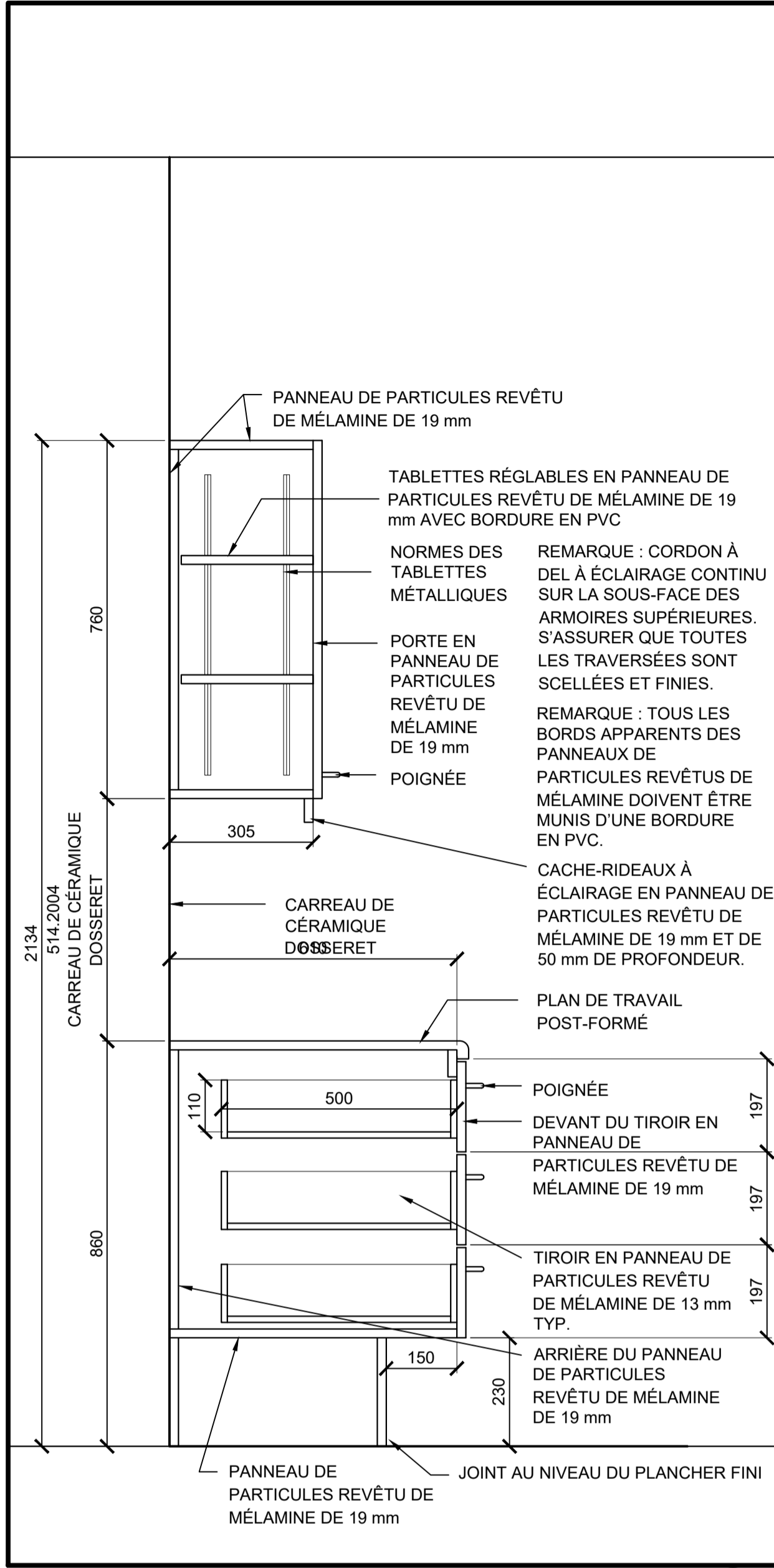
designed	GS	conçu
date	MARS 2020	
drawn	DDW	dessiné
date	MARS 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
Project Manager	Administrateur de projets TPSC	
project number		no. du projet
	STJ-6056	
drawing no.		no. du dessin
	A04	



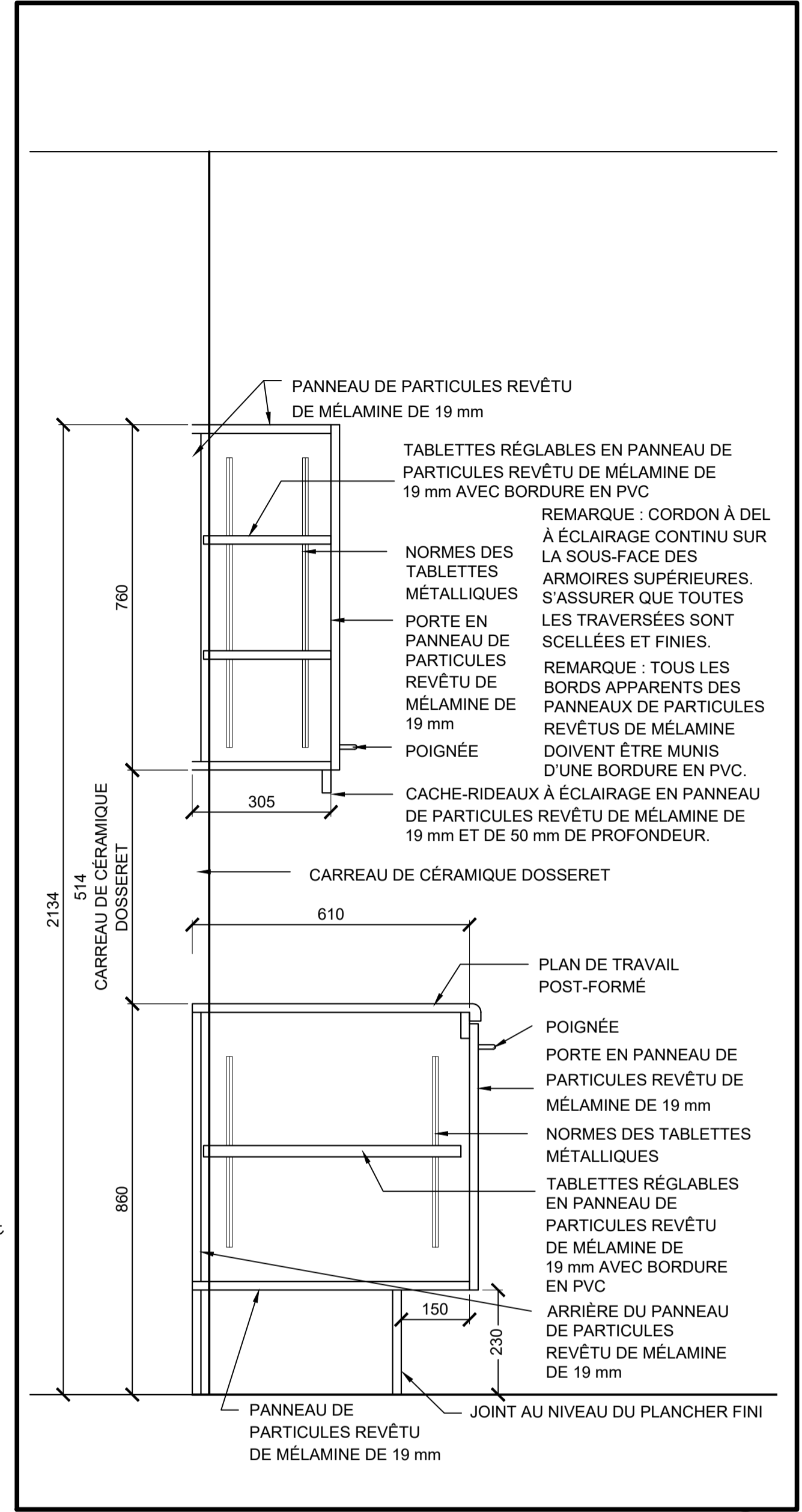
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 4
 ÉCHELLE : 1:10



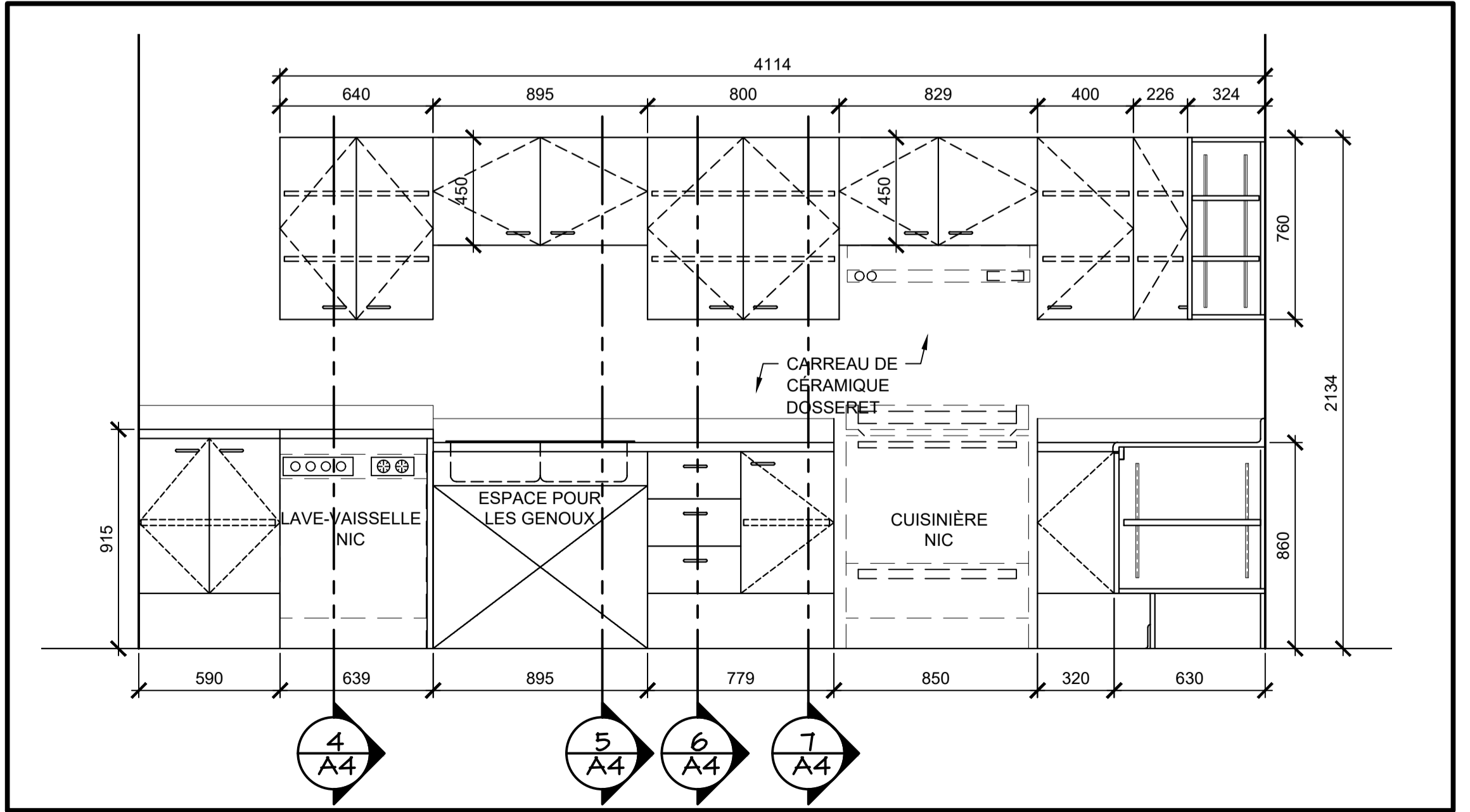
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 5
 ÉCHELLE : 1:10



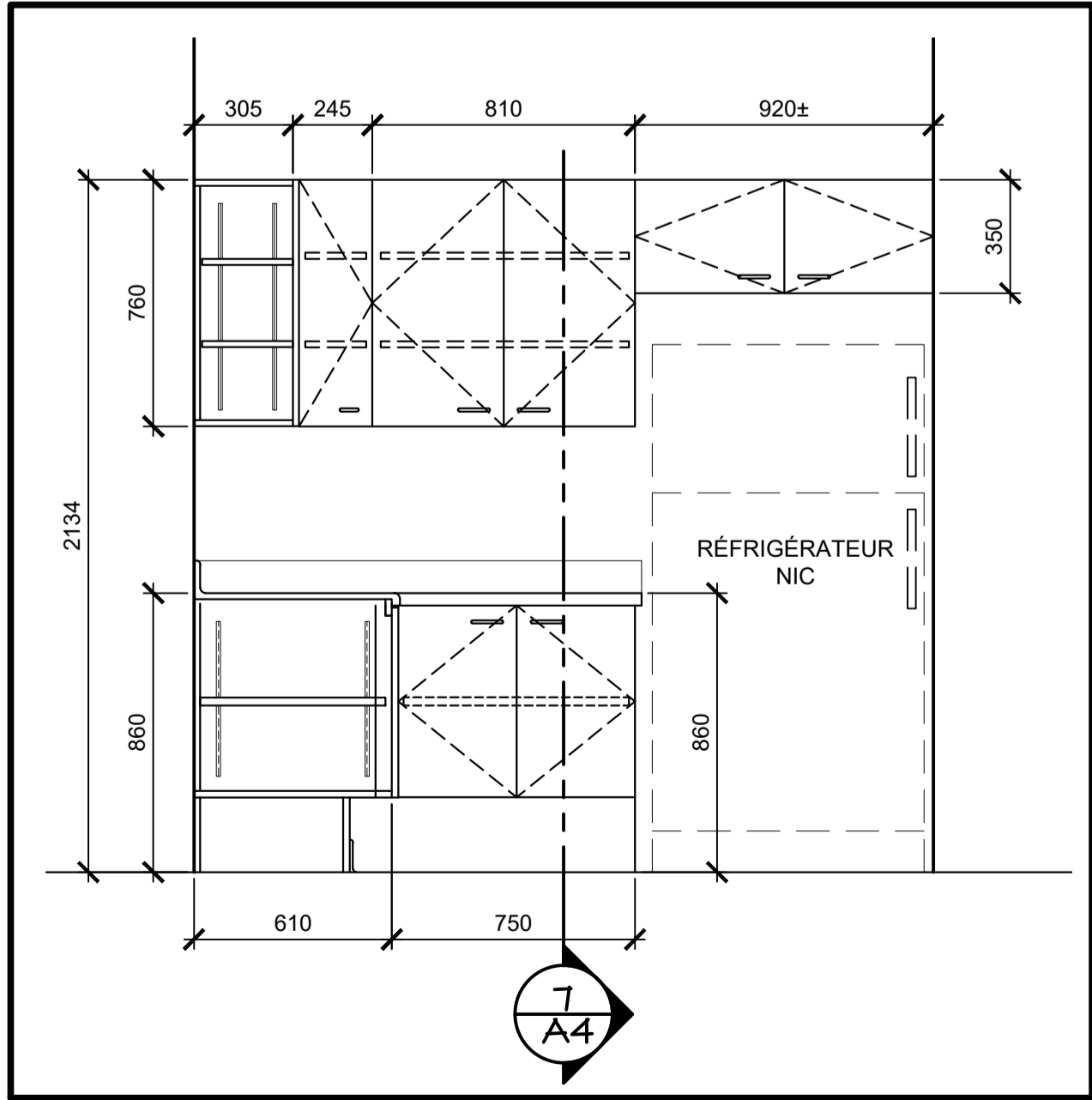
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 6
 ÉCHELLE : 1:10



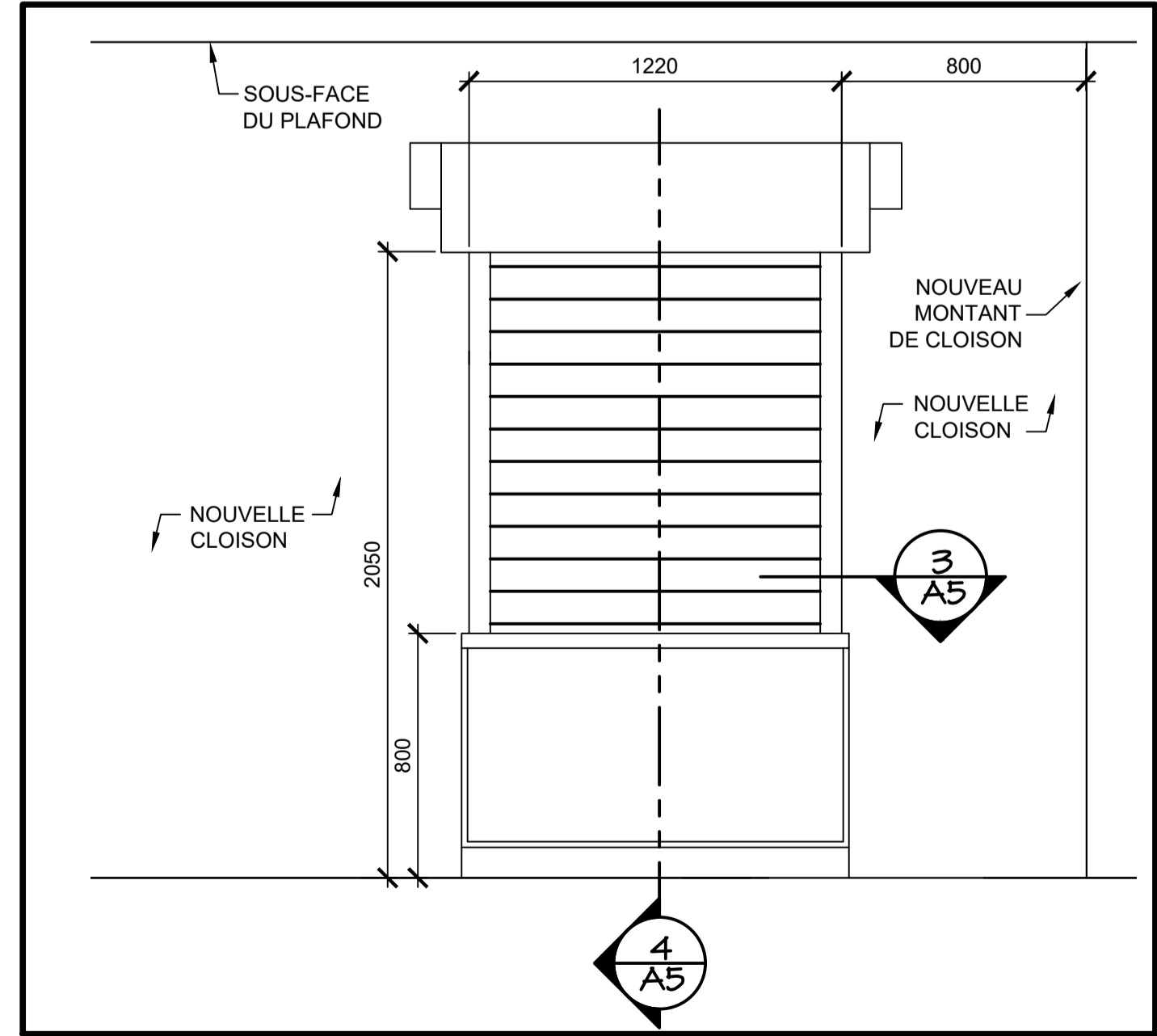
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 7
 ÉCHELLE : 1:10



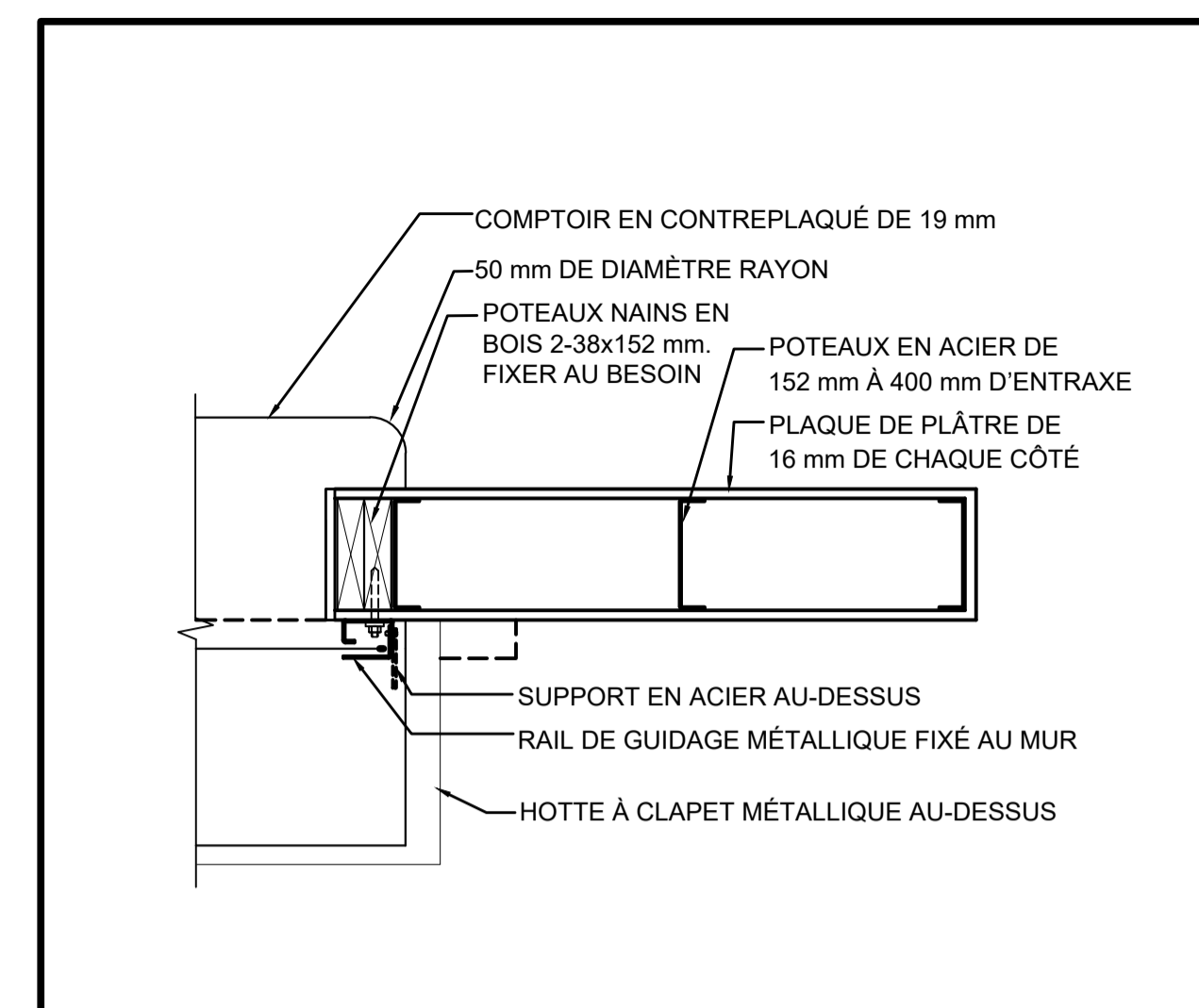
ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 1
 ÉCHELLE : 1:20



ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 2
 ÉCHELLE : 1:20

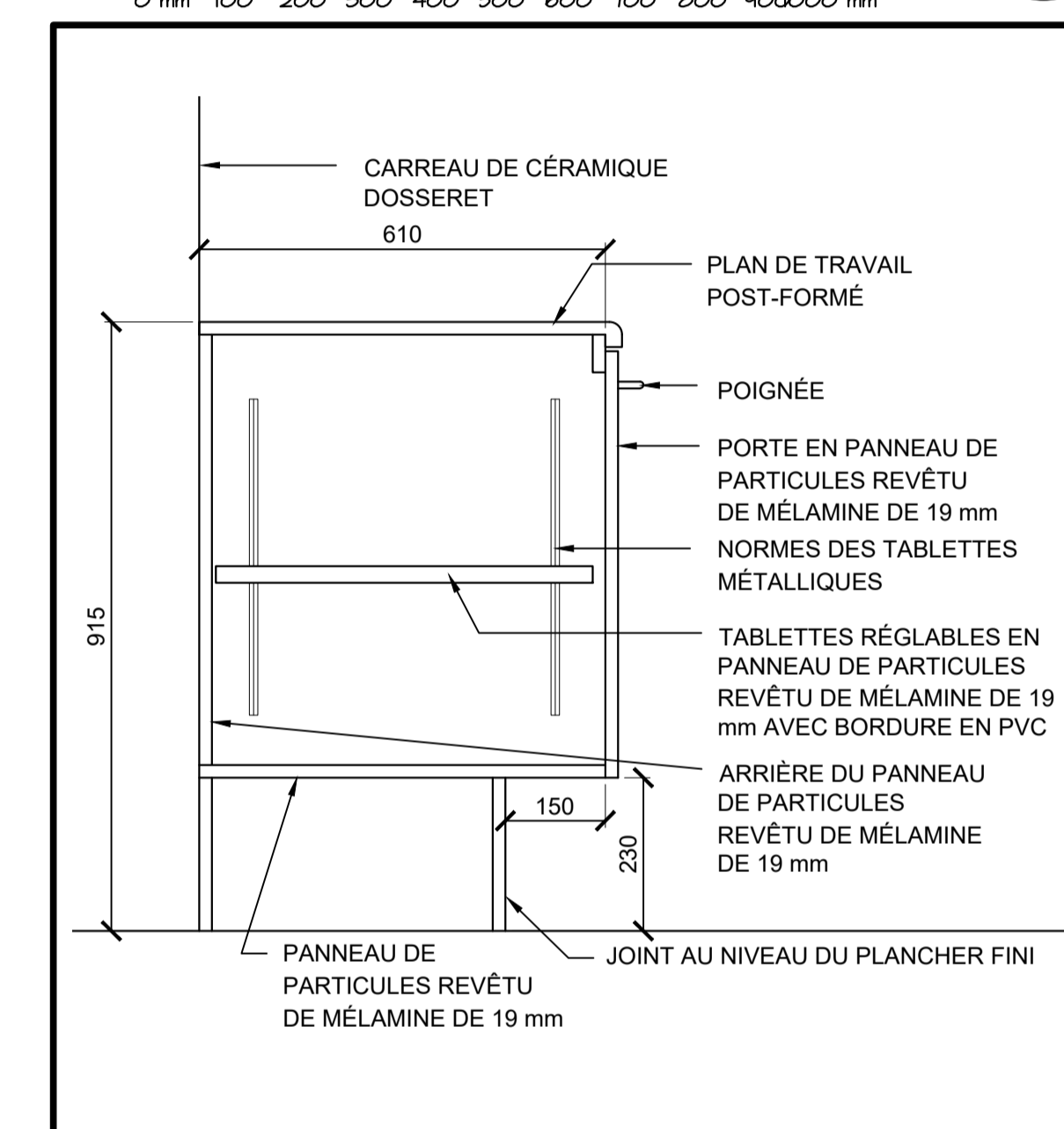


ÉLÉVATION DU PASSE-PLATS DE LA CUISINE 3
 ÉCHELLE : 1:20



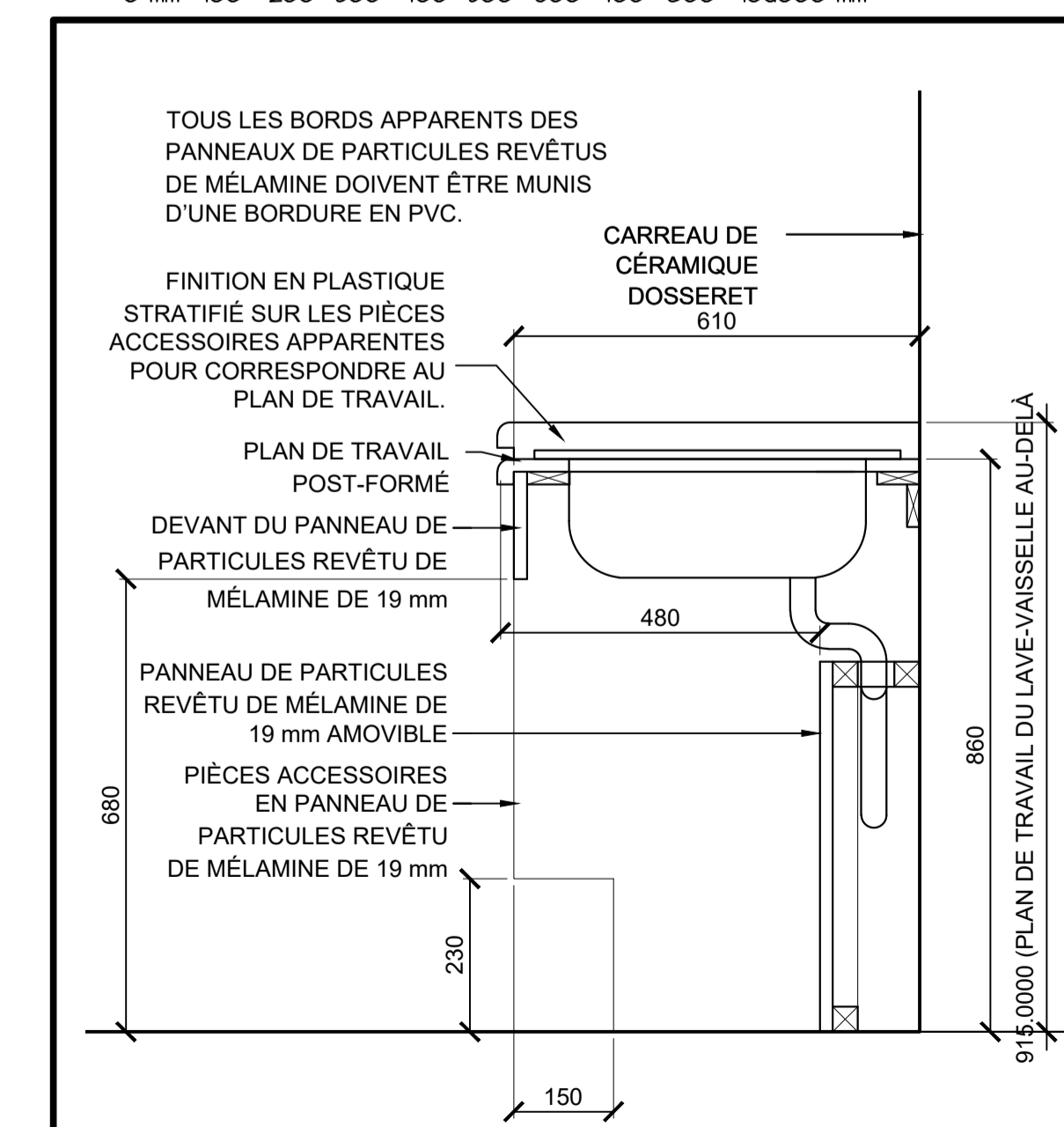
PASSE-PLATS DE LA CUISINE – DÉTAIL DU PLAN 3 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



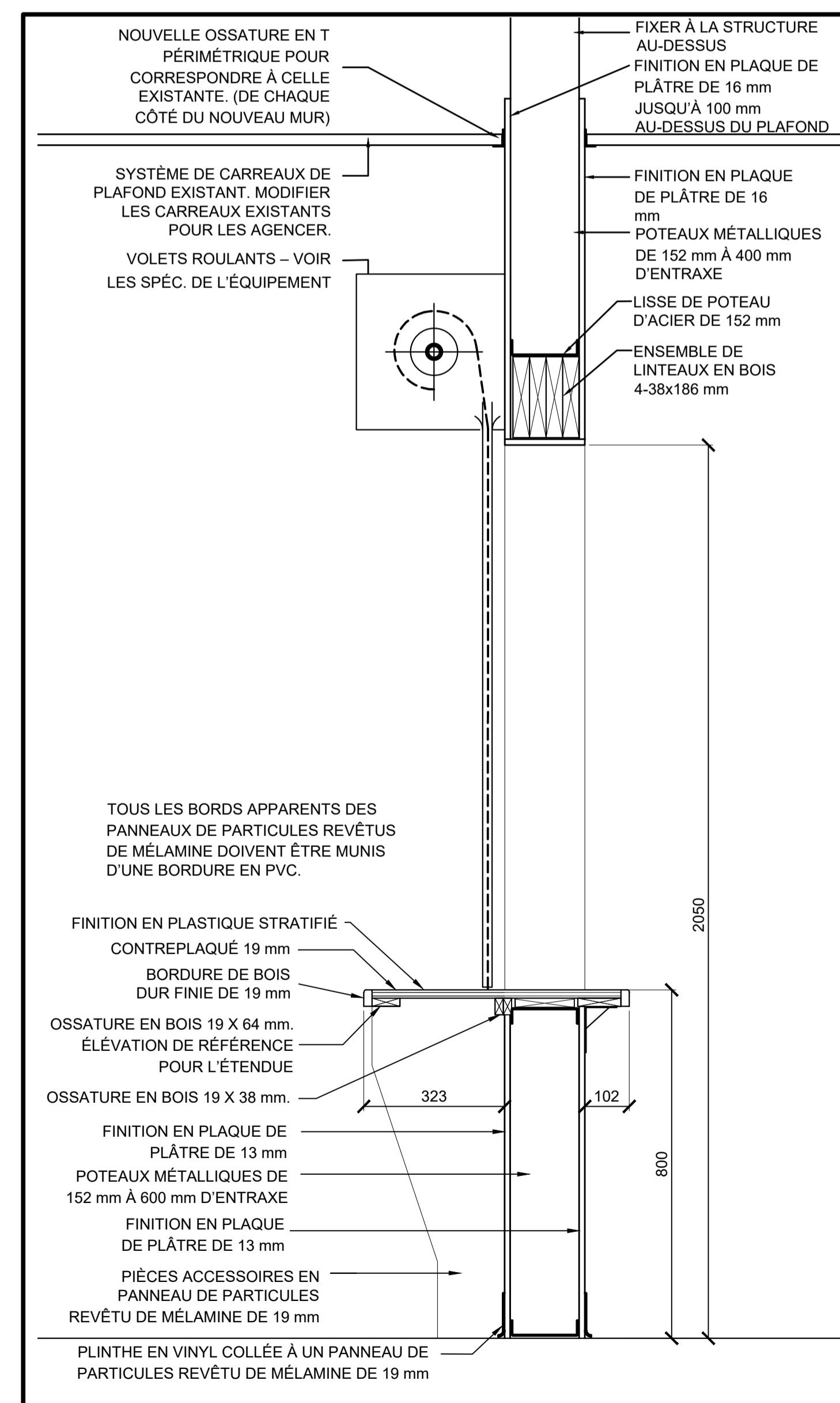
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 2 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



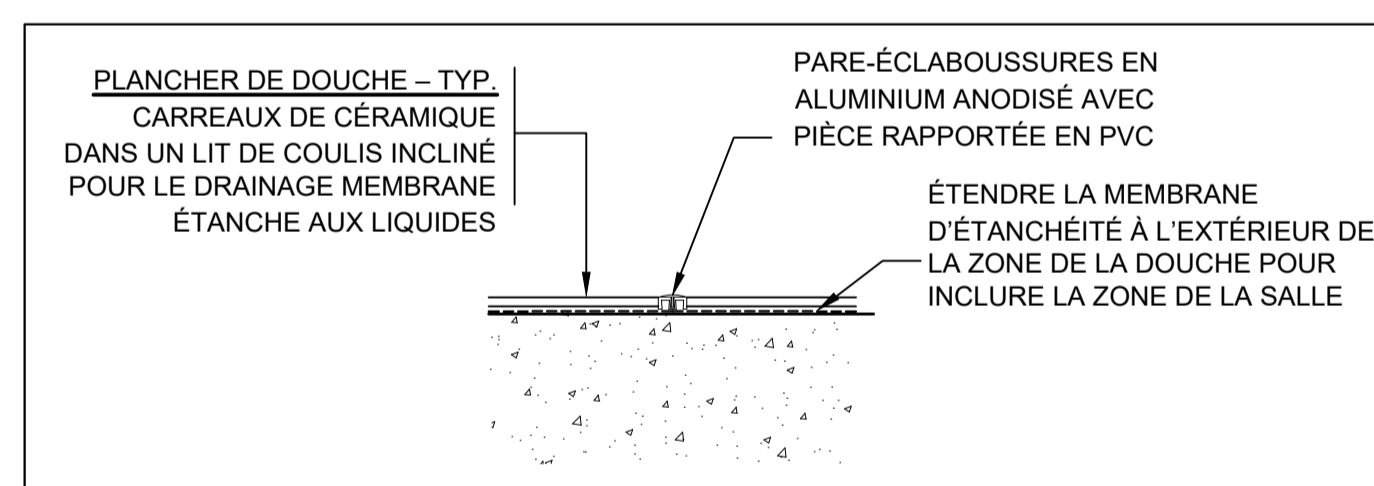
COUPE DE LA MENUISERIE DE LA CUISINE 1 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



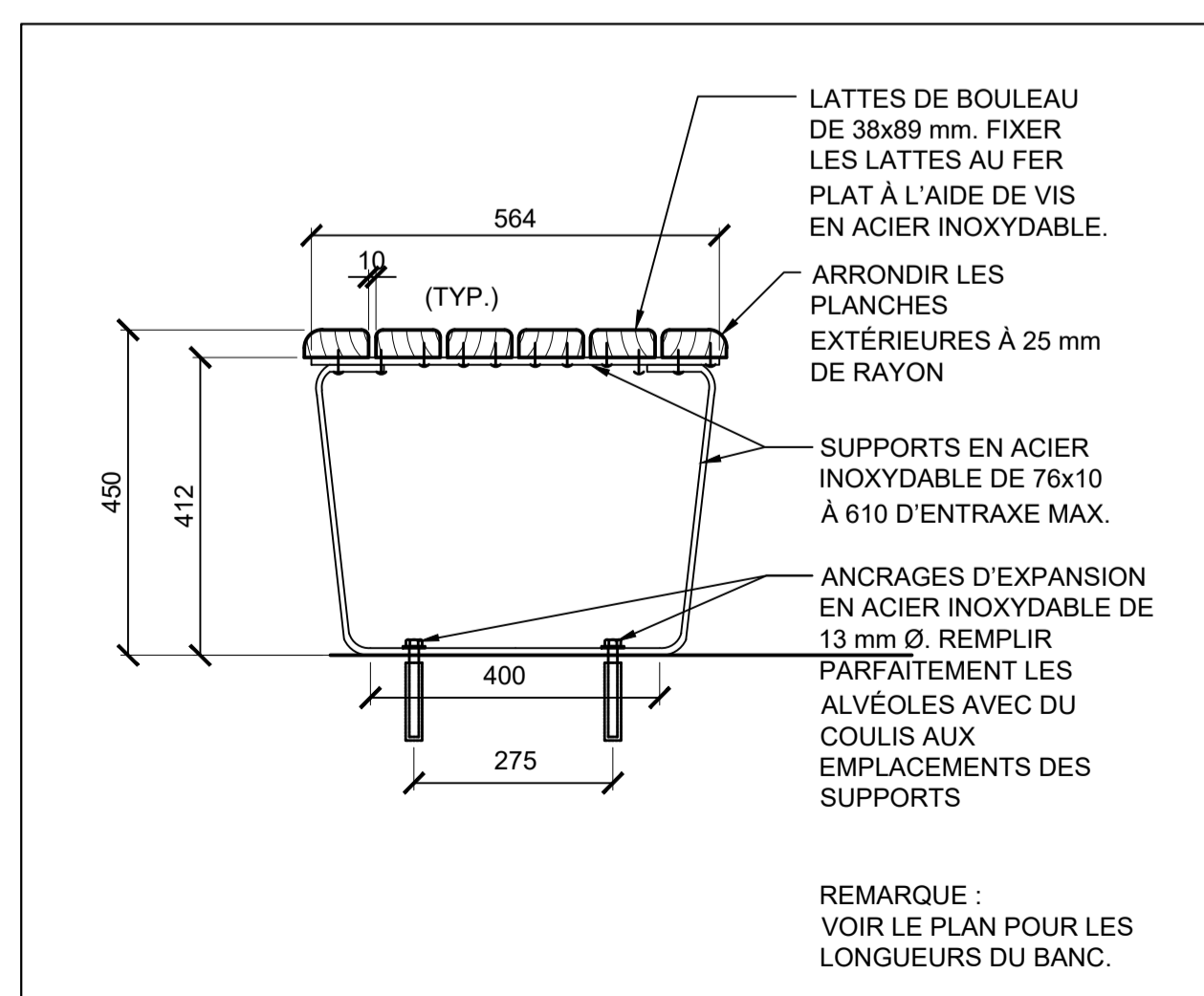
COUPE DE LA MENUISERIE DU PASSE-PLATS DE LA CUISINE 4 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



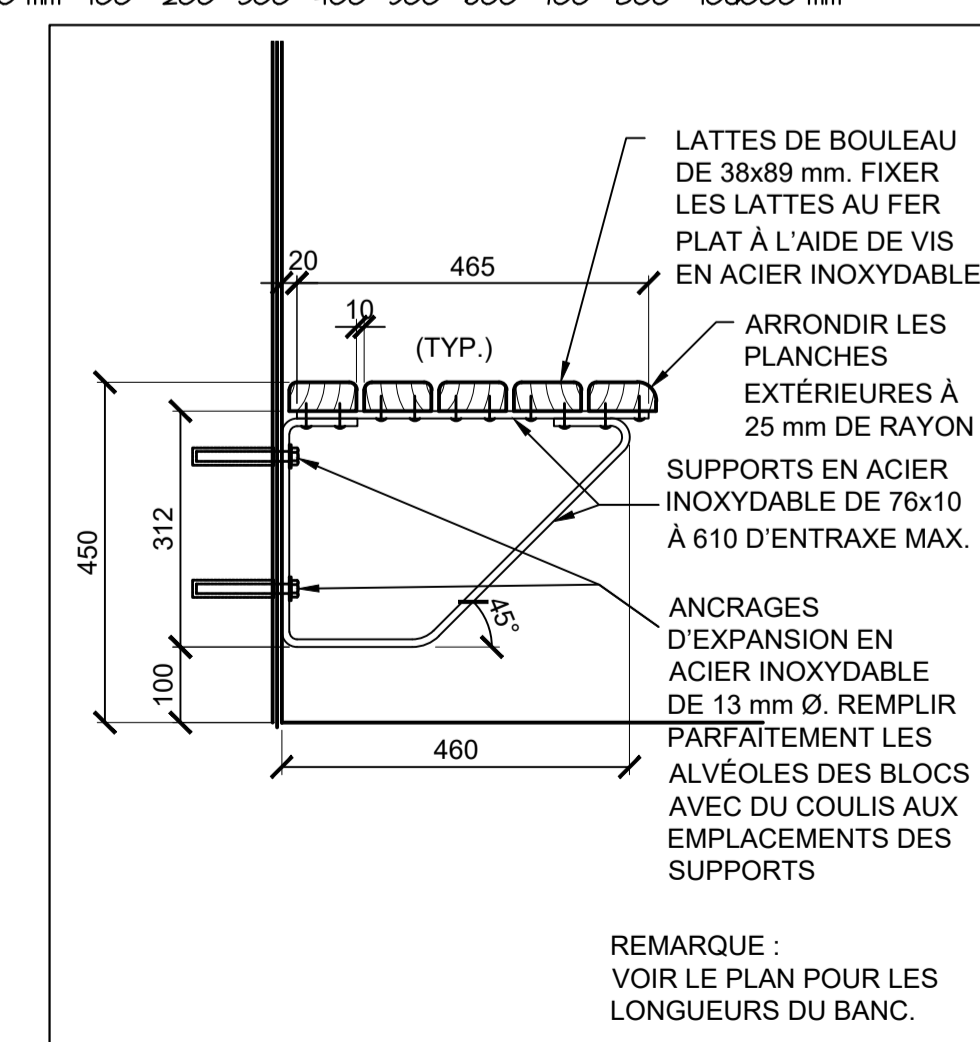
DÉTAIL DES COUCHES DE TRANSITION TYPQUES DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE 8 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



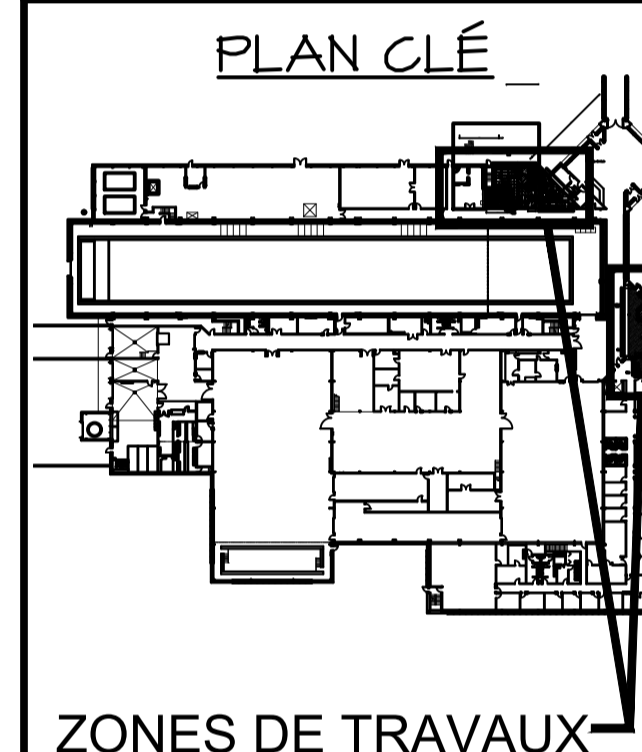
BANC DE VESTIAIRE MONTÉ AU SOL 7 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



BANC DE VESTIAIRE MONTÉ AU MUR 6 A5

ÉCHELLE : 1:10
0 mm 100 200 300 400 500 600 700 800 900000 mm



L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		projet

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

DÉTAILS

designed	GS	corçu
date	MARS 2020	
drawn	DDW	dessiné
date	MARS 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
Project Manager	Administrateur de projets TP56C	
project number		no. du projet

STJ-6056
drawing no. A05 no. du dessin

LÉGENDE:

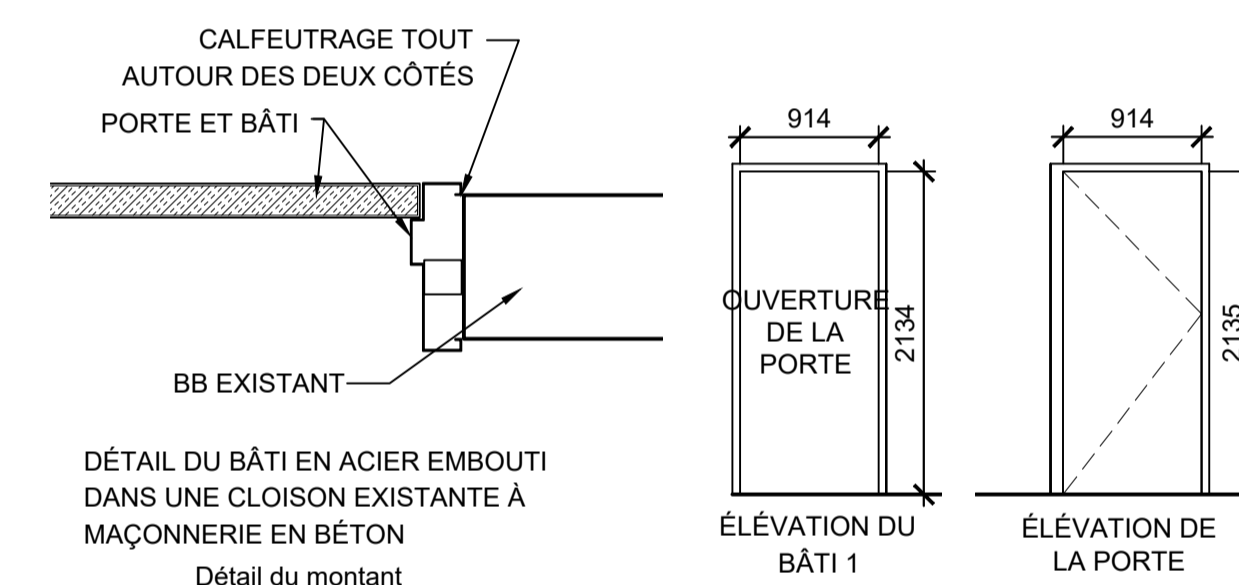
ACT	CARREAU DE PLAFOND SUSPENDU INSONORISANT - VOIR SPÉC.
BB	BLOC DE BÉTON
BÉT.	BÉTON
CPT	TAPIS-MOQUETTES EN DALLES/PLINTHE EN TAPIS-MOQUETTE
CC	CARREAU DE CÉRAMIQUE
EX	EXISTANT
PP	PLAQUE DE PLÂTRE
PPEX	PLAQUE DE PLÂTRE EXISTANTE
VIT	CLOISON VITRÉE EN ALUMINIUM
MC	MÉTAL CREUX
PF	PRÉFINI
AE	ACIER EMBOUTI
PT	PEINTURE
RSF1	REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE EN FEUILLES
C	PLINTHE EN CAOUTCHOUC
AMB	ÂME MASSIVE EN BOIS
-	NON APPLICABLE

NOTES GÉNÉRALES:

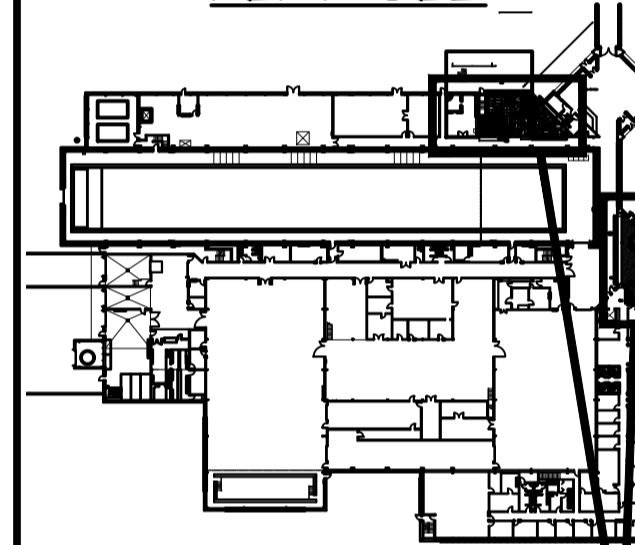
1. PEINTURER TOUTES LES PORTES ET TOUS LES BÂTIS DE L'ENSEMBLE DE LA ZONE DE TRAVAIL.
2. LES NOUVEAUX PLAFONDS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS AUX ÉLÉVATIONS DE PLAFOND EXISTANTES.
3. NOUVEAUX CARREAUX DE CÉRAMIQUE SUR TOUS LES MURS DE MAÇONNERIE EN BÉTON EXISTANTS, SAUF DANS L'ENCEINTE DE DÉCONTAMINATION 2109A, SALLE DU PERSONNEL 101. CARREAUX DE CÉRAMIQUE SUR LES MURS DU DOSSERET SOUS LA MENUISERIE DE LA CUISINE 102.

NOMENCLATURE DES REVÊTEMENTS DE FINITION DES SALLES																	
SALLE	No	NOM	PLAN-CHER		PLINTHE		MUR N.		MUR E.		MUR S.		MUR O.		PLAFOND		OBSERVATIONS
			Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Mat.	Hauteur		
2108	VESTIAIRE DES HOMMES	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	CT	PF	CT	PF	ACT	PF	2800	-
2109	VESTIBULE	CT	CT	CB	PT	CB	PT	CB	PT	CB	PT	PPEX	PT			2800	
2109a	DÉCONTAMINATION	CT	CT	CCEX	PT/CC	CCEX	PT/CC	EX	PT	EX	PT	PP	PT			2800	CC SUR LA NOUVELLE SURFACE EN PLÂTRE
2110	DOUCHE DES HOMMES	CT	CT	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	PPEX	PT			2800	
2111	SALLE DE TOILETTES DES HOMMES	CT	CT	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	ACT	PT			2800	
2112	DOUCHE DES FEMMES	CT	CT	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	PPEX	PT			2800	
2113	SALLE DE TOILETTES DES FEMMES	CT	CT	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	ACT	PT			2800	
2114	VESTIAIRE DES FEMMES	CT	CT	CT	CT	CT	PF	CT	PF	CT	PF	ACT	PT			2800	
2125	CORRIDOR	EX	EX	EX	-	-	-	EX	-	-	-	EX	PT			2800	
101	SALLE DU PERSONNEL	CCV/ CPT	V	EX	PT	EX	PT	PPEX	PT	EX	PT	EX	PF			2440	
102	CUISINE	CCV	R	PP	PT	PP	PT	PP	PT	PP	PT	EX	PF			2440	

NOMENCLATURE DES PORTES ET BÂTIS															
Numéro de porte	Nom de la salle	PORTE					BÂTI					CARACTÉRISTIQUES NOMINALES		OBSERVATIONS	
		TAILLE (Largeur x HAUTEUR)	Épais.	Élev.	Matériel	FINITION Couleur	Mat'l	Détail du montant	FINITION	Élev. DU BÂTI	FRR	CSA			
2109-1	VESTIBULE	EX	-	-	MC EX	PT	-	PS	-	PT	-	-	-	-	
2109a-1	DÉCONTAMINATION	914X2135	45	VOIR CI-DESSOUS	MC	PT	H1.0	PS	VOIR CI-DESSOUS	PT	VOIR CI-DESSOUS	N/R	-	-	ACCÈS PAR LECTEUR DE CARTE



PLAN CLÉ



ZONES DE TRAVAUX

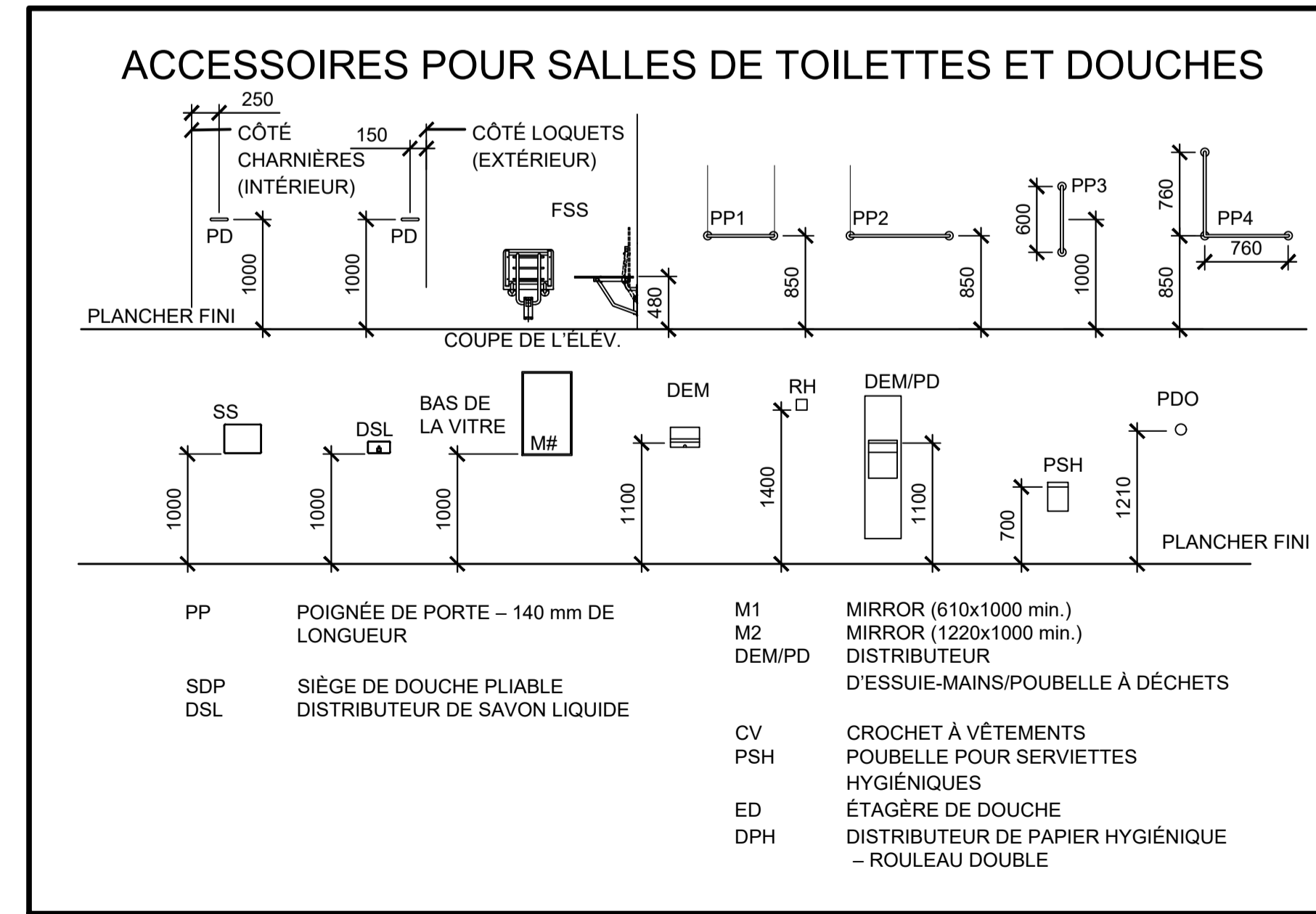
L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR PLACE ET AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUT ÉCART.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		projet

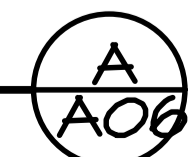
MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

NOMENCLATURES ACCESSIBILITÉ NORMES DE RÉFÉRENCE

designed	GS	conçu
date	MARS 2020	
drawn	DDW	dessiné
date	MARS 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
Project Manager	Administrateur de projets TP&C	
project number	no. du projet	
	STJ-6056	
drawing no.	no. du dessin	
	A06	



HAUTEURS DE MONTAGE TYPIQUES DES ACCESSOIRES DE SALLES DE TOILETTES



APPAREILS SANITAIRES	
W.-C.	
URINOIR	
LAVABO	
DOUCHE	
AVALOIR AU SOL	
LAVABO À MAINS	

LES LETTRES DÉSIGNENT LE TYPE D'APPAREIL. LE NUMÉRO QUI SUIT LE TYPE D'APPAREIL INDIQUE LA SUBDIVISION DU TYPE D'APPAREIL. SE REPORTER AUX NOMENCLATURES ET AUX SPÉCIFICATIONS DE LA PLOMBERIE.

PLOMBERIE ET RÉFRIGÉRATION	
ÉGOUTS SANITAIRES	
ÉVENT	
EAU FROIDE DOMESTIQUE	
EAU CHAUDE DOMESTIQUE	
TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE À ENLEVER	
RECIRCULATION DE L'EAU CHAUDE DOMESTIQUE	
COLONNE MONTANTE VERS LE BAS	
COLONNE MONTANTE VERS LE HAUT	
REGARD DE NETTOYAGE DE MUR/PLAFOND	
ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE	
VANNE D'ÉQUILIBRAGE THERMIQUE	
SIPHON P	
REGARD DE NETTOYAGE DU SOL	
POMPE DE CIRCULATION	
RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE	

CHAUFFAGE, VENTILATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR	
VENTILATEUR MONTÉ DIRECTEMENT SUR LA TUYAUTERIE (AIR EXTRAIT OU AIR REPRIS)	
DIFFUSEUR DE PLAFOND	
GRILLE D'AIR SOUFFLÉ OU D'AIR REPRIS OU REGISTRE	
DIRECTION DU DÉBIT D'AIR	
NOUVEAU CONDUIT	
CONDUIT EXISTANT À ENLEVER	
CAPTEUR DE TEMPÉRATURE	
THERMOSTAT PNEUMATIQUE	

SYSTÈMES D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES	
TÊTE D'EXTINCTEUR SUSPENDUE (À ENLEVER)	
TÊTE D'EXTINCTEUR SUSPENDUE (NOUVELLE)	
TUYAUTERIE D'EXTINCTEURS (NOUVELLE)	
TUYAUTERIE D'EXTINCTEURS (À ENLEVER)	

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION CARREAU DE CÉRAMIQUE DANS UN LIT DE COULIS

1. TOUTS LES DISPOSITIFS À ENLEVER PEUVENT NE PAS ÊTRE INDIQUÉS SUR LES PLANS DE DÉMOLITION. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONFIRMER L'ÉTENDUE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION LORS DE LA VISITE DU CHANTIER PRÉCÉDANT L'APPEL D'OFFRES. AUCUNE ALLOCATION ADDITIONNELLE NE SERA ACCORDÉE POUR DES ÉLÉMENTS QU'UNE VISITE NORMALE DU CHANTIER PRÉCÉDANT L'APPEL D'OFFRES AURAIT PERMIS D'IDENTIFIER.
2. SOLVANTS, ADHÉSIFS OU AUTRES PRODUITS UTILISÉS DOIVENT ÊTRE À FAIBLE ÉMISSION D'ODEURS/COV CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
3. MINIMISER AUTANT QUE POSSIBLE LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE POUSSIÈRE. UTILISER DES AGENTS HUMIDES LORSQUE CELA EST POSSIBLE.
4. LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE A LE PREMIER DROIT DE REFUS POUR TOUT LE MATÉRIEL ENLEVÉ. SI LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE REFUSE DU MATÉRIEL, L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER CELUI-CI DU CHANTIER ET L'EN ÉVACUER.
5. REMPLIR ET RAGRÉER LES OUVERTURES DANS LES REVÊTEMENTS DE FINITION DES PLANCHERS, DES MURS ET DES PLAFONDS RÉSULTANT DE L'ENLÈVEMENT DE LA TUYAUTERIE, DES CONDUITS À COMMANDES, ETC. EXISTANTS.
6. RAGRÉER ET FINIR TOUTES LES SURFACES POUR QUELLES CORRESPONDENT À CELLES AYANT ÉTÉ TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX.
7. COORDONNER AVEC LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE TOUT ARRÊT NÉCESSAIRE DES SERVICES DU BÂTIMENT.

NOTES GÉNÉRALES

1. L'ENTREPRENEUR DOIT NUMÉRISER L'EMPLACEMENT DE CHAQUE TRAVERSÉE DANS LE PLANCHER/PLAFOND POUR CONFIRMER QUE LA ZONE EST EXEMPTÉ DE CONDUITS ET DE BOÎTES DANS LA DALLE AVANT DE PROCÉDER AU CAROTTAGE OU AU DÉCOUPAGE DE LA DALLE.
2. EN CAS D'INCERTITUDE CONCERNANT LE TRAVAIL À EFFECTUER, DEMANDER DES DIRECTIVES AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
3. VÉRIFIER TOUTES LES HEURES DE TRAVAIL AUPRÈS DU REPRÉSENTANT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
4. CHAQUE FOIS QU'IL EST PROPOSÉ D'APPORTER UN OU DES CHANGEMENTS À LA CONCEPTION, À L'ENTENTE OU AU TYPE D'ÉQUIPEMENT PRÉVU DANS LES DESSINS OU LES SPÉCIFICATIONS, IL FAUT EN ESTIMER LE COÛT ET SOUMETTRE EN TROIS EXEMPLAIRES DES ESTIMATIONS DÉTAILLÉES DES COÛTS DE TOUTS LES APPAREILS, MATÉRIEL ET MATÉRIELS ET MAIN-D'ŒUVRE CONCERNÉS PAR LA MODIFICATION OU LA SUBSTITUTION.
5. SUPPRIMER TOUTS LES TRONÇONS MORTS JUSQU'ÀUX CONDUITES PRINCIPALES LORSQUE LES APPAREILS SONT RETIRÉS ET QUE LA CANALISATION D'ALIMENTATION EN EAU N'EST PLUS NÉCESSAIRE. SUPPRIMER TOUT AUTRE TRONÇON MORT IDENTIFIÉ PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, MAIS QUI N'EST PAS NÉCESSAIREMENT ASSOCIÉ AU REMPLACEMENT DES APPAREILS.
6. RÉPARER/RÉAPPLIQUER DU RUBAN AUTOUR DE TOUTE ISOLATION EXISTANTE DE TUYAUTERIE/CONDUIT LÂCHE OU TOMBANTE.

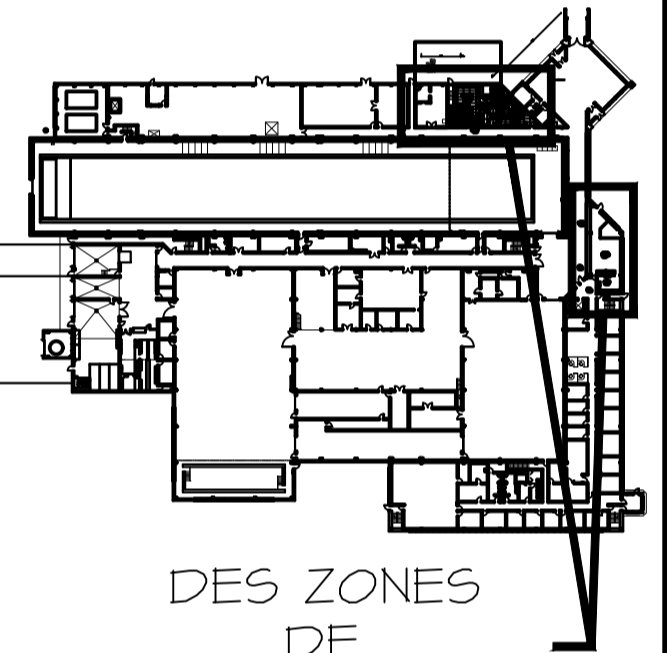
NRC - CNRC

Gibbons + Snow
architects
Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's,
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1
Tél. : 709 738-4422
Télééc. : 709 738-4455

CBCL

NOTES GÉNÉRALES :

PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date

project projet

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

drawing dessin
MATÉRIEL MÉCANIQUE

designed BH conçu

date JUILLET 2020

drawn JSJ dessiné

date JUILLET 2020

approved approuvé

date

Tender Soumission

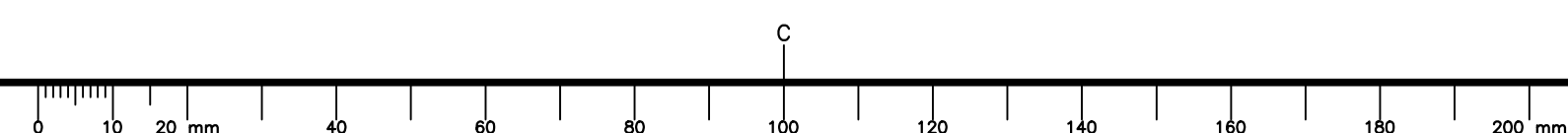
PWGSC Project Manager Administrateur de projets TPSGC

project number no. du projet

STJ-6056

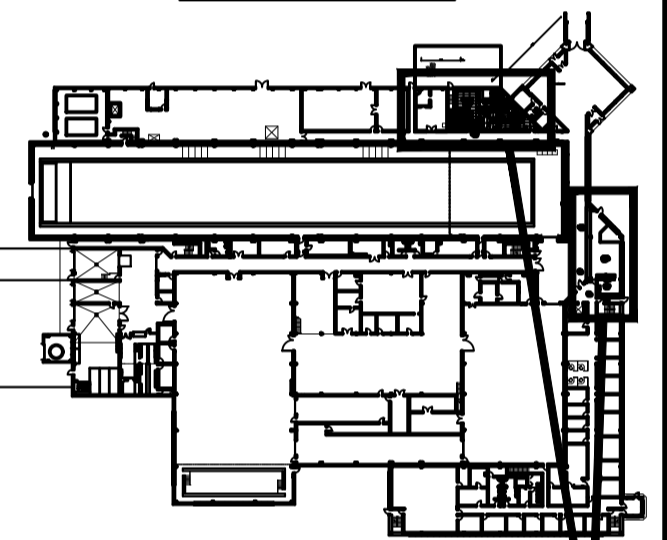
drawing no. no. du dessin

M01



NOTES GÉNÉRALES :

PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

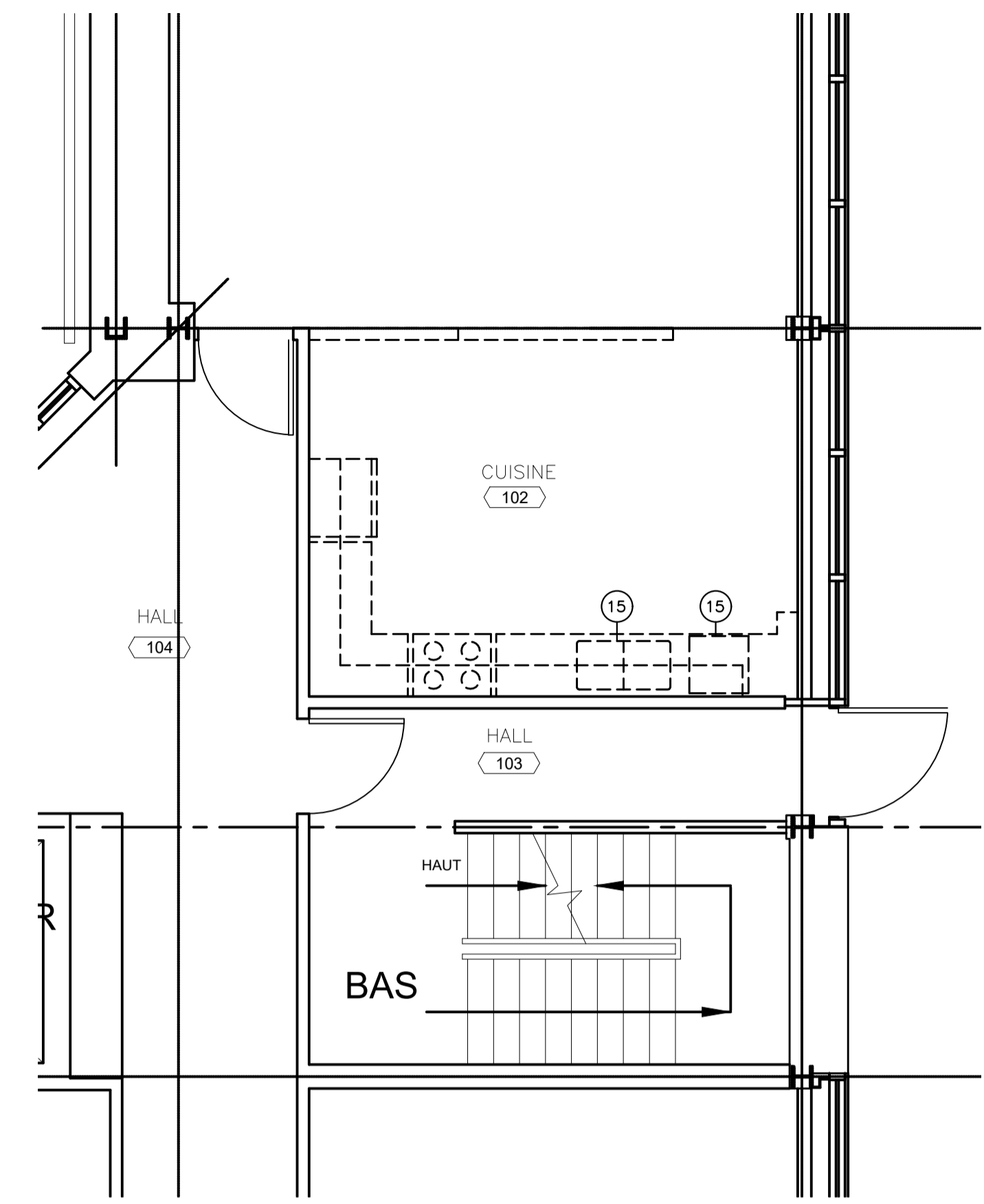
0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		project

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

MATÉRIEL MÉCANIQUE

DISPOSITIONS DU PLAN D'ÉTAGE EXISTANT/À DÉMOLIR

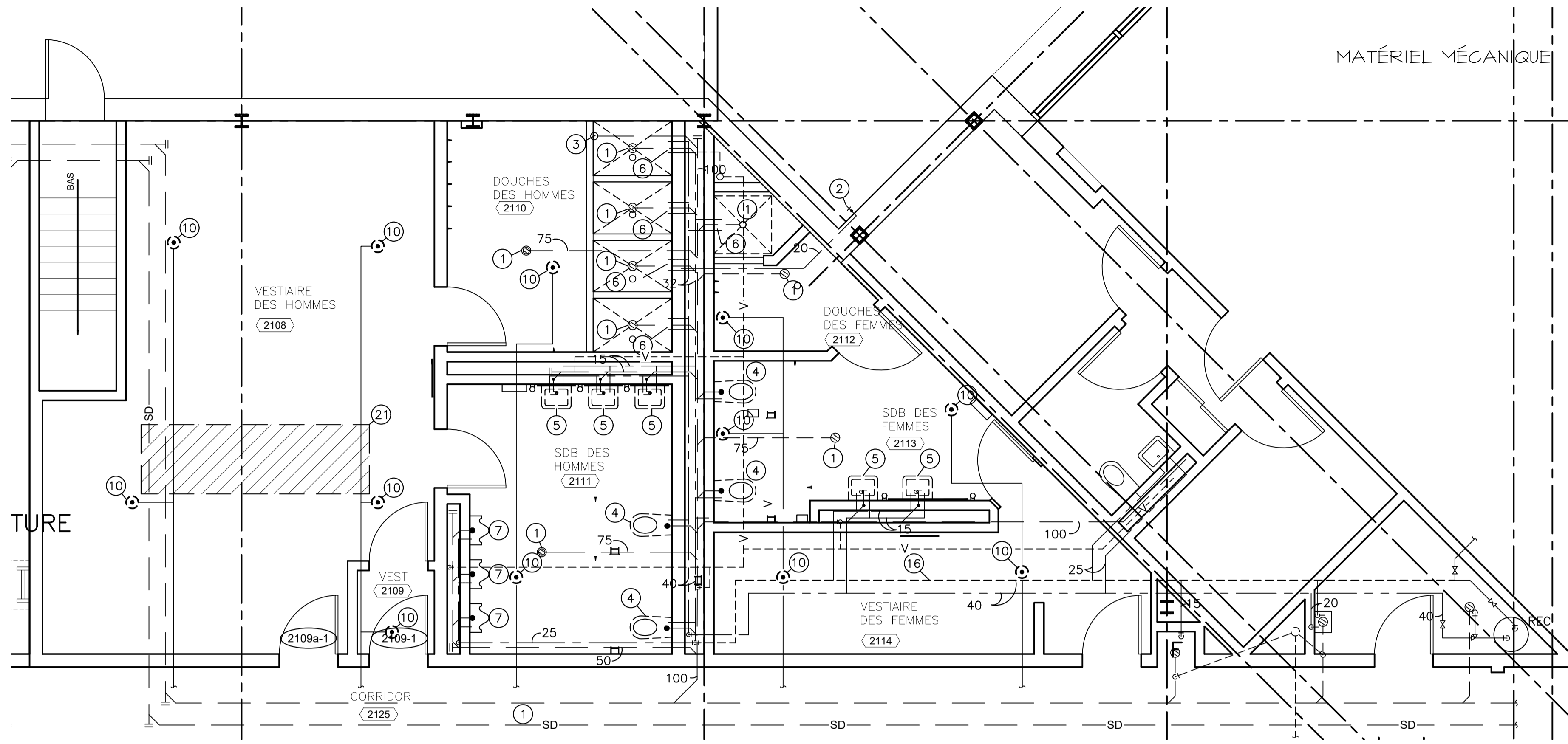
designed	BH	conçu
date	JUILLET 2020	
drawn	JSJ	dessiné
date	JUILLET 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets TPSGC	
project number		no. du projet
	STJ-6056	
drawing no.		no. du dessin
	M02	



DISPOSITION DE LA PLOMBERIE DE LA CUISINE EXISTANTE/À DÉMOLIR

ÉCHELLE : 1:50

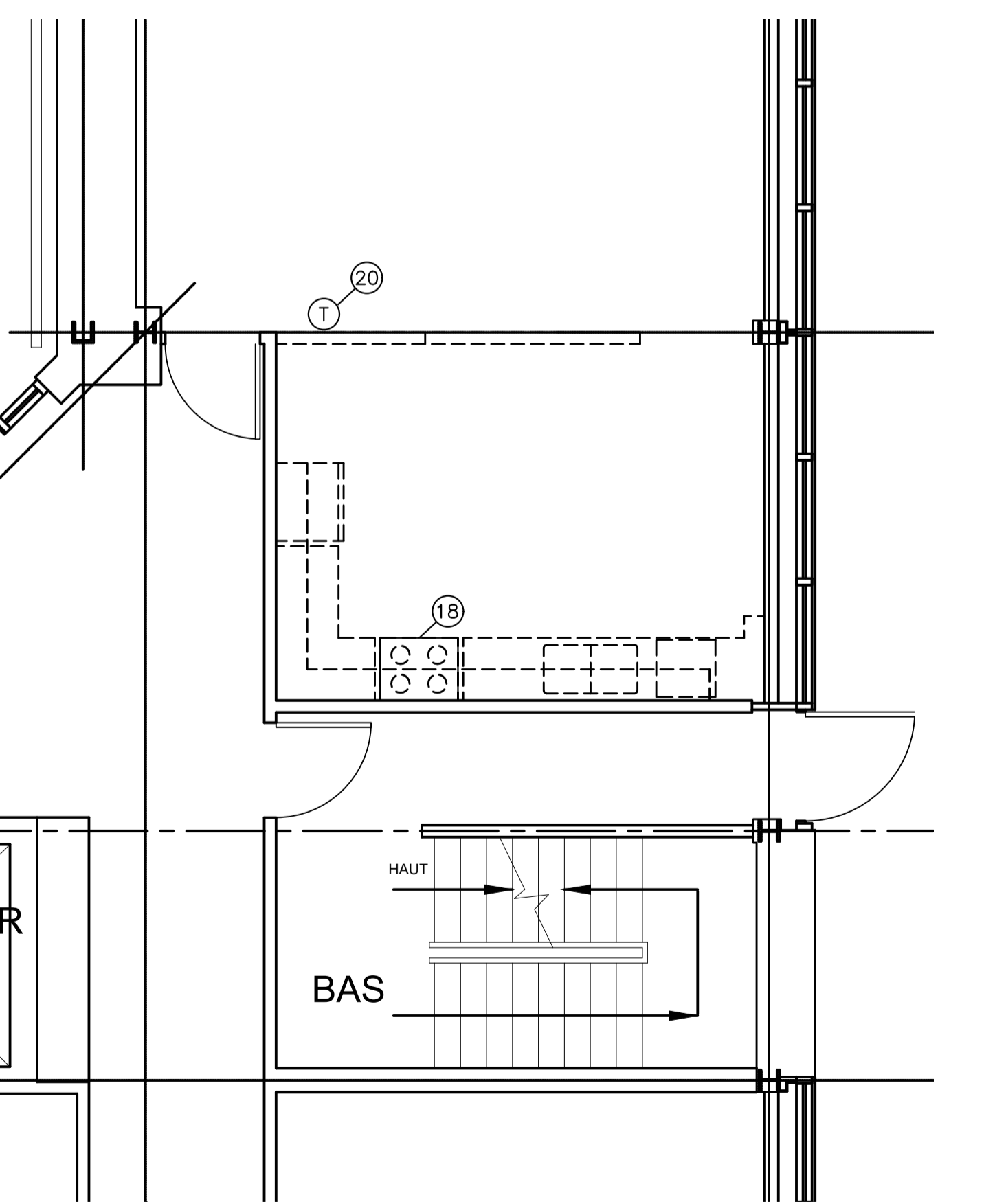
2 M02



DISPOSITION DE LA PLOMBERIE DE LA SALLE DE TOILETTES EXISTANTE/À DÉMOLIR

ÉCHELLE : 1:50

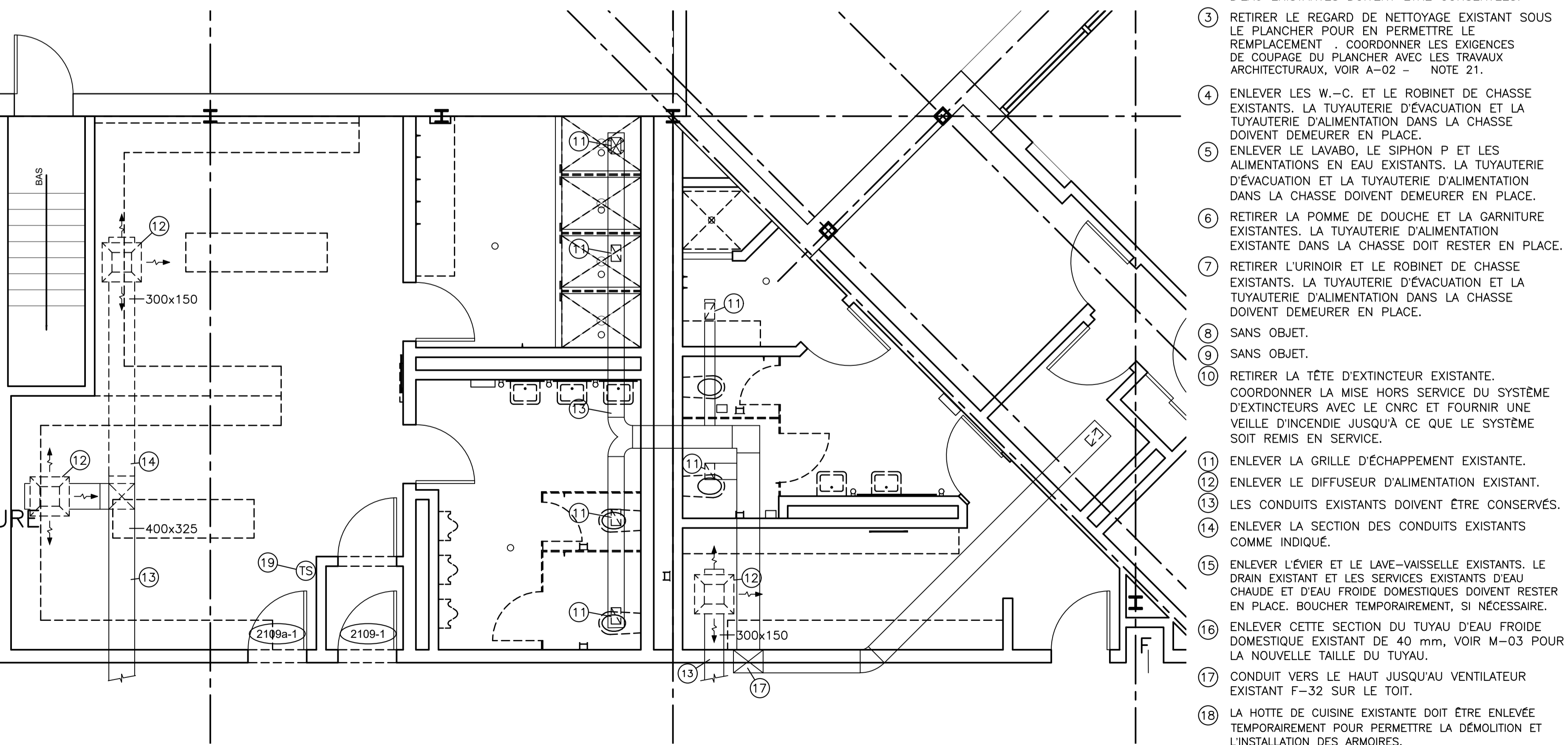
1 M02



DISPOSITION DU CVCA DE LA CUISINE EXISTANTE/À DÉMOLIR

ÉCHELLE : 1:50

4 M02



DISPOSITION DU CVCA DE LA SALLE DE TOILETTES EXISTANTE/À DÉMOLIR

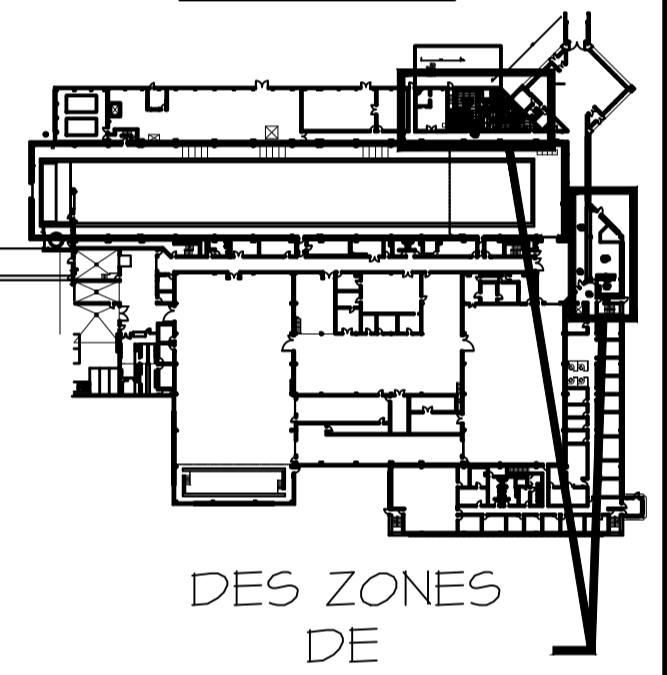
ÉCHELLE : 1:50

3 M02

NOTES DE DÉMOLITION :

- 1 RETIRER L'AVALOIR AU SOL EXISTANT SOUS LE PLANCHER POUR EN PERMETTRE LE REMPLACEMENT. COORDONNER LES EXIGENCES DE COUPAGE DU PLANCHER AVEC LES TRAVAUX ARCHITECTURAUX, VOIR A-02 - NOTE 21.
- 2 LA BORNE D'INCENDIE MURALE ET LA CANALISATION D'EAU EXISTANTES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉES.
- 3 RETIRER LE REGARD DE NETTOYAGE EXISTANT SOUS LE PLANCHER POUR EN PERMETTRE LE REMPLACEMENT. COORDONNER LES EXIGENCES DE COUPAGE DU PLANCHER AVEC LES TRAVAUX ARCHITECTURAUX, VOIR A-02 - NOTE 21.
- 4 ENLEVER LES W.-C. ET LE ROBINET DE CHASSE EXISTANTS. LA TUYAUTERIE D'ÉVACUATION ET LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION DANS LA CHASSE DOIVENT DEMEURER EN PLACE.
- 5 ENLEVER LE LAVABO, LE SIPHON P ET LES ALIMENTATIONS EN EAU EXISTANTS. LA TUYAUTERIE D'ÉVACUATION ET LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION DANS LA CHASSE DOIVENT DEMEURER EN PLACE.
- 6 RETIRER LA POMME DE DOUCHE ET LA GARNITURE EXISTANTES. LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION EXISTANTE DANS LA CHASSE DOIT RESTER EN PLACE.
- 7 RETIRER L'URINOIR ET LE ROBINET DE CHASSE EXISTANTS. LA TUYAUTERIE D'ÉVACUATION ET LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION DANS LA CHASSE DOIVENT DEMEURER EN PLACE.
- 8 SANS OBJET.
- 9 SANS OBJET.
- 10 RETIRER LA TÊTE D'EXTINCTEUR EXISTANTE. COORDONNER LA MISE HORS SERVICE DU SYSTÈME D'EXTINCTEURS AVEC LE CNRC ET FOURNIR UNE VILLE D'INCENDIE JUSQU'À CE QUE LE SYSTÈME SOIT REMIS EN SERVICE.
- 11 ENLEVER LA GRILLE D'ÉCHAPPEMENT EXISTANTE.
- 12 ENLEVER LE DIFFUSEUR D'ALIMENTATION EXISTANT.
- 13 LES CONDUITS EXISTANTS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- 14 ENLEVER LA SECTION DES CONDUITS EXISTANTS COMME INDICÉ.
- 15 ENLEVER L'ÉVIER ET LE LAVE-VAISSELLE EXISTANTS. LE DRAIN EXISTANT ET LES SERVICES EXISTANTS D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE DOMESTIQUES DOIVENT RESTER EN PLACE. BOUCHER TEMPORAIREMENT, SI NÉCESSAIRE.
- 16 ENLEVER CETTE SECTION DU TUYAU D'EAU FROIDE DOMESTIQUE EXISTANT DE 40 mm, VOIR M-03 POUR LA NOUVELLE TAILLE DU TUYAU.
- 17 CONDUIT VERS LE HAUT JUSQU'AU VENTILATEUR EXISTANT F-32 SUR LE TOIT.
- 18 LA HOTTE DE CUISINE EXISTANTE DOIT ÊTRE ENLEVÉE TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LA DÉMOLITION ET L'INSTALLATION DES ARMOIRES.
- 19 CAPTEUR DE TEMPÉRATURE EXISTANT À CONSERVER.
- 20 RETIRER TEMPORAIREMENT LE THERMOSTAT PNEUMATIQUE POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MUR.
- 21 COORDONNER LES EXIGENCES DE COUPAGE DU PLANCHER POUR LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'ÉVACUATION ILLUSTRÉE SUR LE DESSIN M-03 AVEC LES TRAVAUX ARCHITECTURAUX, VOIR A-02 - NOTE 21.

PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX
 L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

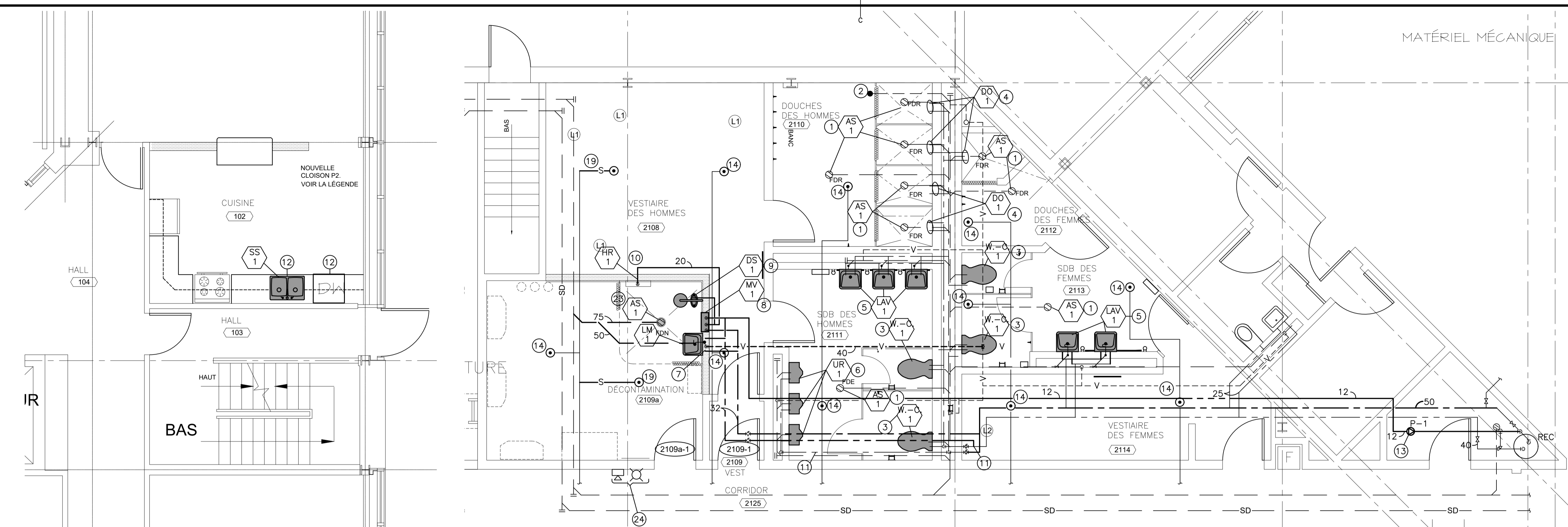
0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		proj

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

MATÉRIEL MÉCANIQUE

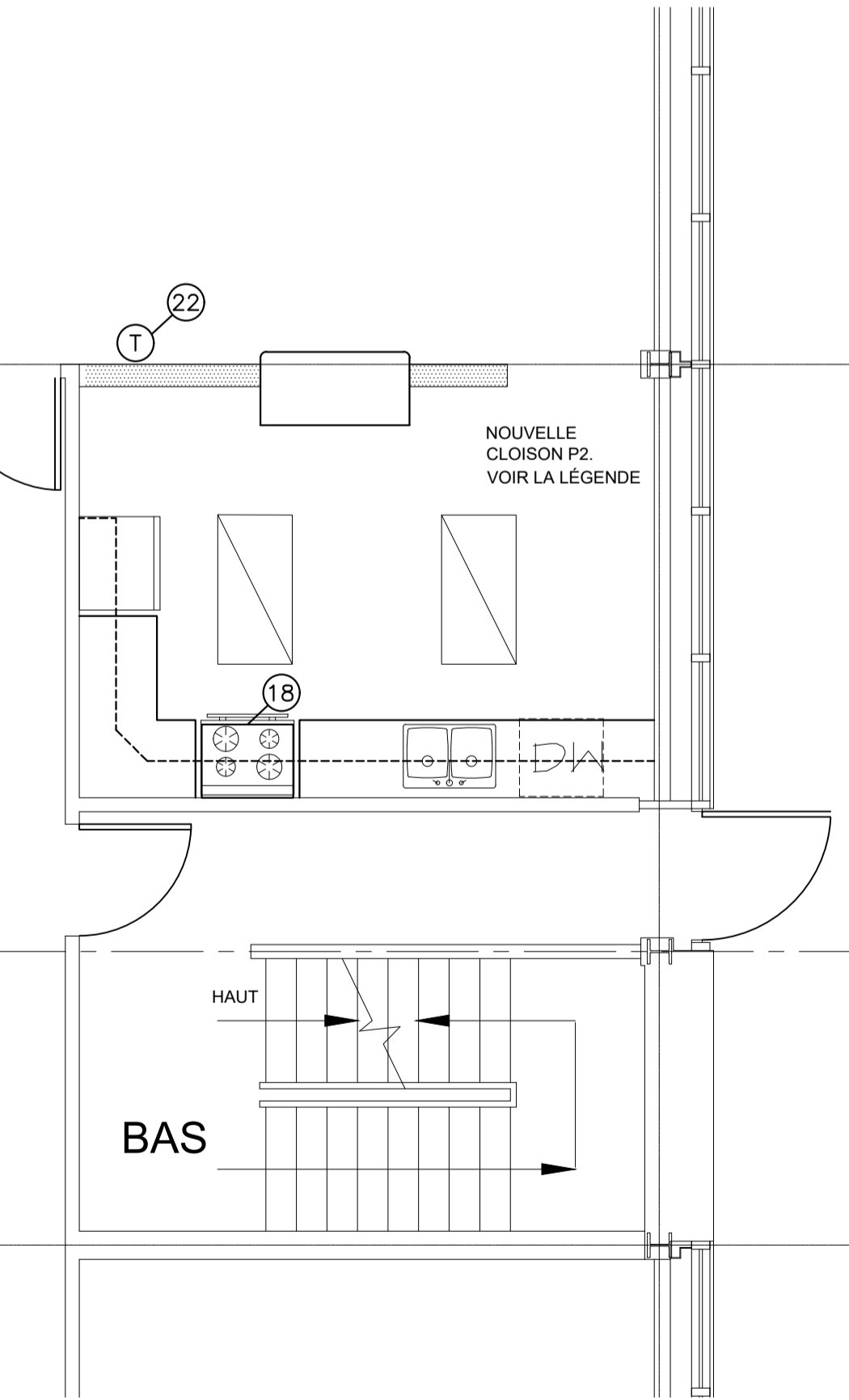
DISPOSITIONS DU PLAN D'ÉTAGE RÉVISÉ

designed	BH	conçu
date	JUILLET 2020	
drawn	JSJ	dessiné
date	JUILLET 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
PWGC Project Manager	Administrateur de projets TPSC	
project number		no. du projet
STJ-6056		
drawing no.		no. du dessin
M03		

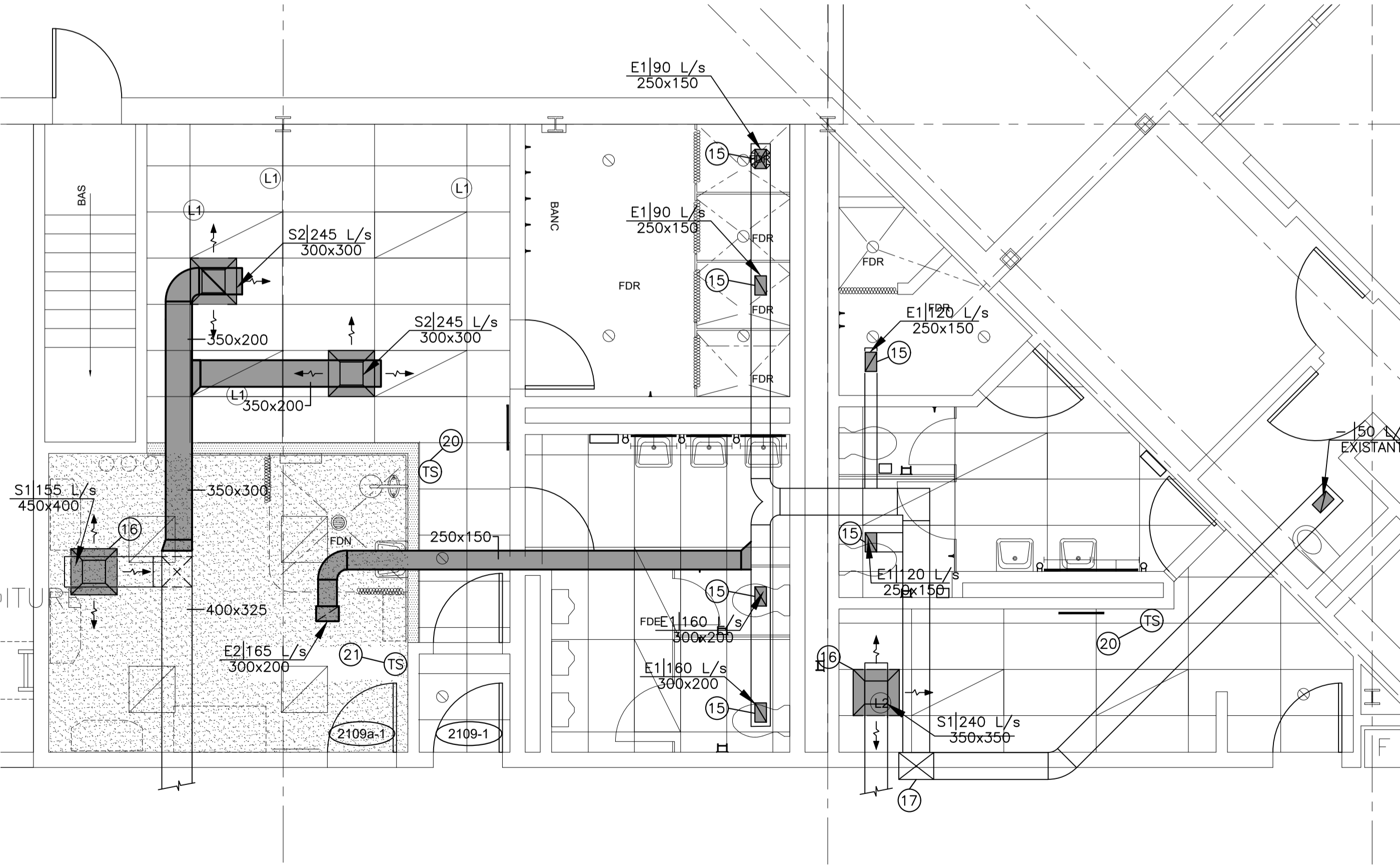


DISPOSITION RÉVISÉE DE LA PLOMBERIE DE LA CUISINE 2 M03
 ÉCHELLE : 1:50

DISPOSITION RÉVISÉE DE LA PLOMBERIE DE LA SALLE DE TOILETTES 1 M03
 ÉCHELLE : 1:50



DISPOSITION RÉVISÉE DU CVCA DE LA CUISINE 4 M03
 ÉCHELLE : 1:50



DISPOSITION RÉVISÉE DU CVCA DE LA SALLE DE TOILETTES 3 M03
 ÉCHELLE : 1:50

NOTES:

- REPLACER L'AVALOIR AU SOL EXISTANT PAR UN NOUVEAU DONT LA TAILLE CORRESPOND À CELLE DE L'EXISTANT. COORDONNER LA TAILLE SUR LE CHANTIER AVANT DE SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER. RACCORDER À LA TUYAUTERIE D'AMORCEUR DE SIPHON EXISTANT.
- REPLACER LA PRISE ET LE COUVERCLE DU REGARD DE NETTOYAGE EXISTANTS PAR DE NOUVEAUX DONT LA TAILLE CORRESPOND À CELLE DES EXISTANTS. COORDONNER LA TAILLE SUR LE CHANTIER AVANT DE SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER.
- RACCORDER LES NOUVEAUX W.-C. AUX TUYAUX D'ÉVACUATION EXISTANTS ET LE NOUVEAU ROBINET DE CHASSE À L'ALIMENTATION EN EAU FROIDE DOMESTIQUE EXISTANTE.
- RACCORDER LES BLOCS D'ALIMENTATION DE DOUCHE AUX ALIMENTATIONS EXISTANTES EN EAU CHAUDE ET EN EAU FROIDE DOMESTIQUES.
- RACCORDER LE NOUVEAU LAVABO À LA TUYAUTERIE SANITAIRE ET LA TUYAUTERIE DE VENTILATION EXISTANTES ET À LA CANALISATION D'ALIMENTATION EN EAU CHAUDE ET EN EAU FROIDE DOMESTIQUES DE LA CHASSE. FOURNIR TOUS LES RACCORDES ET ROBINETS D'ISOLEMENT NÉCESSAIRES. MODIFIER LA TUYAUTERIE SELON LES BESOINS POUR INSTALLER DE NOUVELLES COLONNES DE DOUCHE MONTÉES EN SAILLIE.
- RACCORDER LES NOUVEAUX URINOIRS À LA TUYAUTERIE SANITAIRE EXISTANTE ET LA TUYAUTERIE DE VENTILATION EXISTANTE ET LE NOUVEAU ROBINET DE CHASSE À L'ALIMENTATION EN EAU FROIDE DOMESTIQUE.
- CANALISATION EN EAU CHAUDE ET EN EAU FROIDE DOMESTIQUES DE 12 mm JUSQU'AU MITIGEUR DU LAVABO À MAINS.
- CANALISATION EN EAU CHAUDE ET EN EAU FROIDE DOMESTIQUES DE 32 mm JUSQU'AU MITIGEUR THERMOSTATIQUE ET 32 mm À LA DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE.
- DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE AVEC MITIGEUR THERMOSTATIQUE. VOIR LE DÉTAIL 2 SUR LE DESSIN M-04. INSTALLER UN CONTACTEUR DE DÉBIT SUR LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ALLANT VERS L'UNITÉ.
- CANALISATION D'EAU TIÈDE DE 20 mm DE MV-1 JUSQU'AU NOUVEAU DÉVIDOIR.
- RACCORDER LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE À CELLE EXISTANTE À CET ENDROIT.
- RACCORDER LE NOUVEL ÉVIER ET LE NOUVEAU LAVE-VAISSELLE AUX SERVICES D'UTILITÉS EXISTANTS.
- RACCORDER LA NOUVELLE TUYAUTERIE DE RECIRCULATION D'EAU CHAUDE À LA TUYAUTERIE EXISTANTE ET INSTALLER LA NOUVELLE POMPE DE RECIRCULATION P-1 À CET ENDROIT. VOIR LE DÉTAIL 1 SUR LE DESSIN M04.
- INSTALLER DE NOUVELLES TÊTES D'EXTINCTEUR.
- INSTALLER DE NOUVELLES GRILLES D'ÉVACUATION. FAIRE CORRESPONDRE LA TAILLE À CELLE DES GRILLES EXISTANTES. DÉCALER SI NÉCESSAIRE POUR ÉVITER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.
- INSTALLER DE NOUVEAUX DIFFUSEURS D'ALIMENTATION. FAIRE CORRESPONDRE LA TAILLE DE LA COLLERETTE À CELLE DES DIFFUSEURS EXISTANTS.
- CONDUIT VERS LE HAUT JUSQU'AU VENTILATEUR EXISTANT EF-32 SUR LE TOIT.
- REMETTRE LA CUISINIÈRE EXISTANTE EN PLACE APRÈS L'INSTALLATION DES NOUVELLES ARMOIRES.
- NOUVELLES TÊTES D'EXTINCTEUR ET TUYAUTERIE.
- NOUVEAU CAPTEUR DE TEMPÉRATURE, LE RACCORDER AU PANNEAU DU SGE SITUÉ À L'AHU-7 DANS LA SALLE DES GÉNÉRATRICES. SE REPORTER AU SCHEMA SUR LE DESSIN M-04
- RECONFIGURER LE CAPTEUR DE TEMPÉRATURE EXISTANT POUR CONTRÔLER LES PANNEAUX RADIANTS DE CETTE PIÈCE.
- REMETTRE LE THERMOSTAT PNEUMATIQUE À SON EMPLACEMENT D'ORIGINE.
- FOURNIR UN PROTECTEUR DE PURGE POUR LE NOUVEL AVALOIR AU SOL.
- LUMIÈRE ET KLAXON D'ALARME DE DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE. ÉLECTRIQUE, CÂBLÉ.

APPAREILS SANITAIRES ET RACCORDS

ÉTIQUETTE	DESCRIPTION	ALIMENTATION	PURGEUR	OBSERVATIONS	RACCORDS (mm)			
					EF	EC	PURGEUR	EVENT
LAV 1	LAVABO ÉVIER	ARRÊTS D'ÉQUERRE CHROMÉS	SIPHON P	LAVABO MURAL À BORD ALLONGÉ EN PORCELAINE BLANCHE VITRIFIÉE, TROIS TROUS, 101 mm D'ENTRAXE, TROP-PLEIN, CUVE DE 381 mm DE LARGEUR x 254 mm DE LONGUEUR x 165 mm DE PROFONDEUR, CONCEPTION ACCESSIBLE, CRÉPINE À GRILLE ET COUVERCLE POUR ÉCOULEMENT DÉCALÉ, ROBINET ÉLECTRIQUE AVEC CAPTEUR DE PRÉSENCE ET DÉLAI D'ATTENTE RÉGLABLES, 5,7 L/MIN, HOMOLOGUÉ WATERSENSE, AVEC TRANSFORMATEUR ÉLECTRONIQUE À INFRAROUGE CÂBLÉ DE CLASSE II 24 VOLTS. SOLENOÏDE, RÉGULATEUR ET MITIGEUR THERMOSTATIQUE AVEC BOÎTE DE MONTAGE ET COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE POUR MONTAGE EN SAILLIE, FOURNIR DU MATÉRIEL DE RECouvreMENT DE TUYAUTERIE SOUS L'ÉVIER CONFORME À L'ADA.	12	12	40	40
DS 1	DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE	SURFACES EN CUIVRE APPARENTES		DOUCHE D'URGENCE AVEC DOUCHE OCULAIRE/FACIALE INTÉGRÉE EN ACIER INOXYDABLE. POMME DE DOUCHE EN ACIER INOXYDABLE 266 mmØ, CUVE EN ACIER INOXYDABLE, PLAQUE CIRCULAIRE D'ARRASAGE À FLUX DOUX ET JET DOUBLE POUR YEUX ET VISAGE EN ACIER INOXYDABLE, COUVERCLE PARE-POUSSIÈRE EN ACIER INOXYDABLE, ACTIVATION SIMPLE PAR TIGE DE TRACTION, LA PÉDALE OU L'INDICATEUR DE POUSSÉE ACTIVE LA DOUCHE OCULAIRE ET L'ALIMENTATION EN EAU ET L'ÉVACUATION DE L'EAU PAR TUYAU EN ACIER INOXYDABLE 304 DE 30 mm (1-1/4 po IPS), SYSTÈME D'ALARME D'URGENCE AVEC LUMIÈRE, KLAXON, CONTACTEURS DE DÉBIT ET BOÎTE DE COMMANDE.	32	-	-	-
MV 1	MITIGEUR THERMOSTATIQUE DE DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE	CUIVRE ISOLÉ		MITIGEUR THERMOSTATIQUE POUR DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE, ÉLÉMENT THERMOSTATIQUE DE TYPE À PARAFFINE, ROBINET EN BRONZE AVEC CLAPETS DE RETENUE INTERNES, ENTRÉE ET SORTIE DE 30 mm (1-1/4 po IPS) AVEC CLAPETS DE RETENUE. MONTÉ DANS UNE ARMOIRE ENCASTRÉE EN ACIER INOXYDABLE.	32	32	-	-
W-C 1	W.-C.	-	-	PORCELAINE BLANCHE VITRIFIÉE, CUVETTE ALLONGÉE, MONTAGE MURAL, HAUTE EFFICACITÉ, HOMOLOGUÉ WATERSENSE, FAIBLE CONSOMMATION (1,1 GPF/4,2 LPF), CHASSE À ACTION SYPHONIQUE, RACCORD D'ALIMENTATION À L'ARRIÈRE 40 mm, SIÈGE ROBUSTE. ROBINET DE CHASSE D'EAU DISSIMULÉ EN LAITON BRUT, CAPTEUR AUTOMATIQUE CÂBLÉ.	25	-	-	-
UR 1	URINOIR	-	-	PORCELAINE VITRIFIÉE, TRÈS HAUTE EFFICACITÉ, HOMOLOGUÉ WATERSENSE, BORD À EFFET D'EAU, BORD ALLONGÉ DE 355 mm À PARTIR DU MUR FINI, ACTION NETTOYANTE, RACCORD SUPÉRIEUR D'ENTRÉE DE 19 mm, ROBINET DE CHASSE D'EAU CHROMÉ APPARENT, CAPTEUR AUTOMATIQUE CÂBLÉ.	20	-	-	-
FD 1	AVALOIR DE DOUCHE	-	-	AVALOIR AU SOL ET DRAIN DE DOUCHE, CORPS EN FONTE ENDUIT D'UNE COUCHE DURA AVEC VIDANGE DE FOND, RACCORDEMENT D'AMORCEUR DE SIPHON, COLLERETTE DE MEMBRANE INVERSIBLE COMBINÉE ET COLLIER AJUSTABLE AVEC FENTES D'ÉCOULEMENT ET CRÉPINE DE NIVELLEMENT À USAGE LÉGER EN BRONZE AU NICKEL POLI.	-	-	-	-
DO 1	DOUCHE	-	-	ROBINETTERIE DE DOUCHE À RÉGULATEUR DE PRESSION AVEC CONTRÔLEUR DE VOLUME À LEVIER INVOLABLE ET DE TEMPÉRATURE, CORPS D'APPAREIL DE ROBINETTERIE EN LAITON FORGÉ, CARTOUCHE REMPLAÇABLE, FINI CHROMÉ POLI, POMME DE DOUCHE AVEC BRAS ET BRIDE, 5,7 L/min.	12	12	-	-
LM 1	LAVABO À MAINS	ARRÊTS D'ÉQUERRE CHROMÉS	SIPHON P	CUVETTE SUSPENDUE AU MUR, EMPLACEMENT DE L'ÉVACUATION AU MILIEU DE LA FACE ARRIÈRE, ACIER INOXYDABLE 304 DE CALIBRE 18, FINITION TEINTÉE #4, COUVERCLES DE CUVETTE À RAYON CONCAVE, SUPPORT MURAL D'UNE SEULE PIÈCE, ROBINET SANS CONTACT EN COL DE CYGNE CHROMÉ AVEC CAPTEUR INTÉGRÉ, CAPTEUR DE PRÉSENCE ET DÉLAI D'ATTENTE RÉGLABLES, AVEC TRANSFORMATEUR ÉLECTRONIQUE CÂBLÉ DE CLASSE II 24 VOLT, VANNE SOLENOÏDE, CONTRÔLEUR ET MITIGEUR THERMOSTATIQUE AVEC BOÎTE DE MONTAGE ET PLAQUE EN ACIER INOXYDABLE POUR MONTAGE EN SAILLIE.	12	12	40	40
SS 1	ÉVIER À DEUX CUVES	-	SIPHON P	CONFORME À L'ADA, ÉVIER À DOUBLE CUVE AVEC REBORD POUR ROBINET. CALIBRE 20. TYPE 302, ACIER INOXYDABLE 18-8. BORD INTÉGRÉ. LES SURFACES APPARENTES ONT UNE FINITION SATINÉE. VIDAGE DE TYPE GRILLE-PANIER 3,5 PO (89 mm), EMPLACEMENT ARRIÈRE GAUCHE/DROITE. TAILLE DE LA CUVE : 16 po x 14 po x 5 po (356 mm x 406 mm x 127 mm) TAILLE GLOBALE : 31 1/2 po x 20 1/2 po (794 mm x 520 mm). AVEC ROBINET À ÉVIER EN LAITON MOULÉ ROBUSTE, 203 mm (8 po) D'ENTRAXE, DEUX POIGNÉES, FINI CHROMÉ POLI, BASE DE RETENUE EN MÉTAL, AVEC STRUCTURES EN CÉRAMIQUE, BEC ORIENTABLE 203 mm (8 po), MANETTES À LEVIER PROFILÉES 76 mm (3 po), CONFORMES À L'ADA, MÉTAL, COULEUR, REPÉRÉES, VIS INVOLABLES.	12	12	40	40
HR 1	DÉVIDOIR	SURFACES EN CUIVRE APPARENTES	-	ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE D'ISOLATION, BRISE-VIDE, RÂTELIER EN ACIER INOXYDABLE, TUYAU RENFORCÉ DOUBLE ÉPAISSEUR DE 50 pi, BUSE DE PULVÉRISATION INDUSTRIELLE.	-	20	-	-

NOMENCLATURE DE LA POMPE

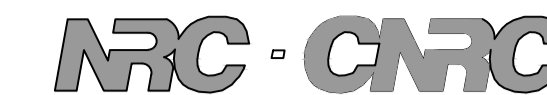
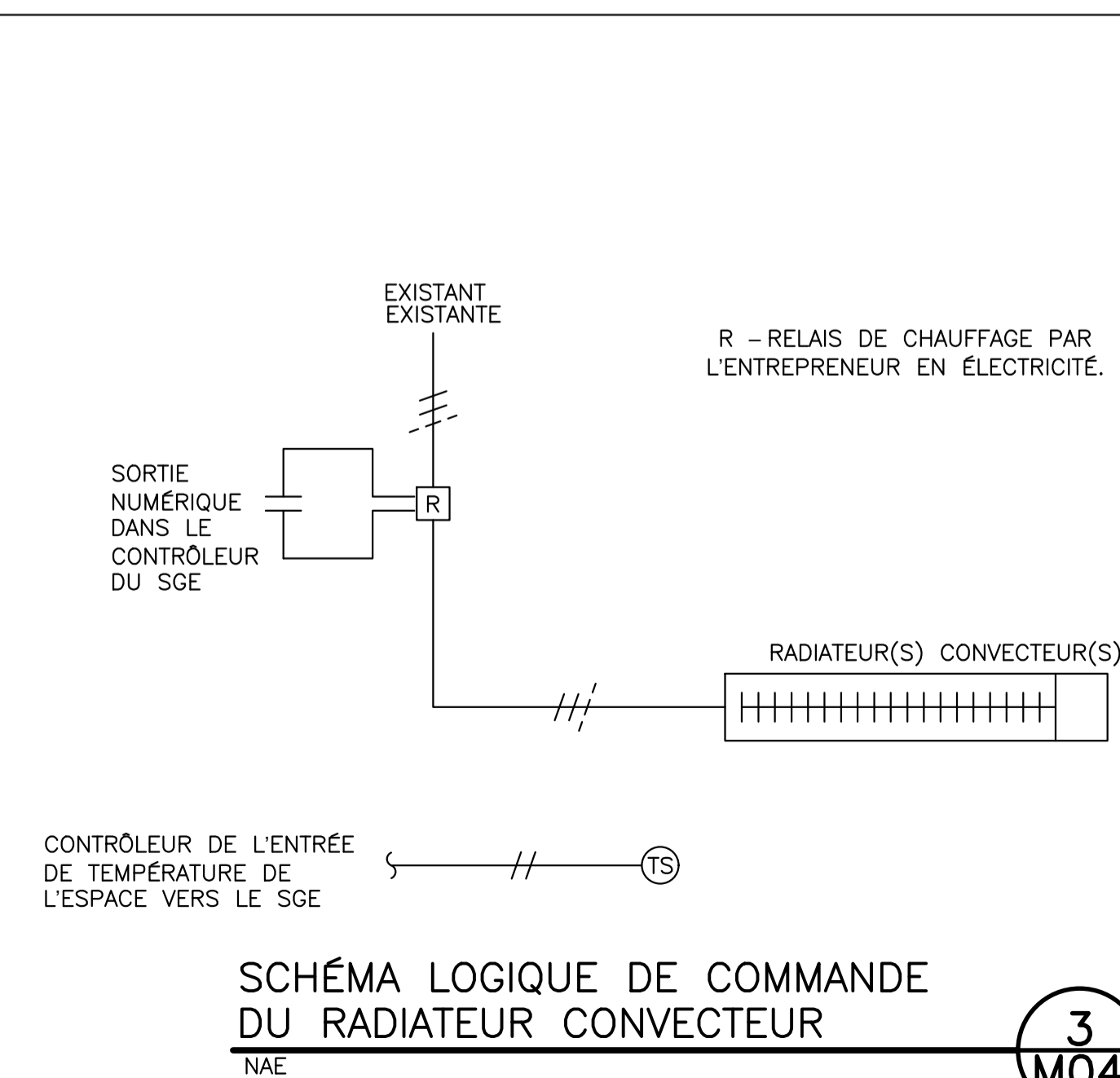
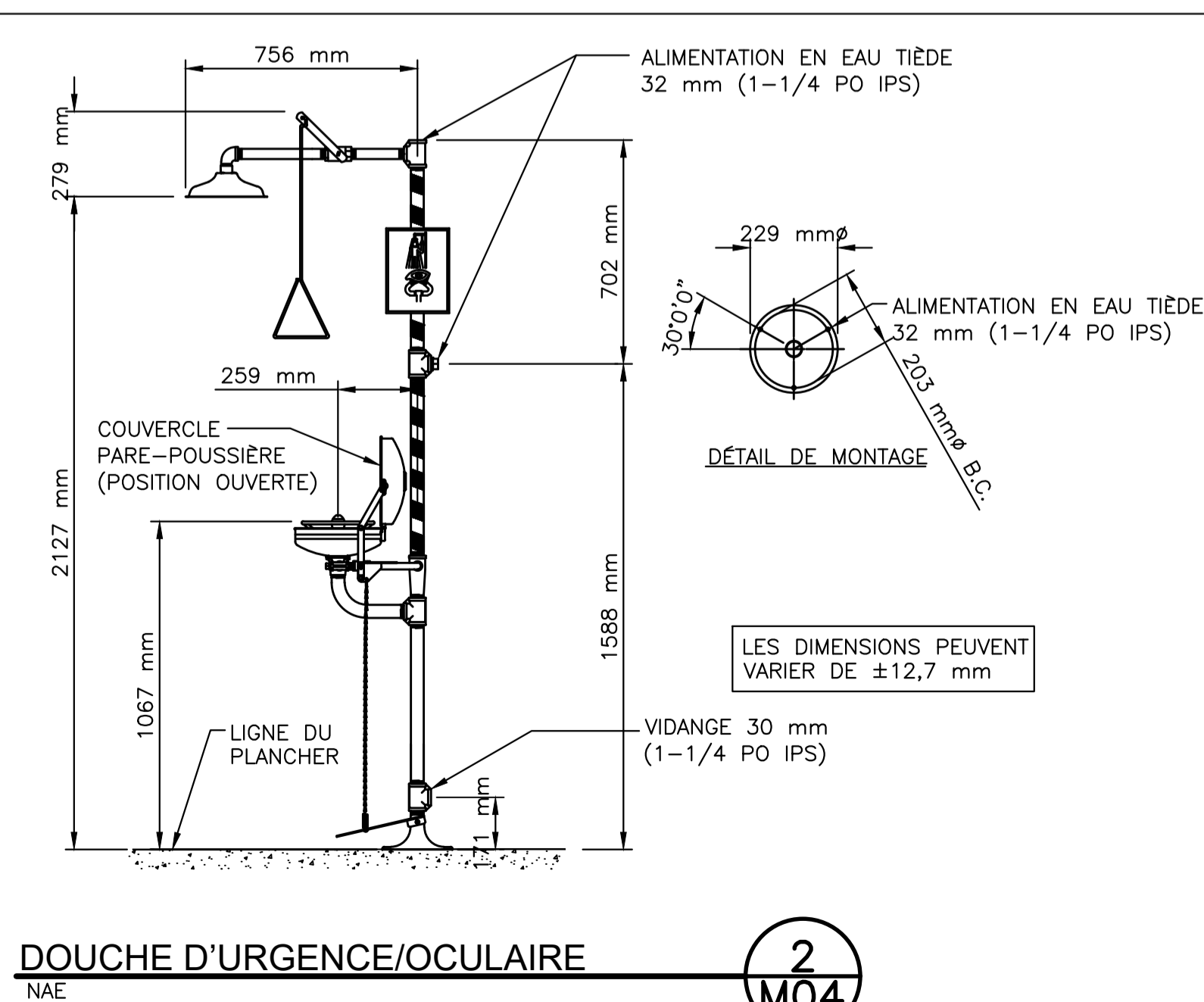
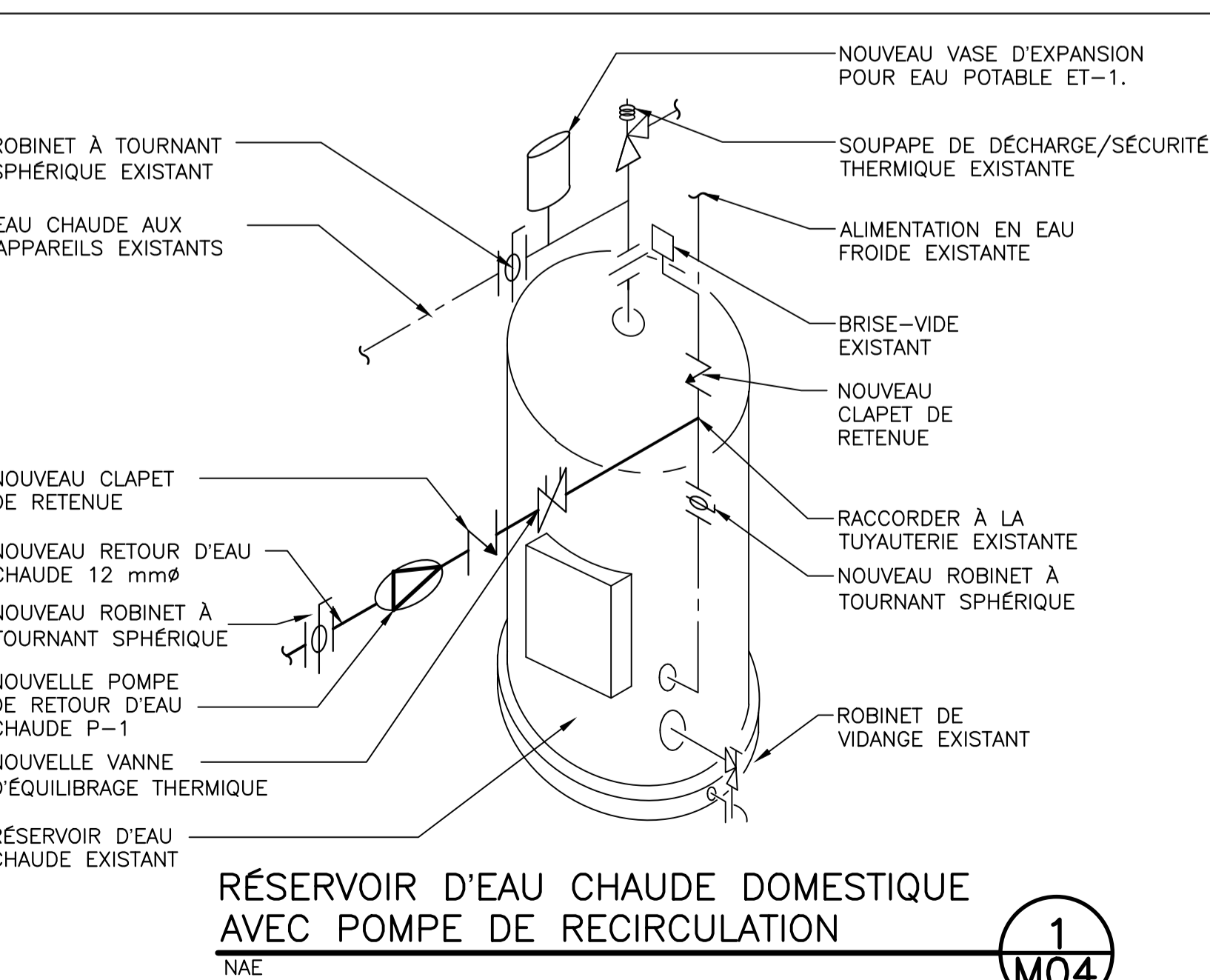
ÉTIQUETTE DE LA POMPE	APPLICATION	TYPE	PERFORMANCE DES POMPES				DONNÉES DU MOTEUR			ACCESSOIRES	NOTES :
			DÉBIT EN L/min	MÈTRE DE TÊTE EN kPa	VITESSE	EFF%	PUISSANCE (watts)	VOLTS	PHASE		
P1	RECIRCULATION DE L'EAU CHAUDE	POMPE DE CIRCULATION À VITESSES MULTIPLES	3.8	26.9	FAIBLE, MOYENNE, FORTE	-	75	120	1	-	CONSTRUCTION EN BRONZE SANS PLOMB, CERTIFIÉ NSF, MOTEUR À 3 VITESSES.

NOMENCLATURE DES DIFFUSEURS ET DES REGISTRES

DESCRIPTION	ÉTIQUETTE	TAILLE DE LA FACE AVANT	TAILLE DE LA COLLERETTE	FINITION	RELIÉ À UN CONDUIT	SURFACE DE MONTAGE	OBSERVATIONS
GRILLE D'AIR EXTRAIT	E1	EXISTANT	EXISTANT	BLANC	OUI	PLAQUE DE PLÂTRE/OSSATURE EN T	GRILLE DE RETOUR EN ALUMINIUM DE TYPE BOÎTE À OEUFS 13x13x13 mm, CADRE STANDARD OBD.
GRILLE D'AIR EXTRAIT	E2	300/200	300/200	BLANC	OUI	PLAQUE DE PLÂTRE	GRILLE DE RETOUR EN ALUMINIUM DE TYPE BOÎTE À OEUFS 13x13x13 mm, CADRE STANDARD OBD.
DIFFUSEUR D'AIR SOUFFLÉ	S1	600/600	EXISTANT	BLANC	OUI	PLAQUE DE PLÂTRE	GRILLE DE SOUFFLAGE, EN ACIER, DIFFUSION DE L'AIR FIXE, DE COL RECTANGULAIRE, 3 SENS.
DIFFUSEUR D'AIR SOUFFLÉ	S2	600/600	600/600	BLANC	OUI	OSSATURE EN T	GRILLE DE SOUFFLAGE, EN ACIER, DIFFUSION DE L'AIR FIXE, DE COL CARRÉ, 3 SENS.

NOMENCLATURE DU VASE D'EXPANSION

ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT	VOLUME (L)		TEMPÉRATURE (°C)		POSITION	PRESSION DE SERVICE (kPa)	PRESSION DE SERVICE MAX. (kPa)
		RÉSERVOIR	ACCEPT.	MINIMUM	MAXIMUM			
ET-1	LOCAUX D'ENTRETIEN 2119	17	10.6	32	60	VERTICALE	414	862

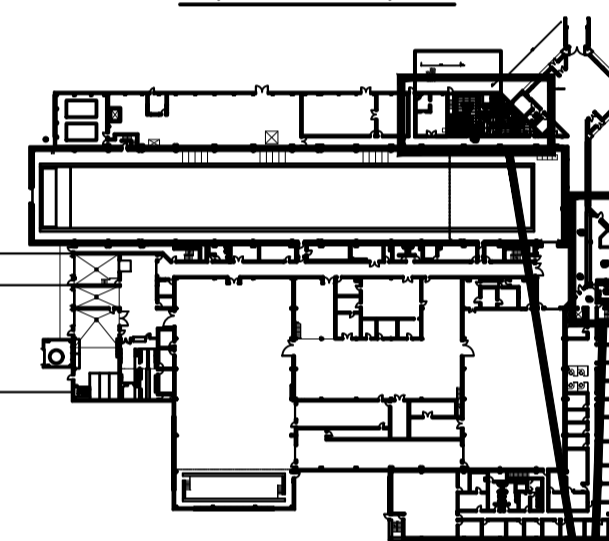


Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's,
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1
Tél. : 709 738-4422
Télec. : 709 738-4455

architects



PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date

project

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

drawing

MATÉRIEL MÉCANIQUE

NOMENCLATURES ET DÉTAILS

designed	BH	conçu
date	JUILLET 2020	
drawn	JSJ	dessiné
date	JUILLET 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
PWGC Project Manager	Administrateur de projets TPSCG	
project number	no. du projet	
	STJ-6056	
drawing no.	no. du dessin	
	M04	

LÉGENDE ÉLECTRIQUE			
SYMBOLE	DESCRIPTION	SYMBOLE	DESCRIPTION
APPAREILS			
	PANNEAU DE DISTRIBUTION MONTÉ EN SAILLIE.		STROBOSCOPE D'ALARME INCENDIE
	PRISE DOUBLE 125 V, 15 A.		SONNERIE D'ALARME INCENDIE
	PRISE DOUBLE 125 V, 15/20 A	ÉCLAIRAGE	
	PRISE SIMPLE 125 V, 15/20 A		APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ EXISTANT
	PRISE DE LA CUISINIÈRE, 125/250 V, 15 A		INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE À BASCULE 120 V
	PRISE SPÉCIALE, COMME INDIQUÉ.		INTERRUPTEUR MURAL À DÉTECTEUR DE PRÉSENCE 120 V
	PRISE VOIX		DÉTECTEUR DE PRÉSENCE 120 V MONTÉ AU PLAFOND
	CONNEXION ÉLECTRIQUE DIRECTE À L'ÉQUIPEMENT (TYPE COMME INDIQUÉ)		ENSEMBLE DE BATTERIES D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE MONTÉ AU MUR. 144 W. # REPRÉSENTE LA DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE DE BATTERIES.
	INTERRUPTEUR PRINCIPAL ÉLECTRIQUE		PROJECTEURS D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE À DISTANCE MONTÉS AU MUR. # REPRÉSENTE LA DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE DE BATTERIES.
	DÉMARREUR MANUEL. VOIR DÉTAIL 1/E01.		PROJECTEURS D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE À DISTANCE MONTÉS AU PLAFOND. # REPRÉSENTE LA DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE DE BATTERIES.
	INTERRUPTEUR À BASCULE		PROJECTEUR D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE À DISTANCE.
	SURCHAUFFE		
	VOYANT LUMINEUX - « R » INDIQUE ROUGE.		
APPAREIL DE CHAUFFAGE			
	RELAIS DE CHAUFFAGE ÉLECTRONIQUE		
	APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE D'ARMOIRE		
SYSTÈMES			
	ACTIONNEUR ÉLECTRIQUE DE SERRURE DE PORTE, FOURNI PAR ARCHIT., CÂBLÉ.		
	GÂCHE ÉLECTRIQUE, FOURNIE PAR ARCHIT., CÂBLÉE.		
	LECTEUR DE CARTE ÉLECTRIQUE, FOURNI PAR ARCHIT., CÂBLÉ.		

ANNOTATIONS	
CT	INSTALLÉ AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL
DFT	DISJONCTEUR DE FUITE À LA TERRE
M	MICRO-ONDES
F	RÉFRIGÉRATEUR
HD	SÈCHE-MAINS DE 120 V
DW	LAVE-VAISSELLE
CL	MONTAGE AU PLAFOND
WP	ÉLÉMENT RÉSISTANT AUX INTEMPÉRIES
E	INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À LAISSER EN PLACE
ER	INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À ENLEVER
RL	INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À DÉPLACER
NL	INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À DÉPLACER DANS UN NOUVEL EMPLACEMENT

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION

- POUR LES APPAREILS ET LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUES À RETIRER, L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER TOUS LES CONDUITS ET CÂBLAGES ASSOCIÉS JUSQU'À LA SOURCE, SAUF INDICATION CONTRAIRE. METTRE LE DISJONCTEUR HORS TENSION ET L'IDENTIFIER COMME ÉTANT « DE RECHANGE » DANS LA NOMENCLATURE DES PANNEAUX MISE À JOUR, SELON LES BESOINS.
- LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE A LE PREMIER DROIT DE REFUS DE TOUT LE MATÉRIEL ENLEVÉ. SI LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE REFUSE DU MATÉRIEL, L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER CELUI-CI DU CHANTIER.
- LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CIRCUITS ET MATÉRIELS ET APPAREILS EXISTANTS FIGURANT SUR CES DESSINS PEUVENT NE PAS REFLÉTER ENTIÈREMENT OU PRÉCISÉMENT LES CONDITIONS EXISTANTES. AVANT DE TRAVAILLER SUR UN MATÉRIEL OU APPAREIL, REPÉRER LE CÂBLAGE EN REMONTANT JUSQU'À LA SOURCE ET S'ASSURER QUE LES CIRCUITS ASSOCIÉS SONT MIS HORS TENSION.
- TOUTS LES DISPOSITIFS À ENLEVER DANS CE BÂTIMENT PEUVENT NE PAS ÊTRE INDIQUÉS SUR LES PLANS DE DÉMOLITION. L'ENTREPRENEUR DEVA CONFIRMER L'ÉTENDUE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION LORS DE LA VISITE DU CHANTIER PRÉCÉDANT L'APPEL D'OFFRES. AUCUNE ALLOCATION ADDITIONNELLE NE SERA ACCORDÉE POUR DES ÉLÉMENTS QU'UNE VISITE NORMALE DU CHANTIER PRÉCÉDANT L'APPEL D'OFFRES AURAIT PERMIS D'IDENTIFIER.
- EFFECTUER TOUT LE COUPAGE ET RÉPARATIONS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES TRAVAUX, EN S'ASSURANT QUE TOUS LES CONDUITS SONT DISSIMULÉS DERRIÈRE LES FINITIONS DES MURS ET DES PLAFONDS DANS TOUS LES ENDROITS EXPOSÉS À LA VUE. COUPER ET CREUSER DANS LES PLAQUES DE PLÂTRE, LES BLOCS DE BÉTON ET AUTRES SUBJECTILES, SELON LES BESOINS.
- DISPOSITIF COUPE-FEU AUTOUR DE TOUTES LES TRAVERSÉES ÉLECTRIQUES, NOUVELLES ET EXISTANTES, À TRAVERS LES ASSEMBLAGES DOTÉS D'UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU, LES LOCAUX D'INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET LES LOCAUX D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES, Y COMPRIS LES ÉLÉMENTS DE PLANCHER, ET LES MURS ENTOURANT LES ESCALIERS DE SECOURS. INSTALLER LE DISPOSITIF COUPE-FEU CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ÉCRITES DU FABRICANT. RÉINSTALLER LES PLAQUES DE PLÂTRE OU LES AUTRES FINITIONS AU-DESSUS DES PLAFONDS POUR MAINTENIR LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU ET/OU LES DISPOSITIFS PARE-FUMÉE.
- REMPLIR ET RAGRÉER LES OUVERTURES DANS LES REVÊTEMENTS DE FINITION DES PLANCHERS, DES MURS ET DES PLAFONDS RÉSULTANT DE L'ENLÈVEMENT OU DE LA MISE HORS FONCTION DES DISPOSITIFS DE COMMANDE OU DES MATÉRIELS ET APPAREILS EXISTANTS.
- RAGRÉER ET FINIR TOUTES LES FINITIONS POUR QU'ELLES CORRESPONDENT À CELLES AYANT ÉTÉ TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX. PEINDRE TOUT LE MUR OU LE PLAFOND DE MANIÈRE À L'AGENCER. ÉTENDRE LES ZONES PEINTES SELON LES DIRECTIVES DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
- INFORMER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AU MOINS UNE (1) SEMAINE AVANT TOUTE COUPURE DE COURANT.
- VÉRIFIER LE CIRCUIT TEL QUE CONSTRUIT DES DISPOSITIFS EXISTANTS TOUCHÉS PAR LE PRÉSENT CONTRAT.
- LA DOCUMENTATION ET LE DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX SPÉCIFICATIONS.
- SOLVANTS, ADHÉSIFS OU AUTRES PRODUITS UTILISÉS DOIVENT ÊTRE À FAIBLE ÉMISSION D'ODEURS/COV CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
- MINIMISER AUTANT QUE POSSIBLE LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE POUSSIÈRE. UTILISER DES AGENTS HUMIDES LORSQUE CELA EST POSSIBLE.

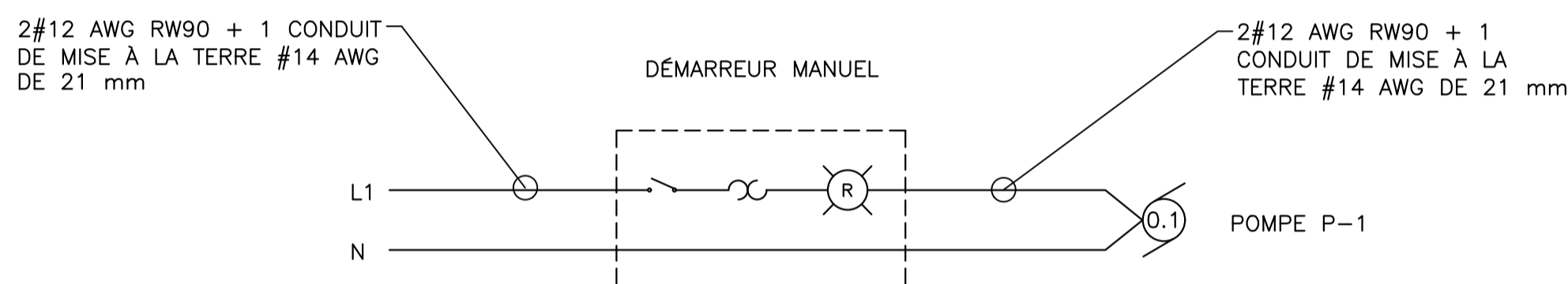


SCHÉMA DE PRINCIPE DU CÂBLAGE DE LA POMPE DE RECIRCULATION D'EAU CHAUDE

NAE.

1
E01

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT NUMÉRISER L'EMPLACEMENT DE CHAQUE TRAVERSÉE DANS LE PLANCHER/PLAFOND POUR CONFIRMER QUE LA ZONE EST EXEMPTÉ DE CONDUITS ET DE BÔTES DANS LA DALLE AVANT DE PROCÉDER AU CAROTTAGE OU AU DÉCOUPAGE DE LA DALLE.
- EN CAS D'INCERTITUDE CONCERNANT LE TRAVAIL À EFFECTUER, DEMANDER DES DIRECTIVES AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX.
- VÉRIFIER TOUTES LES HEURES DE TRAVAIL AUPRÈS DU REPRÉSENTANT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
- VÉRIFIER TOUTS LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES AVANT DE REMETTRE L'OUVRAGE FINI AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.

NOMENCLATURE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE							OBSERVATIONS
SYMBOLE	SOURCE LUMINEUSE	MONTAGE	VOLTS	TEMPÉRATURE DE COULEUR	PUISSANCE	LUMENS	
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	3500 K	24 W	3075	CHEMIN LUMINEUX ENCASTRÉ À LENTILLE 610x1220 mm AVEC LUMINAIRE HAUTE QUALITÉ. BÔTIER MATRICÉ SURBAISSÉ AVEC LENTILLE ACRYLIQUE. FINITION PAR POUDRAGE EN POLYESTER BLANC MAT. CLIPS D'OSSATURE EN T INTÉGRÉS. 3000 LUMENS. INDICE DE RENDU DES COULEURS DE 80. PILOTE DE DEL ACCESSIBLE PAR LE DESSOUS. PILOTE À GRADATEUR 0-10 V.
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	3500 K	31 W	3880	CHEMIN LUMINEUX ENCASTRÉ À LENTILLE 610x1220 mm AVEC LUMINAIRE HAUTE QUALITÉ. BÔTIER MATRICÉ SURBAISSÉ AVEC LENTILLE ACRYLIQUE. FINITION PAR POUDRAGE EN POLYESTER BLANC MAT. CLIPS D'OSSATURE EN T INTÉGRÉS. 3800 LUMENS. INDICE DE RENDU DES COULEURS DE 80. PILOTE DE DEL ACCESSIBLE PAR LE DESSOUS. PILOTE À GRADATEUR 0-10 V.
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	3500 K	23 W	2025	FLUX LUMINEUX DIRIGÉ VERS LE BAS DE 152 mm. DISSIPATEUR THERMIQUE ROBUSTE, MONOBLOC, MOULÉ SOUS PRESSION. PILOTE HAUT RENDEMENT. AVEC BÔTIER À APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ ET RACCORDS SELON LES BESOINS. CONFORME À LA NORME ENERGY STAR.
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	3500 K	23 W	2025	FLUX LUMINEUX DIRIGÉ VERS LE BAS DE 152 mm. DISSIPATEUR THERMIQUE ROBUSTE, MONOBLOC, MOULÉ SOUS PRESSION. PILOTE HAUT RENDEMENT. CLASSÉ À USAGE DANS LES ENDROITS HUMIDES ET MOUILLÉS. AVEC BÔTIER À APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ ET RACCORDS SELON LES BESOINS. CONFORME À LA NORME ENERGY STAR.
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	3500 K	13 W	1080	FLUX LUMINEUX DIRIGÉ VERS LE BAS DE 152 mm. DISSIPATEUR THERMIQUE ROBUSTE, MONOBLOC, MOULÉ SOUS PRESSION. PILOTE HAUT RENDEMENT. CLASSÉ À USAGE DANS LES ENDROITS HUMIDES ET MOUILLÉS. AVEC BÔTIER À APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ ET RACCORDS SELON LES BESOINS. CONFORME À LA NORME ENERGY STAR.
	DEL	SURFACE	120 V	3500 K	18 W	1375	ÉCLAIRAGE À DEL ROND TRADITIONNEL DE 610 mm AVEC DIFFUSEUR EN ACRYLIQUE. MONTAGE MURAL. CONFORME À LA NORME ENERGY STAR.
	DEL	ENCASTRÉ	120 V	4000 K	27 W	2900	CHEMIN LUMINEUX ENCASTRÉ À LENTILLE DE 610x610 mm POUR ENDROITS HUMIDES ET MOUILLÉS AVEC LUMINAIRE HAUTE QUALITÉ À BÔTIER SURBAISSÉ. FINITION PAR POUDRAGE EN POLYESTER BLANC MAT. BÔTIER INTÉGRAL À MONTAGE AU PLAFOND EN PLAQUE DE PLÂTRE. 3000 LUMENS. INDICE DE RENDU DES COULEURS DE 80. PILOTE À GRADATEUR À DEL 0-10 V.

NOTES:
1. LES SPÉCIFICATIONS DE PRODUIT ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS REPRÉSENTENT LES INFORMATIONS DE BASE SUR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA FOURNITURE ET DE L'INSTALLATION DE TOUS LES RACCORDS DE SUPPORT, GARNITURES, BÔTIERS, AUVENTS, ETC. NÉCESSAIRES AUX FINS D'UN ENSEMBLE D'ÉCLAIRAGE COMPLET.

MRC - CMRC

Gibbons + Snow

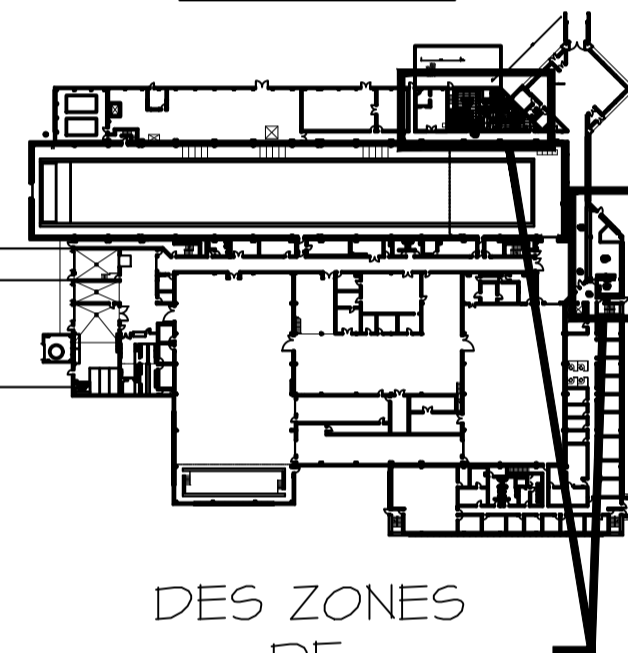
Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's,
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1

architects

Tél. : 709 738-4422
Télec. : 709 738-4455

CBCL

PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		proj

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

drawing dessin

ÉLECTRICITÉ LÉGENDE, NOMENCLATURES ET NOTES GÉNÉRALES

designed ZR/KA conçu

date JUILLET 2020

drawn ZR dessiné

date JUILLET 2020

approved approuvé

date Soumission

PWGC Project Manager Administrateur de projets TPSCG

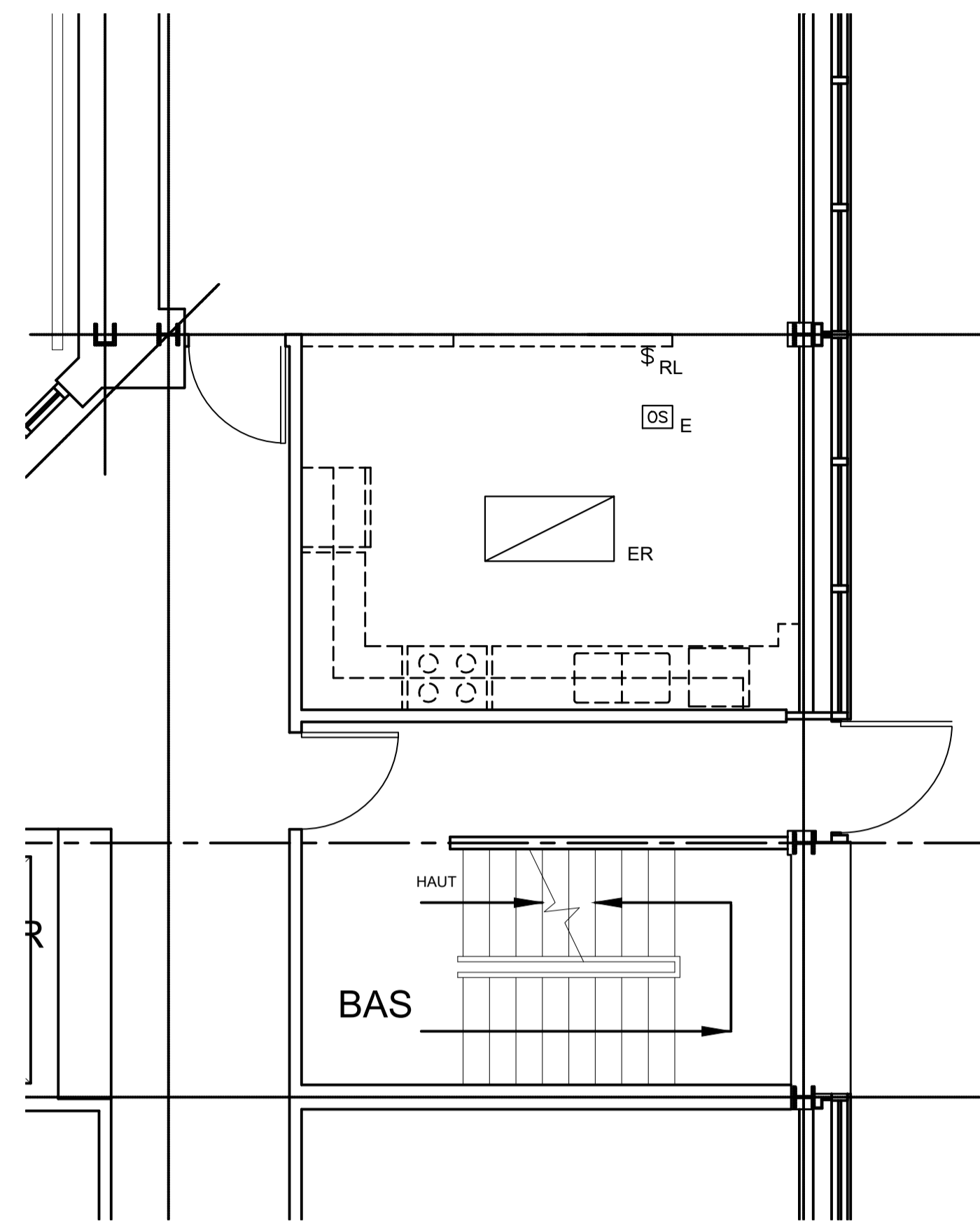
project number no. du projet

STJ-6056

drawing no. no. du dessin

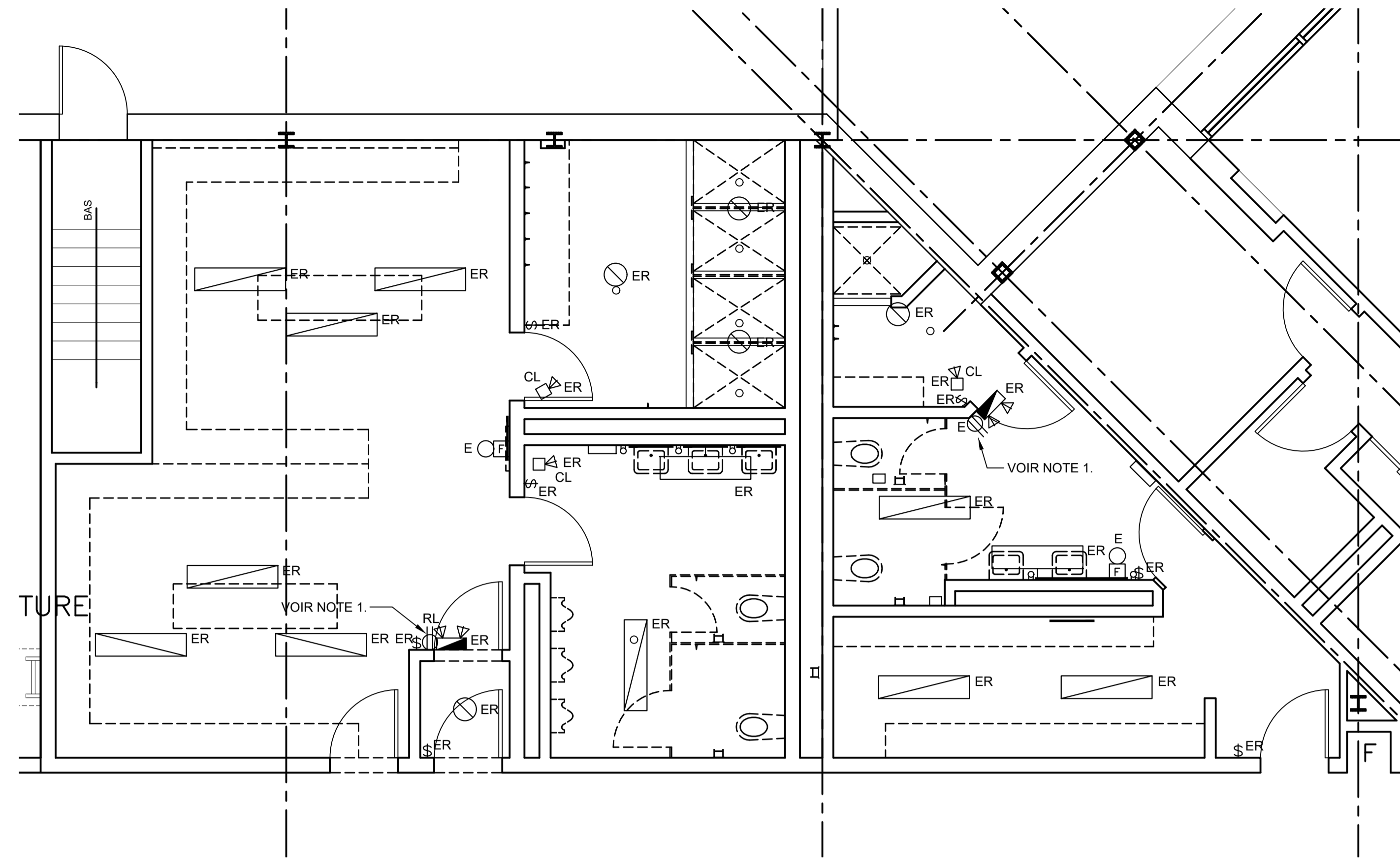
E01

E-DRM/GDD-E :



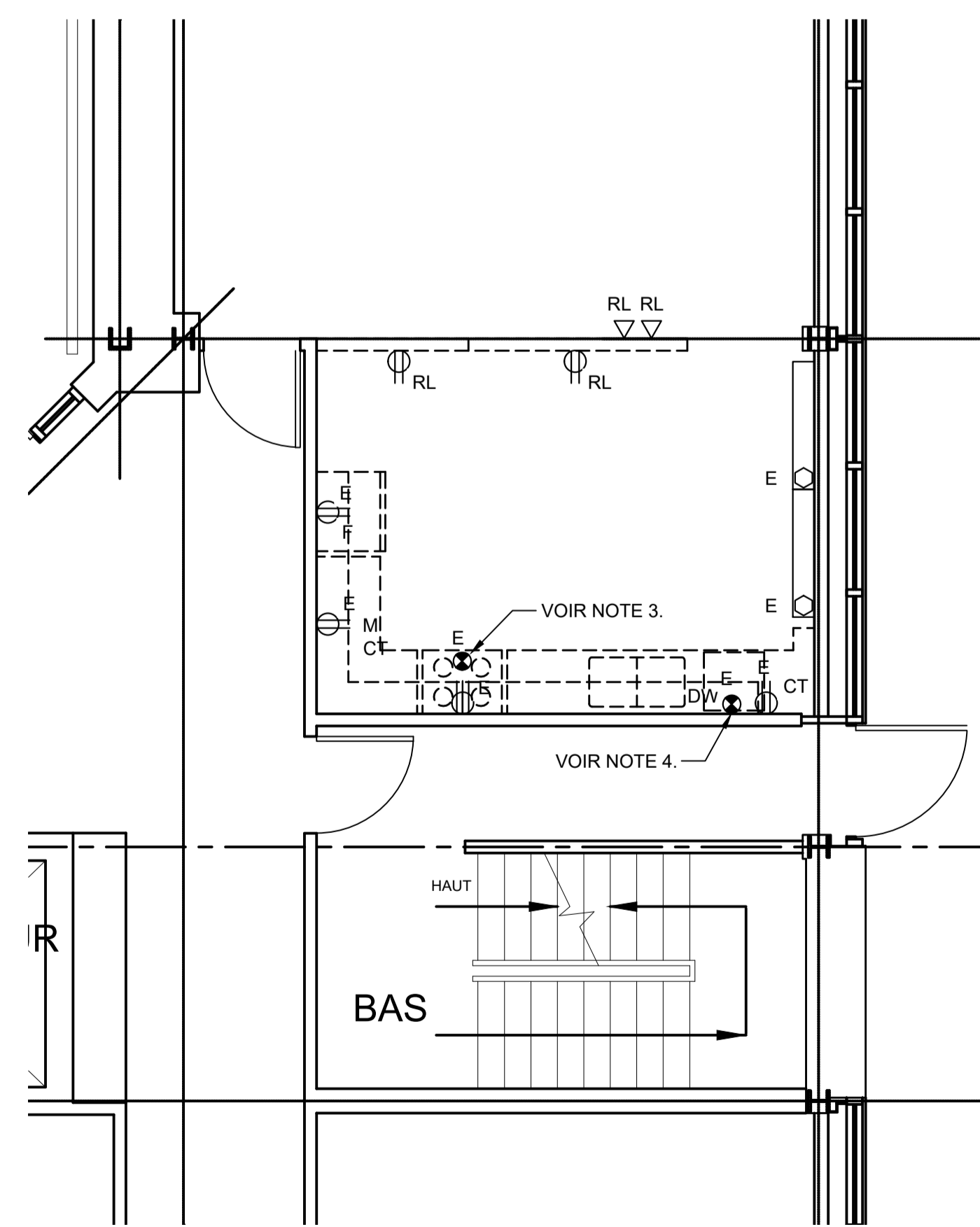
DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA CUISINE EXISTANTE/À DÉMOLIR

2
E02



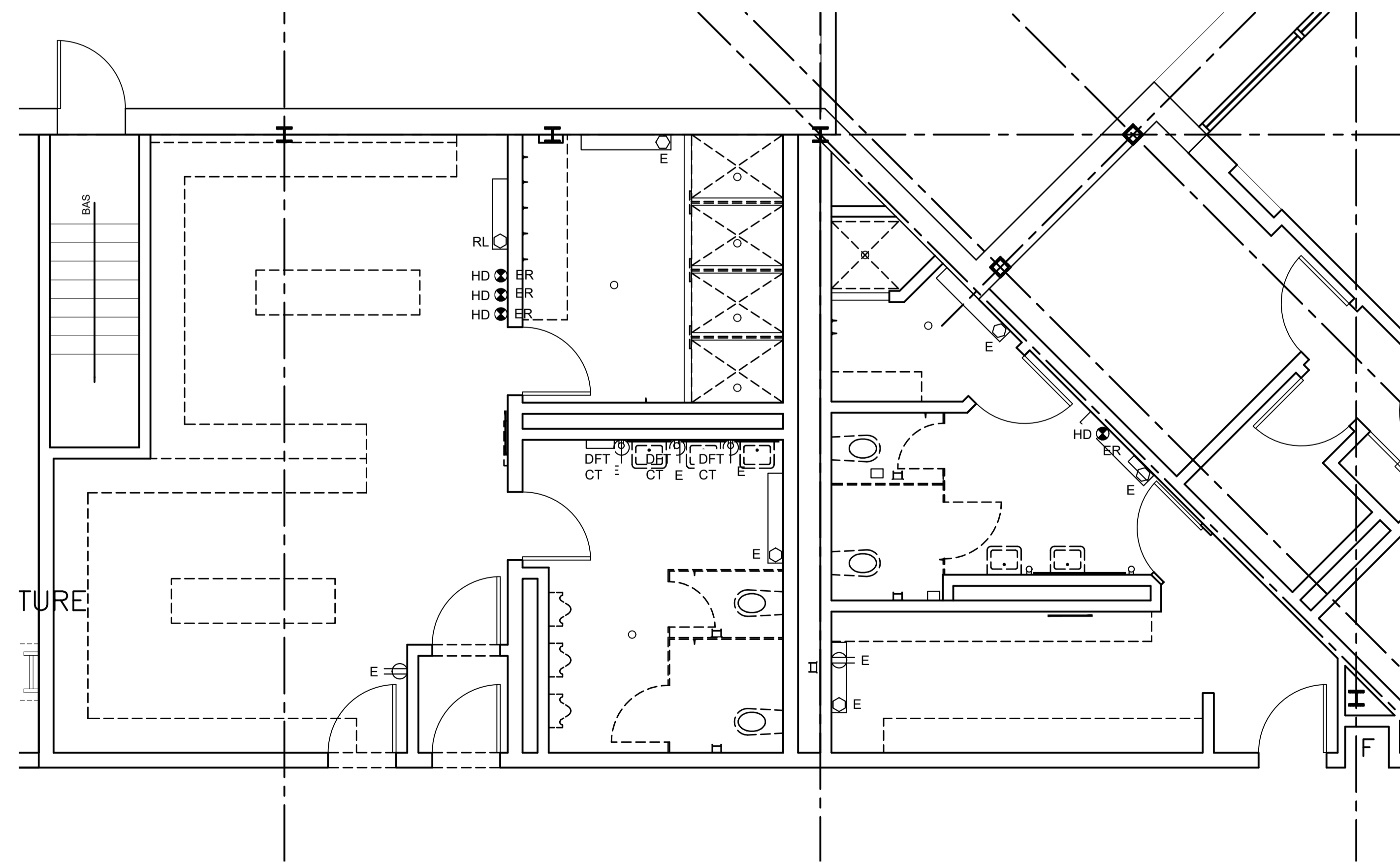
DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DE TOILETTES EXISTANTE/À DÉMOLIR

1
E02



DISPOSITION DE L'ALIMENTATION DE LA CUISINE EXISTANTE/À DÉMOLIR

4
E02



DISPOSITION DE L'ALIMENTATION DE LA SALLE DE TOILETTES EXISTANTE/À DÉMOLIR

3
E02

NOTES :

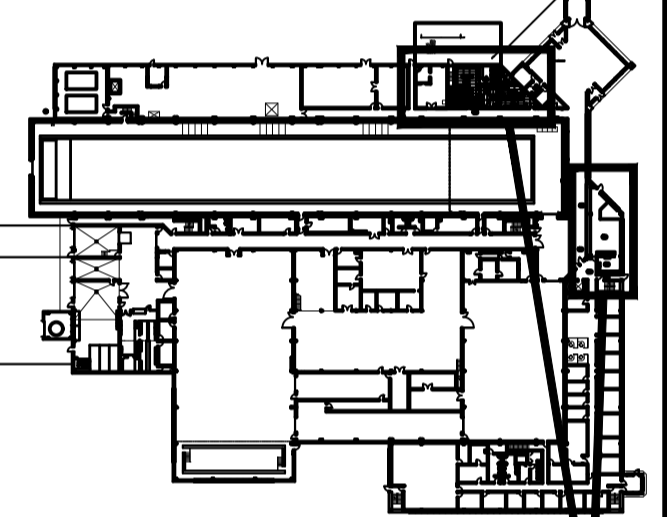
1. PRISE EXISTANTE MURALE PRÈS DE L'OSSATURE DU PLAFOND POUR ENSEMBLE DE BATTERIES D'URGENCE.
2. POUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS RETIRÉS ET REMPLACÉS. DÉBRANCHER, RETIRER ET PROTÉGER LE CÂBLAGE ET LE CONDUIT AVANT LE REMPLACEMENT DU DISPOSITIF. VOIR LE DESSIN E03 POUR LA RECONNEXION DU CÂBLAGE.
3. DÉCONNECTER TEMPORAIREMENT LA HOTTE DE LA CUISINIÈRE AUX FINS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET LA RECONNECTER UNE FOIS REMISE EN PLACE.
4. DÉCONNECTER TEMPORAIREMENT LE LAVE-VAISSELLE AUX FINS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET LE RECONNECTER UNE FOIS REMIS EN PLACE.



Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's,
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1
Tél. : 709 738-4422
Télééc. : 709 738-4455



PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAUX

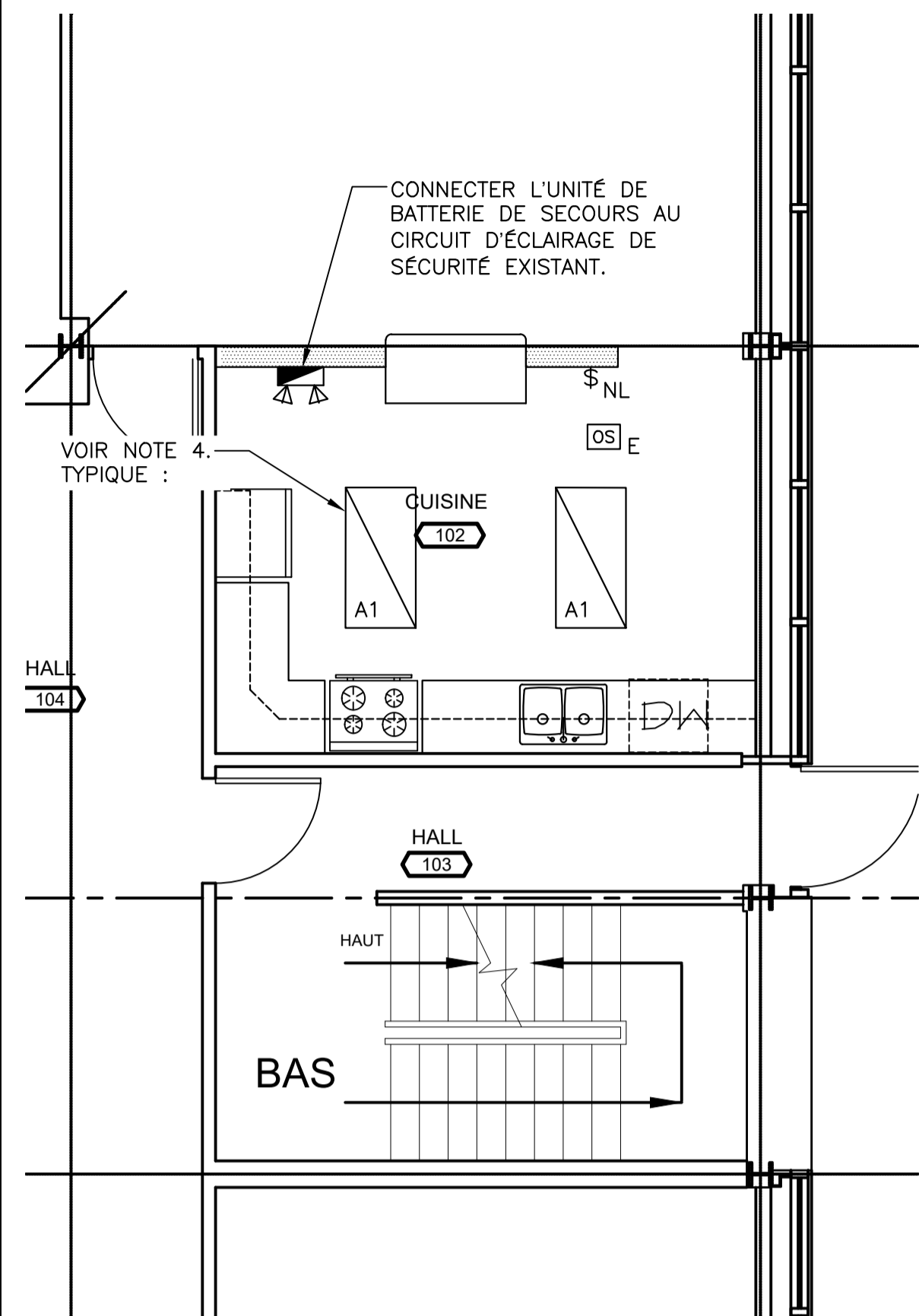
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

○	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date

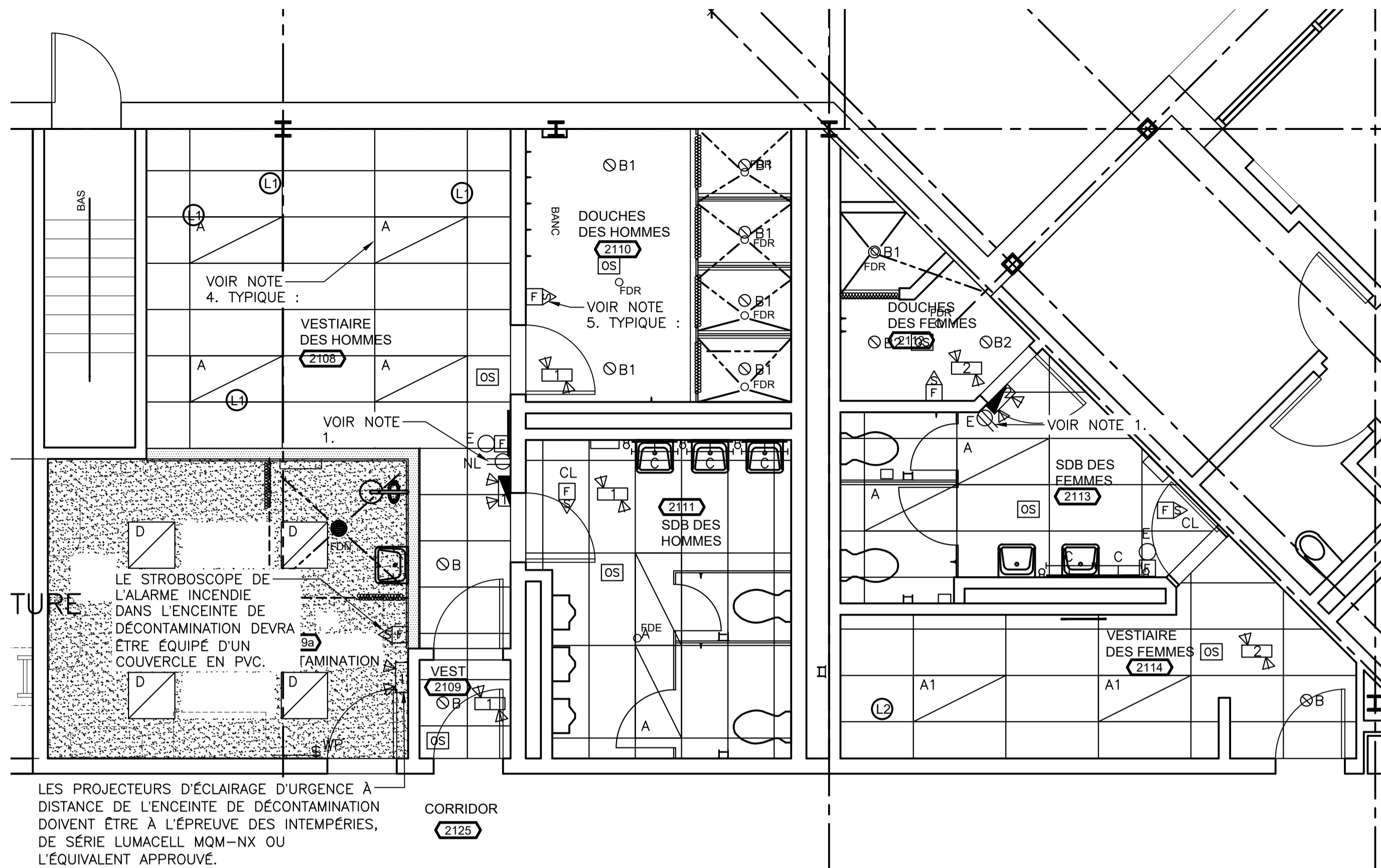
MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

ÉLECTRICITÉ DISPOSITIONS DU PLAN D'ÉTAGE EXISTANT/À DÉMOLIR

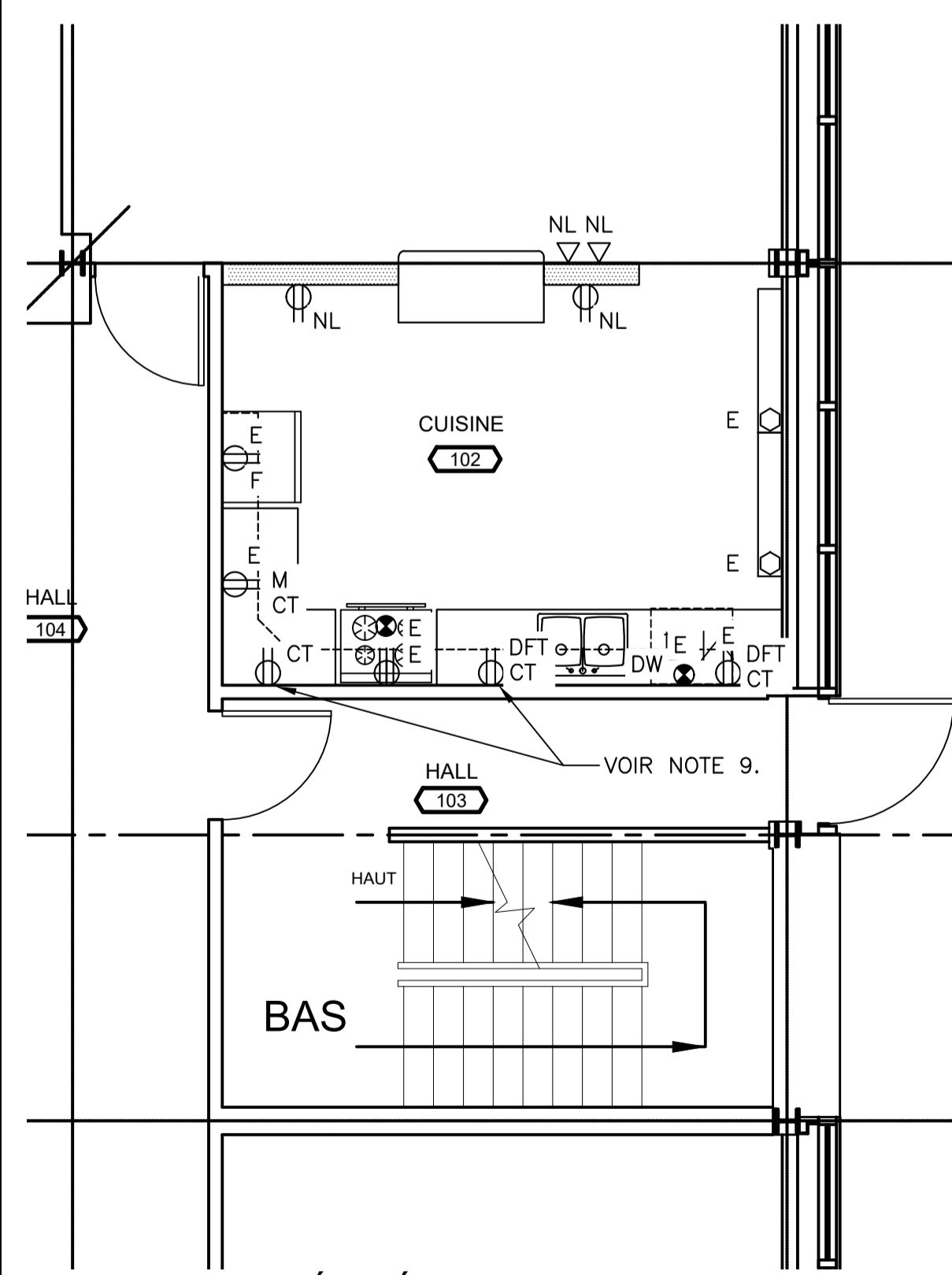
designed	ZR/KA	conçu
date	JUILLET 2020	
drawn	ZR	dessiné
date	JUILLET 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
PWGC Project Manager	Administrateur de projets TPSGC	
project number	no. du projet	
	STJ-6056	
drawing no.	no. du dessin	
	E02	



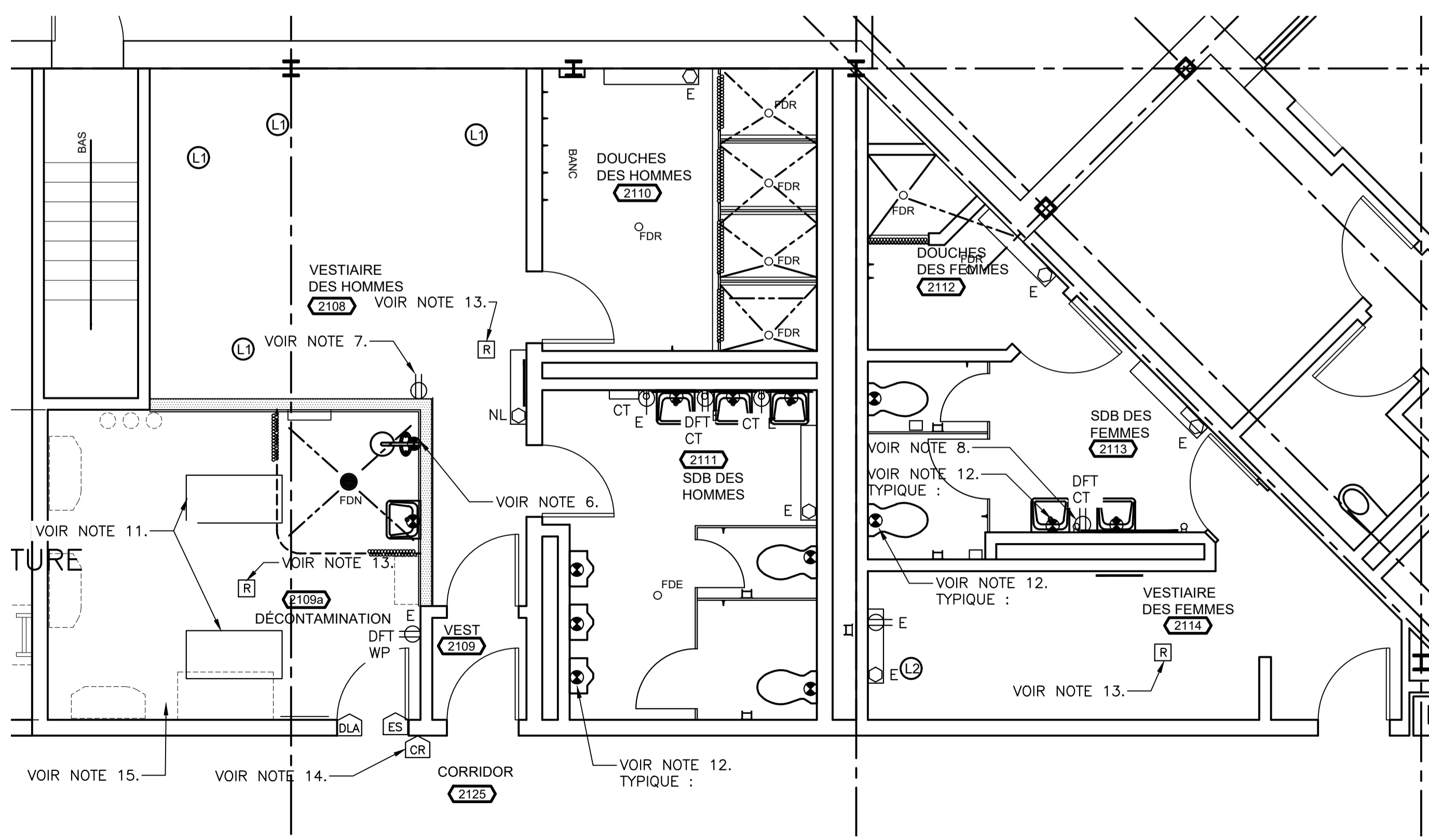
DISPOSITION RÉVISÉE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA CUISINE
ÉCHELLE : 1:50
2 E03



DISPOSITION RÉVISÉE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DE TOILETTES
ÉCHELLE : 1:50
1 E03



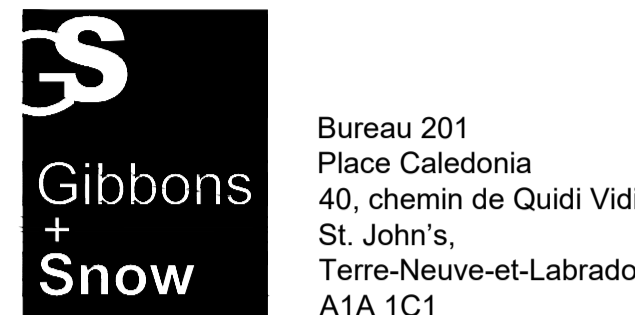
DISPOSITION RÉVISÉE DE L'ALIMENTATION DE LA CUISINE
ÉCHELLE : 1:50
4 E03



DISPOSITION RÉVISÉE DE L'ALIMENTATION DE LA SALLE DE TOILETTES
ÉCHELLE : 1:50
3 E03

NOTES:

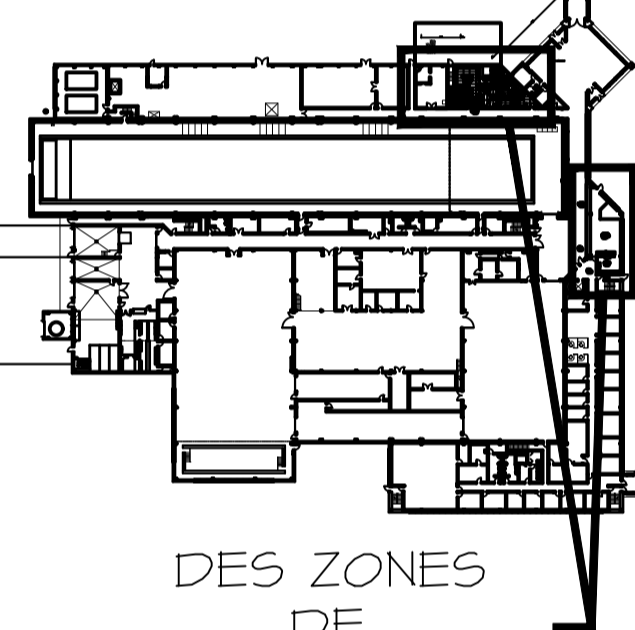
- PRISE EXISTANTE MURALE PRÈS DE L'OSSATURE DU PLAFOND POUR ENSEMBLE DE BATTERIES D'URGENCE.
- DANS LES ZONES RÉNOVÉES, TOUTS LES DISPOSITIFS DE CÂBLAGE ET PLAQUES DE RECouvreMENT EXISTANTS QUI DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS OU DÉPLACÉS DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DE NOUVEAUX DISPOSITIFS ET PLAQUES DE RECouvreMENT CONFORMES AUX SPÉCIFICATIONS.
- DANS LES ZONES RÉNOVÉES, LE CÂBLAGE DES NOUVEAUX APPAREILS INDICUÉS SUR LES MURS EN BLOCS EXISTANTS DOIT ÊTRE EFFECTUÉ AVEC UN CONDUIT EMT, PEINTURE POUR CORRESPONDRE AUX MURS, S'IL NY A PAS DE SAIGNÉE DE SERVICE.
- DANS LES ZONES RÉNOVÉES CONTENANT UN NOUVEL ÉCLAIRAGE, REUTILISER LE CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXISTANTE. PROLONGER LE CÂBLAGE EXISTANT, AU BESOIN, AFIN D'INCORPORER LE DISPOSITIF DE COMMUTATION COMME INDICUÉ.
- LES DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE DANS LES ZONES RÉNOVÉES DOIVENT ÊTRE RELIÉS AU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EXISTANT, CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT. FOURNI R UN RAPPORT DE CERTIFICATION DE L'ALARME INCENDIE À LA FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- CONNEXION ÉLECTRIQUE À L'ALARME ET À LA LUMIÈRE DE LA DOUCHE D'URGENCE/DOUCHE OCULAIRE. FOURNI R UN DISJONCTEUR 15 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION. VOIR LES DESSINS MÉCANIQUES POUR PLUS DE DÉTAILS. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES EXIGENCES SUR PLACE.
- PRISE DOUBLE 15 A, 125 V À CONNECTER AU CIRCUIT DES PRISES 15 A LE PLUS PROCHE.
- FOURNI R UN DISJONCTEUR 15 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION À LA PRISE À DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL. COORDONNER L'EMPLACEMENT SUR PLACE.
- LES PRISES DOIVENT ÊTRE CONNECTÉES AU DISJONCTEUR DE RECHANGE 15 A, 120 V (17) DANS LE PANNEAU 2RPQ DU CORRIDOR 2126. COORDONNER L'EMPLACEMENT SUR PLACE.
- CONNEXION ÉLECTRIQUE À LA POMPE P-1. FOURNI R UN DISJONCTEUR 15 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION. VOIR LE DÉTAIL 1 DU SCHEMA DE PRINCIPE DU CÂBLAGE SUR LE DESSIN E01. VOIR LES DESSINS MÉCANIQUES POUR PLUS DE DÉTAILS. LOCALISER LE DÉMARREUR MANUEL DANS LE LOCAL DE SERVICE. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES EXIGENCES SUR PLACE.
- PANNEAU DE CHAUFFAGE PAR RAYONNEMENT DE 610x1220 mm AVEC OSSATURE DE PLAFOND EN PLAQUE DE PLÂTRE ENCASTRÉE ET TROUSSE DE RELAIS BASSE TENSION. 750 W, 120 V. FOURNI R UN DISJONCTEUR 20 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES EXIGENCES SUR PLACE.
- RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DES ROBINETS ET DES ROBINETS DE CHASSE AUX LAVABOS, W.-C ET URINOIRS. FOURNI R UN DISJONCTEUR 15 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION. VOIR LES DESSINS MÉCANIQUES POUR LES EMBLEMEMENTS ET LES EXIGENCES. FAIRE PASSER LES NOUVELLES ALIMENTATIONS PAR LES SAIGNÉES EXISTANTES.
- FOURNI R UN RELAIS DE CHAUFFAGE ÉLECTRONIQUE À SEMI CONDUCTEURS SITUÉ DANS LE BOÎTIER EEMAC 1 DU VIDE DE PLAFOND. VOIR LA SPÉCIFICATION. FOURNI R UN CIRCUIT DE CHAUFFAGE DONT LA TENSION CORRESPOND À CELLE DU PANNEAU EXISTANT VERS LES RELAIS ET LES APPAREILS DE CHAUFFAGE. FOURNI R UN POINT DE SORTIE DE CONDUIT EMT DE 21 mm DEPUIS LE BOÎTIER POUR L'INSTALLATION DES CONDUITS À COMMANDES ET DU CÂBLAGE. LE CÂBLAGE DOIT ÊTRE RW90 + DE TYPE TW, DE MISE À LA TERRE, DE TAILLE CONFORME AU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ, DANS UN CONDUIT EMT DE 21 mm. COORDONNER SUR PLACE ET AVEC LES DÉTAILS MÉCANIQUES.
- CONNEXION ÉLECTRIQUE AUX PIÈCES DE QUINCAILLERIE DE LA PORTE. FOURNI R UN DISJONCTEUR 15 A, UNIPOLAIRE DANS LE PANNEAU EXISTANT 120/208V 2RPV DANS L'ATELIER D'ENTRETIEN 2106 POUR LA CONNEXION. FOURNI R UN CONTRÔLEUR DE PIÈCES DE QUINCAILLERIE DE PORTE POUR CORRESPONDRE À L'EXISTANT, SELON LES BESOINS. SE CONNECTER AU SYSTÈME DE PIÈCES DE QUINCAILLERIE DE PORTE EXISTANT. VOIR LES DESSINS D'ARCHITECTURE ET LES SPÉCIFICATIONS POUR LES DÉTAILS. COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES EXIGENCES SUR PLACE.
- TOUTS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DE L'ENCEINTE DE DÉCONTAMINATION DOIVENT ÊTRE À L'ÉPREUVE DES INTÉPERIES. FOURNI R DES COUVERCLES, DES BOÎTES DE JONCTION ET DES CONDUITS EN PVC, SELON LES BESOINS.
- EXAMINER TOUTS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DÉTERMINER QUELS CIRCUITS SONT REDONDANTS ET LESQUELS DESSERVENT D'AUTRES ZONES ET DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS. FOURNI R DE NOUVELLES NOMENCLATURES DES PANNEAUX DACTYLOGRAPHIÉS POUR TOUTS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION TOUCHÉS PAR CES TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ACHÈVEMENT DU PROJET. SI DES CHARGES SONT INCONNUES À L'ACHÈVEMENT DU PROJET, RECHERCHER TOUTES LES CHARGES ET METTRE À JOUR LES NOMENCLATURES DES PANNEAUX EN CONSÉQUENCE.



Bureau 201
Place Caledonia
40, chemin de Quidi Vidi
St. John's,
Terre-Neuve-et-Labrador
A1A 1C1
Tél. : 709 738-4422
Télé. : 709 738-4455



PLAN CLÉ



DES ZONES DE TRAVAIL
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et aviser immédiatement l'ingénieur de tout écart.

0	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	5 OCT. 2021
révisions		date
project		project

MISES À NIVEAU DES SALLES DE TOILETTES ET DE LA CUISINE

ÉLECTRICITÉ DISPOSITIONS DU PLAN D'ÉTAGE RÉVISÉ

designed	ZR/KA	conçu
date	JUILLET 2020	
drawn	ZR	dessiné
date	JUILLET 2020	
approved		approuvé
date		
Tender		Soumission
PWGSC Project Manager	Administrateur de projets TPSGC	
project number	no. du projet	
	STJ-6056	
drawing no.	no. du dessin	
	E03	